



Congo Economie

UNICONGO LE JOURNAL D'UNICONGO & AFFAIRES FINANCES

Les produits SMT Congo-Volvo à la loupe



Lire p. 17

LE PÉRIODIQUE DES DIRIGEANTS ET LEADERS D'OPINION - LE PÉRIODIQUE DES DIRIGEANTS ET LEADERS D'OPINION - LE PÉRIODIQUE DES DIRIGEANTS ET LEADERS D'OPINION

L'ESSENTIEL

FOCUS UNICONGO

Les dossiers de l'Union

Dans sa mission de représentation du secteur privé congolais, l'Union reste mobilisée sur tous les fronts. Dans ce numéro, une réflexion sur le dialogue public-privé, un retour sur la dernière assemblée générale, et le point sur la dernière audience très attendue du président Christian Barros avec le directeur de cabinet du président de la République à propos du règlement de la dette intérieure.

Lire p. 4

LASER

La réforme du système de Sécurité sociale

Depuis la Caisse de compensation et des allocations familiales qui avait posé les termes de la protection sociale au Congo à la fin des années cinquante, la réglementation en vigueur a beaucoup évolué, jusqu'à la dernière réforme de 2011. Eclairage sur les grandes étapes de cette histoire et présentation du nouveau dispositif.

Lire p. 12

RÉGION

La Bouenza

Nouvel épisode de la découverte du patrimoine géographique du Congo. Géographique, mais aussi économique comme en témoigne l'activité présente dans le département de la Bouenza. Où il ressort qu'au-delà de l'implication des femmes et des hommes pour faire vivre cette région, son histoire fut aussi relancée par un invité providentiel, le chemin de fer...

Lire p. 43

PAYS

Le Sénégal a-t-il les moyens de ses ambitions ?

Au sein d'une Afrique de l'Ouest qui présente des taux de croissance enviables, l'économie sénégalaise enregistre des résultats plus modestes, ce qui ne l'empêche pas d'afficher ses ambitions d'émergence. Mais les atouts dont dispose le pays aujourd'hui suffiront-ils pour atteindre le destin qu'il s'est assigné ?

Lire p. 44

GRATUIT

Le moteur du développement économique

La transformation des matières premières est au cœur de la valeur ajoutée produite par le pays. Le défi est donc grand pour tous les acteurs de l'activité industrielle congolaise, dans toute leur diversité. Passage en revue des forces et difficultés d'un secteur déterminant pour le développement de l'économie nationale, et témoignages de ceux qui font progresser les choses au quotidien.

Lire p. 19

AFRIQUE

Le long combat des femmes pour la parité

La parole du poète a fait son chemin, qui considère que la femme est l'avenir de l'homme. Pourtant, même si elle est loin d'être une spécificité africaine, la représentation des femmes dans les plus hautes instances exécutives et législatives continentales est révélatrice du chemin qui reste à parcourir pour faire de la parité une réalité. Plongée au cœur des différentes représentations nationales pour illustrer le propos.

Lire p. 47

GRAND ANGLE

GX International : de l'expéditeur au destinataire



Le goût de l'aventure entrepreneuriale peut conduire à prendre des décisions qui défient le confort du présent. Ce fut le cas de Georges Mampouya, directeur général de GX International, qui, après une carrière de fonctionnaire, de professeur d'anglais puis de diplomate, a décidé de créer son entreprise après un passage dans une grande société du secteur de la messagerie. Bien lui en a pris car l'entreprise qu'il dirige est désormais présente sur l'ensemble de la chaîne logistique de transport.

Lire p. 16

OFIS Yattoo.com

Innovative Internet Solutions

L'internet de confiance

Nos services

Professionnels



Service fibre optique premium



Service fibre optique



Service pour grandes entreprises



Service pour moyennes et grandes entreprises



Service pour petites et moyennes entreprises

Spécialisés



Services par satellite pour les particuliers et petites entreprises



Services par satellite pour les moyennes et grandes entreprises



Liaisons spécialisées urbaines



Liaisons spécialisées inter-urbaines

Particuliers



Internet illimité à petits prix



Internet haut débit pour particuliers et professionnels



Internet illimité pour la famille



Service Haut Débit à la carte

Yattoo Zone
Bâtiments connectés
Ville numérique
Espaces publics

www.yattoo.com



Notre service comprend l'audit et conseil, l'installation des équipements, un centre local d'assistance clientèle et un contrat de support prioritaire en fonction de vos besoins.



En plus des services d'accès à Internet OFIS propose des services de messagerie électronique, la gestion de nom de domaine, la création de sites internet, la compression des liens DATA ainsi que des solutions QoS, hosting et services hébergés.

Contact
Avenue Charles de Gaulle
Pointe-Noire
République du Congo

Boulevard Denis Sassou Nguesso
Brazzaville
République du Congo

T.: (+242) 06 600 0000
info@yattoo.com



EDITO



Chers lecteurs, adhérents et partenaires d'Unicongo,

Le journal *Congo Economie* est entré depuis août 2014 dans sa deuxième année d'existence, au rythme d'une parution tous les quatre mois, périodicité que nous ambitionnons de ramener à trois mois.

Les secteurs du pétrole, des BTP, du commerce et des mines ont tour à tour été développés dans les précédents numéros, grâce à l'engagement et à la forte implication des principaux acteurs des fédérations concernées et des administrations publiques de tutelle. Nous apprécions d'ailleurs, à juste titre, cette collaboration, pour une meilleure information sur l'économie congolaise.

Ce présent numéro est dédié à l'industrie, dont la diversification sur la base des potentialités nationales est une des conditions essentielles du desserrement de l'étau du pétrole qui fragilise dangereusement l'économie congolaise.

Nous tenons à consolider l'expérience acquise avec les premiers numéros, pour plus de professionnalisme de notre équipe, dans la poursuite de cet ambitieux projet qui est une gageure au regard des nombreuses difficultés à surmonter. Nous nous réjouissons de la confiance que nous accordent tous nos partenaires, notamment ceux qui ont choisi notre journal pour leurs insertions publicitaires.

Nous pouvons nous permettre de les rassurer que nous ne ménagerons aucun effort pour mériter leur confiance.

Le conseil d'administration de l'Union saisit l'occasion pour souhaiter à tous les lecteurs de *Congo Economie* une bonne et heureuse année 2015.

CHRISTIAN BARROS, PRÉSIDENT D'UNICONGO



CONTACTS UNICONGO



RELATIONS ADHÉRENTS, MEMBRES ASSOCIÉS & NON ADHÉRENTS	ÉTUDES & DOCUMENTATION
Processus d'adhésion	Sollicitations / Conseil d'ordre juridique, social & fiscal - Documentation pour l'entreprise
Koussiamba Gouadi-B. - Chargée des adhérents (BZV) +242 06 855 27 46 / adherentsbzv@unicongo.org	Nelly Saboga - Chargée des adhérents (PNR) +242 06 929 74 65 / adherentspnr@unicongo.org

RELATIONS D'AFFAIRES & PARTENARIATS	ÉVÉNEMENTIEL
Accompagnement des entreprises Informations économiques et sectorielles...	Salons et événements (JMSST, SEEC...)
Ka'tia Mberi Nsana - Responsable Développement +242 06 635 40 40 / developpement@unicongo.org	

APPUI RECRUTEMENT	FORMATION	SERVICES DIVERS
Dépôt d'offres / candidatures Site : www.emploi.cg	Analyse des besoins et inventaire des offres (formation initiale, continue...)	Location salle et visioconférence / Vente d'agendas Distribution Journal Eco / Facturation & règlements
Marguerite Kounkou - Assistante administrative (BZV) +242 06 841 04 07 / secretariatbzv@unicongo.org	Assistante administrative Pointe-Noire +242 06 629 59 06 / secretariatpnr@unicongo.org	

CONGO ÉCONOMIE	unicongo.org
CONGO ÉCONOMIE est une publication éditée par l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo.	
PRÉSIDENT : Christian Barros Email : c.barros@codisco-congo.com DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Jean-Jacques Samba Tél. : +242 06 661 48 61 Mél : jean-jacques.samba@unicongo.org DIRECTION DE LA RÉDACTION : Jean Banzouzi Malonga Tél. : +242 05 557 02 03 / 06 985 41 79 Mél : jbmalonga@yahoo.fr SECRETARIAT DE RÉDACTION : Didier Bras DIRECTION ARTISTIQUE : Jean-Noël Dubois	ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO : Jean Banzouzi Malonga, Servet Biyoko, Didier Bras, Armand Claude Demba, Jean de La Haute, Jean Clotaire Hymboud, Ka'tia Mberi Nsana, Jean-Jacques Samba. PUBLICITÉ : Alizée Multi Presse Jean-Marc Sand - Mél : jmsand33@gmail.com Tél. : (+242) 06 663 13 90 / 05 774 14 74 (+33) 06 08 28 18 58

Sommaire



Focus sur Unicongo

Le dialogue public-privé : un moteur en panne ?	p. 4
Dettes intérieure : une lueur d'espoir dans le dialogue avec l'Etat	p. 4
La Réunion du partenariat, un exemple de dialogue entre la douane et le secteur privé	p. 4
Unicongo au Forum franco-africain de Paris	p. 5
Zoom sur la deuxième assemblée générale ordinaire, après la réforme de 2012	p. 7
Unicongo se mobilise aussi pour...	p. 7

Laser

A la découverte du Samusocial Pointe-Noire	p. 8
Les codes en vigueur dans le domaine économique au Congo	p. 9
Les sanctions pénales aux incriminations prévues par les Actes uniformes de l'Ohada	p. 9
Le bilan de la Commission nationale des investissements en 2014	p. 10
Le chèque-service, un nouvel instrument en gestation pour l'appui des PME et TPE	p. 11
La réforme du système de Sécurité sociale	p. 12
Salon Promote : une présence timide des entreprises congolaises	p. 12

Grand angle

GX International, présent sur l'ensemble de la chaîne logistique de transport	p. 16
---	-------

Automobile

Les produits SMT Congo-Volvo à la loupe	p. 17
---	-------

Dossier : industrie

Entretien avec M. Christian Villa, président de la fédération Industrie d'Unicongo	p. 19
Le secteur industriel public : de l'étatisation à la privatisation	p. 20
Les zones économiques spéciales, dans l'attente du décollage ?	p. 21
Zoom sur les centres de formation professionnelle	
Ucac-Icam : une école d'ingénieurs et techniciens supérieurs pour l'industrie locale	p. 22
Servtec : en accord avec les exigences internationales	p. 22
EST-Littoral : des formations techniques qui répondent aux besoins des entreprises	p. 23
DGC : le commerce et le management pour vocation	p. 25
Des entreprises au cœur de l'activité industrielle	
Christian Villa, directeur général de Brasseries du Congo	p. 26
Demba Dembélé, directeur général de la Siat	p. 27
Philippe Riche, directeur général d'Alucongo	p. 29
Minoterie du Congo : l'industrie meunière se porte bien	p. 31
De nouvelles ambitions pour Saris Congo	p. 32
SN Plasco, à la source de l'efficacité	p. 33
CTIC, une entreprise tournée vers l'avenir	p. 34
Congo Terminal en tête de pont	p. 35
Les ressources de la forêt	
L'industrie forestière, un levier de diversification	p. 37
Un sous-secteur en développement	
Quelles perspectives pour l'industrie des matériaux de construction ?	p. 41

Région

La Bouenza, le grenier du Congo	p. 43
---------------------------------	-------

Pays

Le Sénégal a-t-il les moyens de ses ambitions ?	p. 44
---	-------

Afrique

Le long combat des femmes pour la parité en politique	p. 47
---	-------

High-Tech

Innovations technologiques : des solutions « made in Africa »	p. 49
---	-------

Le dialogue public-privé : un moteur en panne ?

Depuis plusieurs années, à l'unanimité, les pouvoirs publics et le secteur privé congolais reconnaissent l'intérêt et l'urgence d'établir un véritable dialogue public-privé, au regard des enjeux cruciaux du développement économique et social du pays et du rôle du secteur privé dans ce processus. Le cadre de ce dialogue n'est pas encore fonctionnel, mais les deux parties viennent de mettre en place leurs plateformes respectives.

Sous l'impulsion du ministre d'Etat, ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, M. Isidore Mvoumba, la composition des plateformes du secteur public et du secteur privé a été enfin annoncée au cours d'une réunion organisée le 3 février 2015, regroupant tous les acteurs de ce dialogue tant attendu. Unicongo assurera la présidence de la plateforme du secteur privé pendant les deux premières années. Le potentiel naturel du Congo en terres agricoles, en eau, en ressources minières diverses, auquel s'ajoute sa position géographique, notamment son adossement au puissant fleuve Congo et son ouverture sur l'océan Atlantique, sont autant d'atouts qui devraient impulser son développement économique. Cet énorme potentiel naturel ne suffit pas, malheureusement, pour que l'investissement privé se développe et que les mutations économiques et sociales suivent. Des politiques idoines

sont nécessaires, avec une implication conséquente du secteur privé, dont la mission principale est la création des richesses et des emplois qui en découlent. Le développement du secteur privé n'est possible que dans un environnement propice qui garantisse notamment la transparence, la stabilité fiscale, la sécurité juridique des investissements, la cohérence du cadre institutionnel, et qui offre des infrastructures économiques de qualité et des ressources humaines performantes. Cela suppose un dialogue permanent entre les pouvoirs publics, qui définissent les politiques et les mettent en œuvre, et le secteur privé dont les décisions d'investissement tiennent compte des orientations de ces politiques qui influencent l'environnement des affaires. C'est à ce titre que par décret n° 2011-258 du 23 mars 2011, un Haut Conseil du dialogue public-privé a été créé. Cette instance comprend une coordination placée sous le patronage du président de la République, un comité technique qui est un organe de concertation entre l'Etat et le secteur privé, et un secrétariat permanent. Le comité technique comprend deux plateformes, l'une pour le secteur public, et l'autre du secteur privé. Deux arrêtés – n° 10 024 et 10 025 du 27 août 2012 – portant respectivement composition et fonctionnement du comité technique et fixant les attributions et les modalités de fonctionnement du secrétariat permanent ont été publiés.

L'urgence prévaut

Quatre ans après sa création, le Haut Conseil du dialogue public-privé n'a jamais siégé, en dépit de la publication des arrêtés qui devraient permettre le



fonctionnement de son comité technique et du secrétariat permanent. Cette situation est d'autant préoccupante que de nombreux dossiers affectant gravement le secteur privé méritent d'être examinés par le Haut Conseil du dialogue public-privé. Les difficultés longtemps éprouvées par les pouvoirs publics et le secteur privé à mettre en place leurs plateformes respectives ont gangrené le fonctionnement du Haut Conseil du dialogue public-privé, dont la léthargie est fortement préjudiciable au climat des affaires au Congo. Cette situation demeure préoccupante, en dépit des énormes investissements publics consentis dans les infrastructures économiques. Les défis économiques et sociaux du Congo et du secteur privé devraient ouvrir des perspectives favorables au lancement effectif du dialogue public-privé au cours de l'année 2015. Ceci grâce à la récente désignation des membres des deux plateformes, qui devrait ouvrir la voie à la tenue, dans les tout prochains jours, de la première session du comité technique et à la première réunion du Haut Conseil du Dialogue public-privé, sous la direction du président de la République.

JEAN-JACQUES SAMBA

Dettes intérieure : une lueur d'espoir dans le dialogue avec l'Etat



Après moult démarches jusqu'alors infructueuses pour nouer le dialogue à propos de la dette de l'Etat envers le secteur des BTP, le président d'Unicongo a été reçu en audience par le directeur de cabinet du président de la République le 28 janvier 2015.

Depuis plusieurs mois, Monsieur Christian Barros avait adressé de nombreux courriers aux autorités gouvernementales pour solliciter un dialogue sur la dette publique intérieure qui plombe le secteur des BTP et affecte dangereusement d'autres secteurs économiques tels que le commerce et tous les autres fournisseurs du secteur des BTP. Accompagné de Monsieur Alphonse Missengui, vice-président de l'Union, le président d'Unicongo a donc abordé cette question de la dette de l'Etat envers le secteur des BTP, pour laquelle les nombreux courriers adressés aux autorités étaient restés sans réponse. Ceci en dépit de la gravité de la situation qui menace l'existence même de certaines entreprises, de ses conséquences sur l'ensemble de l'économie et de son impact au niveau social, notamment sur l'emploi. Exaspérés par le silence des autorités gouvernementales face aux demandes de dialogue d'Unicongo, les membres de l'Union ont même envisagé la solution de recours à la grève fiscale.

Le président d'Unicongo a également fait état des répercussions préoccupantes de la chute du prix du baril de pétrole, qui ralentit d'une manière sensible l'activité dans tous les secteurs économiques. Le président et le vice-président d'Unicongo ont rappelé au directeur de cabinet l'attachement de l'Union au dialogue sur tous les dossiers économiques et sociaux impliquant le secteur privé. Au terme de l'audience, ils ont été rassurés par la réponse du directeur de cabinet qui a reconnu le caractère indispensable de ce dialogue permanent entre le Gouvernement et le secteur privé sur tous les dossiers touchant l'économie. Concernant spécifiquement le problème de la dette intérieure, le directeur de cabinet a promis d'en rendre compte aux autres autorités du Gouvernement directement responsables de ce dossier, afin que le dialogue puisse être noué.

JEAN-JACQUES SAMBA

La Réunion du partenariat, un exemple de dialogue entre la douane et le secteur privé

Instituée par la Direction générale des douanes et des droits indirects, la Réunion du partenariat est un exemple de plateforme de dialogue public-privé. Elle devrait inspirer d'autres administrations publiques qui sont quotidiennement en relation avec le secteur privé.

Chaque semaine ou chaque mois, à la Direction départementale des douanes et des droits indirects de Brazzaville et de Pointe-Noire, la Réunion du partenariat regroupe les responsables des services des douanes avec les représentants du secteur privé, les commissionnaires en douane, la communauté portuaire, le Conseil congolais des chargeurs, les chambres consulaires, les organisations patronales, Cotecona et les opérateurs économiques intéressés. Cette réunion est une expérience qui n'a pas d'antécédent dans l'histoire des relations souvent difficiles entre certaines administrations publiques congolaises et le secteur privé, aussi bien par la nature des thèmes examinés que par sa

régularité. D'aucuns diraient que le nombre exorbitant de notes de service et de circulaires que produisent les services de douanes à l'attention du secteur privé justifierait certainement la pertinence de cette plateforme de dialogue. Elle permet en effet aux usagers de la douane d'exposer tous les problèmes liés à l'application des divers textes douaniers et à leurs rapports avec les services. De leur côté, les responsables des services de douane peuvent ainsi apporter des réponses idoines aux interrogations de leurs partenaires. Cette plateforme a le mérite de favoriser la promotion du dialogue entre la douane et ses partenaires et de créer un véritable climat de confiance avec cette administration, dont les ambitions, en termes de contribution au budget de l'Etat, sont susceptibles de générer une véritable férocité à l'égard des contribuables que sont les entreprises privées.

Une initiative fort encourageante

La méconnaissance de l'entreprise privée par la majorité des fonctionnaires, de l'importance de son rôle économique et social, est certainement l'une des justifications de l'attitude nocive des administrations publiques à l'égard du secteur privé, fortement handicapé par un environnement hostile au développement de l'investissement privé. A ce titre, l'initiative de la douane est encourageante. Elle mérite de faire des émules dans les autres administrations publiques où le secteur privé est perçu comme un adversaire plutôt qu'un partenaire pour le développement économique et social du Congo.

Le concept de « partenariat » est ainsi une révolution que certains services de douanes et fonctionnaires douaniers n'ont certes pas encore totalement intégrée, pas plus d'ailleurs que les partenaires privés eux-mêmes, mais ce concept a du moins l'avantage d'exister et de permettre d'envisager dans les faits une véritable mutation de la perception entre des parties conjointement conscientes de leurs rôles fondamentaux dans l'économie nationale.

Il est important de relever que les performances des administrations publiques à l'égard du secteur privé dépendent de la qualité de leurs ressources humaines, et plus précisément de la capacité des fonctionnaires à comprendre les enjeux de ce secteur privé dans la création des richesses et des emplois, et à exercer leurs fonctions avec probité et un haut niveau de conscience professionnelle. Beaucoup reste encore à faire pour que la douane joue pleinement son rôle de facilitateur à l'égard du secteur privé. Des horaires d'ouverture des services opérant aux frontières adaptés aux besoins de l'économie sont indispensables, de même qu'il faudra envisager l'abolition du Travail extra-légal (TEL), perçu par le secteur privé comme une prime à la sous-activité des fonctionnaires douaniers. La fixation de délais concis et précis de traitement des dossiers dans les services et d'accomplissement des différentes formalités douanières serait aussi d'une grande utilité, car l'élasticité des délais observée génère des coûts énormes, notamment financiers et commerciaux, à la charge des entreprises.

JEAN-JACQUES SAMBA

Merci à Denis Varlet, bienvenue à Alexandre Planelles !



Notre Union a un nouveau secrétaire général exécutif. Il s'agit d'Alexandre Planelles. Fin de mission, donc, pour Denis Varlet dont le départ avait été annoncé par le président Christian Barros lors de l'AG du 25 novembre dernier à Brazzaville : « *Le travail de restructuration des services de l'Union et le renforcement des ressources humaines du secrétariat général ont nettement amélioré les services rendus aux adhérents et permet de répondre parfaitement à leurs attentes. Nous te disons merci pour le travail accompli et te souhaitons plein succès pour le futur* », a dit en substance M. Christian Barros. Les progrès réalisés dans la modernisation de l'outil informatique et dans le système de communication, ainsi que les procédures mises en place par Denis Varlet sur les plans administratifs et financiers ont fortement contribué à la professionnalisation du fonctionnement de l'équipe des permanents, qui lui disent merci. Alexandre Planelles, quant à lui, n'est pas inconnu des acteurs économiques du Congo. Un peu plus de trois années passées aux départements Communication et Développement durable chez Total E&P Congo lui ont permis de côtoyer les chefs d'entreprise et d'être à l'écoute de leurs problèmes et de leurs attentes. Son passage au poste de délégué général de l'Association Pointe-Noire industrielle (Apni) est un plus dans la connaissance du tissu économique et industriel du Congo. Alexandre a donc tous les atouts pour reprendre et suivre en externe les grands dossiers qui préoccupent nos adhérents, dans un contexte économique qui s'annonce compliqué pour cette année 2015 (pression fiscale, contrôles excessifs, dette intérieure, tracasseries avec différentes administrations publiques, etc.). Et, en interne, il lui faudra entre autres booster la question de la formation professionnelle, de l'emploi, parachever le site Web de l'union et le projet de la documentation numérique.

Unicongo au Forum franco-africain de Paris

Unicongo a été représentée par Messieurs Christian Barros et Alphonse Missengui respectivement président et vice-président de l'Union au Forum Franco-Africain coorganisé le 6 février 2015 par le gouvernement français et le Mouvement des entreprises de France (Medef). Cet événement a été précédé, la veille, par une table ronde regroupant les organisations patronales au siège de la Fédération nationale des travaux publics (FNTP) sur le thème : « Des partenariats innovants pour développer les infrastructures de services publics en Afrique ». Cette table ronde, qui a porté sur le développement des infrastructures et les partenariats public-privé, a abordé la question relative à la mise en œuvre des partenariats innovants pour attirer les investisseurs et les prêteurs, et accroître le flux de projets en Afrique. Elle a été motivée par les leçons tirées ces vingt dernières années, qui ont produit en règle générale des résultats insuffisants, mais également par les évolutions conduisant à des pistes de progrès désormais bien balisées pour mettre en place des solutions globales, innovantes et opérationnelles grâce aux nouvelles relations public-privé à développer.

Les grandes lignes directrices de la table ronde

Le consensus entre les parties sur le type de partenariat public/privé (PPP) ayant un impact bénéfique maximum sur le bien-être, la croissance et les finances publiques est un préalable incontournable avant d'envisager les actions à entreprendre, à savoir :

- Une formulation simple et complète des bonnes pra-

tiques dont l'absence est la cause des retards et des échecs, autorisant une phase amont maîtrisée : une bonne planification et une bonne préparation des projets, une approche globale, transsectorielle, coordonnée et ordonnée concourant à la création d'un climat d'investissement sûr et attractif, au développement d'un droit des contrats publics garantissant des équilibres toujours acceptables par les différentes parties à la mise en place d'une régulation de qualité.

- L'intégration de ces bonnes pratiques dans un cadre institutionnel et juridique renforcé, équilibré et facile à appliquer.

- Les conditions de réussite pour la mise en œuvre d'un PPP en vue d'attirer les investisseurs et les prêteurs en Afrique sont :

- L'accès aux informations et expériences pertinentes à rassembler.
- La mobilisation d'équipes d'experts multidisciplinaires ayant participé à des projets significatifs.
- La sélection, la synthèse et la diffusion des textes utiles.
- L'enrichissement des compétences.

Diverses actions d'accompagnement sont nécessaires pour la réussite du PPP, telles que :

- La mise en place d'une nouvelle approche partenariale pour la formation de la main-d'œuvre et des cadres africains pour renforcer leurs capacités et enrichir le tissu entrepreneurial.
- L'établissement et la diffusion des standards d'évaluation des retours budgétaires dégagés par les infrastructures de services publics et des critères à retenir pour le financement des projets.

Cette table ronde a été l'occasion de débats et échanges fructueux entre les différents représentants des organisations patronales africaines et ceux du Medef, de la FNTP, de la Confédération of International Contractors Associations (Cica) et de l'Institut français d'experts juridiques internationaux (Ifeji).

Des débats autour de questions de fond

Le forum proprement dit s'est déroulé le 6 février 2015. La cérémonie d'ouverture a été placée sous le haut patronage de M. François Hollande, président de la République Française, assisté des présidents du Sénégal, de la Côte d'Ivoire et du Gabon. Ces derniers ont tour à tour fait une allocation sur le thème de la place de l'Afrique dans le monde, l'évolution de son économie, ses relations avec le monde et avec la France, et la nécessité d'une croissance partagée dans le cadre d'un partenariat réciproquement profitable. Une dizaine de ministres africains des finances, de l'Economie, de l'Industrie et des NTIC y ont participé, parmi lesquels trois ministres de la République du Congo, le ministre d'Etat, ministre du Développement industriel, le ministre d'Etat, ministre de l'Economie et des Finances et le ministre à la présidence de la République chargé de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux grands travaux ainsi que de nombreux chefs d'entreprises et représentants d'institutions économiques, financières et de recherche africains et français. Le discours d'ouverture ainsi que les différentes allocutions des trois présidents africains, de la ministre nigériane des Finances et des ministres français des

Ce qui nous lie nous rend plus forts



INSTITUT de SOUDURE CONGO

IS dans le monde

■ Le centre technique du soudage de Yutz, en Lorraine

■ La Plateforme Essais Matériaux (PEM), accréditée Cofrac, regroupe sur 800 m² à Villepinte, tous les moyens nécessaires à la caractérisation des matériaux et des assemblages (Transmission des résultats sous 72h). Les moyens de la PEM :



- Essais mécaniques (traction, résilience, flexion,...)
- Examens métallographiques (microscopes optiques, machine de dureté automatique et universelle Brinell, Vickers, Rockwell)
- Analyses chimiques (spectromètre, essai de corrosion, traitements thermiques, débit, usinage et logistique)

■ 1 200 collaborateurs dont plus de 800 opérationnels en France et à l'étranger

■ 30 centres en France et 8 implantations à l'étranger :

- Congo
- Maroc
- Indonésie
- Thaïlande
- Nigéria
- Guyanne, Martinique, Nouvelle Calédonie



IS au Congo



■ Agents habilités du groupe IS

- Inspection soudage, pression, certification
- Essais matériaux possibles au Nigéria ou en France (labo accrédité ISO 17025), H2S en Thaïlande

→ IS Industrie Congo gère l'ensemble de la chaîne de qualification des modes opératoires de soudage et des soudeurs (Inspection, CND, Essais, Certificats)

■ Inspection Bacs (contrôle complet de la robe et du fond, géométrie, calcul, recommandations...)

→ IS Industrie Congo mobilise des équipes d'experts et du matériel de haute technologie pour établir les dossiers complets de bacs existants (inspection, contrôles, géométrie...) et émettre ses recommandations pour leur maintenance



■ Des contrôleurs certifiés pour mettre en œuvre à la demande des industriels, les meilleures solutions de contrôles et garantir ainsi la qualité de leurs équipements.

■ Procédés usuels : ressouage, radiographie X et gamma, ultrasons, magnétoscope, contrôle visuel (disponible au Congo)

■ Contrôle par gammagraphie avec périmètre de balisage réduit (Gamma-Prox) (disponible au Congo)

■ Contrôle par radiographie numérique

■ Contrôle par émission acoustique

■ Contrôle par Phased Array (sur demande)

■ Contrôle par TOFD ou Diffraction des temps de vol (sur demande)

■ Contrôle par ACFM : disponible au Congo

■ MFL

■ Silverwing Floormap 3Di et Handscan



■ Depuis janvier 2014, IS Industrie Congo SA propose le catalogue de formation et certification du groupe IS : examens Cofrend et IIW à Pointe-Noire Diplômes et certifications en accord avec les GS Total E&P 2014

■ Un résumé des formations proposées à Pointe Noire : IWS / IWT/ IWIP CND : RT / MT / PT / UT / VT / PCR

Nous proposons plusieurs sessions sur l'année : contactez-nous pour plus d'informations.



IS INDUSTRIE CONGO

26 av. du Havre-ZI - BP 816 - Immeuble UNICONGO - Pointe-Noire
Tél. : +242 06.860.69.08 / +242 06.961.63.39 / +33 (0)6 66 09 22 16
s.elkadi@institutdesoudure.com

Focus sur Unicongo

Affaires étrangères et du Développement, des Finances et des Comptes publics, de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, du président du Medef et du vice-président de l'Organisation internationale des employeurs ont été suivis de trois plénières sur les thèmes suivants :

- Les jeunes au cœur de la croissance et du partenariat avec l'Afrique.
 - Un partenariat pour une nouvelle dynamique économique entre l'Afrique et la France. Au cours de cette plénière, une présentation de la Fondation franco-africaine pour la croissance a été faite par M. Lionel Zinsou.
 - Des innovations financières pour une croissance inclusive et durable.
- Ces plénières ont été suivies de deux tables rondes sur l'innovation au service de la croissance, et sur les solutions à adopter pour des villes performantes (conception, gestion, infrastructure et financement). Les plénières et les tables rondes ont été animées par d'éminentes personnalités, parmi lesquelles M. Véronique Mankou du Congo, président fondateur de VMK, qui a exposé sur l'innovation au service de la croissance en se basant sur sa propre expérience.

JEAN-JACQUES SAMBA

Unicongo se mobilise aussi pour...

Rubrique réalisée par KA'TIA MBÉRI NSANA

Visite de la centrale électrique de Côte-Matêve (CEC) : 30 janvier 2015

Les entreprises de la fédération Pétrole ont eu le privilège de visiter la CEC le vendredi 30 janvier 2015, guidées par les ingénieurs (directeur technique, directeur HSE...) qui leur ont expliqué le fonctionnement des installations, de la salle des moniteurs jusqu'à la turbine. Cette installation est exploitée par Eni, en collaboration avec l'Etat congolais.



Comité RH : réunion des responsables le 10 février 2015

Parallèlement aux « Petits Déjeuners-débats RH » qui se tiennent à Pointe-Noire, Unicongo organise désormais les réunions « Comité RH » auxquelles participent les représentants des entreprises adhérentes. Un coup d'essai a eu lieu le 10 décembre 2014 à Pointe-Noire, au cours duquel les adhérents ont pu exprimer leurs besoins. Face à la demande, nous avons décidé de pérenniser l'événement. Ainsi, une deuxième réunion a eu lieu le 10 février 2015 et la prochaine se tiendra le 16 avril 2015.

CIEMC-2 : 22/24 avril 2015 à Brazzaville

Unicongo participera à la deuxième Conférence internationale et exposition sur les mines solides au Congo. L'Union y sera présente dans une démarche d'accompagnement de ses adhérents et de communication vers l'international. Ce forum sera placé sous le haut patronage de Monsieur Pierre Oba, ministre des Mines et de la Géologie.



Journée mondiale de la santé et de la sécurité au travail (JMSST) : avril 2015

La sixième édition de la JMSST se tiendra fin avril, organisée par Unicongo. Les travaux préparatoires de cette nouvelle édition sont bien avancés, les offres tarifaires des stands ont été présentées aux responsables HSE des différentes entreprises. Cet événement ouvert aux entreprises de la place (membres ou pas) leur permettra d'exposer leur politique en matière d'hygiène et de sécurité pour leurs employés sur le lieu de travail (HSE). Comme le dit l'Organisation internationale du travail (OIT) à travers le thème de cette année : « Joignez-vous à nous à la construction d'une culture de la prévention en matière de SST. »



Zoom sur la deuxième assemblée générale ordinaire, après la réforme de 2012

Unicongo a tenu sa deuxième assemblée générale ordinaire deux ans après la modification de ses statuts, dont les grandes innovations ont été l'institution d'un conseil d'administration élu pour un mandat de trois ans, du comité des fédérations consacrant l'unification de l'Union dont l'efficacité a souffert de la bipolarisation entre Brazzaville et Pointe-Noire, des commissions thématiques et la restructuration du secrétariat général.

La salle de conférence Mfoa de l'hôtel Ledger Plaza de Brazzaville a accueilli la centaine de participants à l'assemblée générale, dont la première partie s'est déroulée en présence des invités représentant les administrations publiques et les organismes internationaux partenaires de l'Union.

Dans le rapport moral du conseil d'administration, Monsieur Christian Barros, président de l'Union, a fait le tour des points relatifs au fonctionnement des différentes instances. Il en a relevé d'une manière générale le bon fonctionnement, à l'exception de certaines fédérations et commissions thématiques qui n'ont pas régulièrement tenu leurs réunions, en dépit de l'existence de nombreux dossiers épineux concernant leur secteur.

Un bilan globalement positif

Il a par ailleurs noté le renforcement des ressources humaines du secrétariat général, les progrès réalisés dans la modernisation de l'outil informatique et dans le système de communication au sein de l'Union grâce à

l'acquisition d'un équipement pour la visioconférence, qui permet de tenir des réunions communes à partir des deux pôles que sont Brazzaville et Pointe-Noire. Il s'est également félicité des résultats atteints dans la défense des intérêts des membres, dans un environnement marqué en général par des pratiques administratives contraaires aux lois et règlements en vigueur dans le pays, tout en déplorant l'immobilisme observé dans la mise en place des instances du dialogue public-privé, qui devrait contribuer à améliorer le climat des affaires au Congo.

Les rapports des différentes fédérations ont fait état, d'une manière générale, d'un bon niveau d'activité au cours de l'année 2014, même si celui-ci a fléchi au dernier trimestre avec l'accumulation de la dette intérieure et la baisse du cours du baril de pétrole.

Tous les rapports d'activités des fédérations sont revenus sur les tracasseries liées à l'acharnement des administrations sur les entreprises privées et sur l'incapacité du système de formation national et du marché de l'emploi congolais à offrir aux entreprises la main-d'œuvre qualifiée répondant à leurs besoins.

Au niveau financier, le niveau satisfaisant des ressources de l'Union a permis de soutenir l'important programme d'équipement, de modernisation et de renforcement des ressources humaines. Aucune augmentation de cotisation n'a été prévue pour l'année 2015.

JEAN-JACQUES SAMBA

C2A Conseils Associés en Afrique Congo

Cabinet de Conseil Juridique et Fiscal



Agrément CEMAC n° SCF 10

C2A est un réseau de cabinets de conseil juridique et fiscal présent depuis plus de trente ans en Afrique francophone sub-saharienne.

Eric TASI NDJODO
Associé

Tél : +(242) 06 516 88 88

Email : endjodo@c2a-ci.com

327, avenue Marien Nguabi - BP 4905 Pointe Noire
Tél : 00 (242) 06 953 97 97

Autres bureaux :

Abidjan-Côte d'Ivoire • Conakry-Guinée • Douala-Cameroun
Libreville-Gabon • Malabo-Guinée Equatoriale

A la découverte du Samusocial Pointe-Noire

Le Samusocial Pointe-Noire est une association congolaise de lutte contre l'exclusion sociale des enfants et jeunes de la rue, créée en janvier 2006, à l'initiative de la Mairie de Pointe-Noire et du Samusocial International.

Le Samusocial assure la prise en charge médicale et psychosociale des enfants et jeunes de la rue, forme les partenaires opérationnels et mène des actions de sensibilisation et de plaidoyer auprès des pouvoirs publics. Le Samusocial assure une prise en charge d'urgence, médicale et psychosociale, des enfants et jeunes de la rue via deux dispositifs.

Les Equipes mobiles d'aide (EMA)

Une équipe pluridisciplinaire composée d'un travailleur social, d'un infirmier ou médecin et d'un chauffeur-accueillant social, et parfois d'un psychologue circule dans les rues de Pointe-Noire à bord d'un véhicule aménagé.

Six jours par semaine, de jour comme de nuit, les équipes vont à la rencontre des enfants et jeunes sur leurs lieux de vie. Les EMA apportent une assistance médico-psychosociale adaptée aux besoins des enfants rencontrés.

Ces rencontres marquent le début d'une véritable relation de confiance entre le Samusocial et les enfants, débouchant sur un accompagnement global. Les enfants dont l'état sanitaire et/ou psychologique nécessite un suivi continu sont mis à l'abri dans le centre.

Les enfants et jeunes incarcérés dans les postes de police et à la maison d'arrêt sont pris en charge par les EMA une fois par semaine minimum, en vue de leur apporter des soins et de rétablir le contact avec des éven-



Rencontre avec les enfants au cours d'une maraude.



Activités ludiques au CHUSIP.



Véhicule transportant l'EMA.

tuels membres de leur famille. Des permanences médicales et sociales sont également assurées à l'attention des enfants et jeunes hébergés dans les centres partenaires.

Le Centre d'hébergement avec soins infirmiers et psychologiques (CHUSIP)

Dispositif de relais à l'action des EMA sur le terrain, ce centre fonctionne 24h/24 tous les jours de l'année. D'une capacité de 24 lits infirmiers, le CHUSIP offre un hébergement à court ou moyen terme aux enfants les plus vulnérables. La durée de séjour de l'enfant est adaptée à sa demande et à ses besoins, et fonction des orientations disponibles, variant de quelques jours à plusieurs mois. Les enfants hébergés au CHUSIP bénéficient d'un suivi médical, social et psychologique.

En complément de cette prise en charge globale, des activités socio-éducatives et ludiques sont proposées aux enfants. Le CHUSIP est un véritable lieu de reconstruction et de stabilisation qui permet aux enfants, avec l'aide des équipes du Samusocial, d'élaborer un projet de sortie de rue, le plus souvent un retour en famille ou une orientation vers une structure d'hébergement à long terme.

Faire connaître la problématique des enfants de la rue

Le Samusocial Pointe-Noire a également pour objectif de lutter contre l'exclusion

sociale des enfants et jeunes de la rue en sensibilisant et en formant la population, en général, et le public en contact direct avec ces enfants, en particulier (structures de santé, postes de police...), et ainsi de lutter contre la stigmatisation dont les enfants sont victimes au quotidien.

Membre d'un réseau d'associations nationales travaillant dans le domaine de la protection de l'enfance, le Samusocial Pointe-Noire a initié un cadre de concertation entre les pouvoirs publics et la société civile afin de prendre des mesures concrètes visant à améliorer leur prise en charge.

En 2014, ce sont 410 enfants différents qui ont été pris en charge par le Samusocial Pointe-Noire, 170 enfants nouvellement identifiés, près de 2 000 prises en charge médicales et psychosociales en rue, et plus de 80 enfants orientés vers des centres long terme ou retournés en famille. Toutefois, les actions du Samusocial Pointe-Noire sont possibles grâce à des partenaires publics et privés qui apportent un soutien financier, matériel ou humain.

Comment aider le Samusocial Pointe-Noire ?

• Localisation : sur la route de l'aéroport, arrêt Boundji en allant vers le rond-point de Mpita, première impasse à gauche derrière SN Plasco (Eau Mayo)
• Contact : Tél. : 06 945 67 54. E-mail : communication.sspn@gmail.com

Les codes en vigueur dans le domaine économique au Congo

Couramment, le code est défini comme un ensemble des règles applicables dans un domaine donné. Les codes ayant une application nationale font l'objet d'une loi, à l'exception du code des marchés publics qui a été adopté par un décret :

- Le code général des impôts, institué par la loi n°39-62 du 28 décembre 1962 modifié et complété par les lois de finances successives.
- Le code de travail, institué par la loi n° 45-75 du 15 mars 1975 modifiée et complétée par la loi n° 6-96 du 6 mars 1996.

- Le code de la Sécurité sociale, institué par la loi n° 004-86 du 25 février 1986.

- Le code de déontologie des professions de la santé et des affaires sociales, institué par la loi n° 009/88 du 23 mai 1988.

- Le code de l'environnement, institué par la loi n° 003-91 du 23 avril 1991 sur la protection de l'environnement. Ce code est en cours de révision.

- Le code des hydrocarbures, institué par la loi n° 24-94 du 23 août 1994 est en cours de révision.

- Le code forestier, institué par la loi n° 16-2000 du 20 novembre 2000. Ce code est en cours de révision.

- Le code des investissements – plutôt appelé « charte des investissements » – institué par la loi n° 6-2003 du 18 janvier 2003. Il découle de la charte des investissements Cemac adoptée par le règlement n°17/99/Cémac-20-CM-03 du 17 décembre 1999.

- Le code de l'eau, institué par la loi n° 13-2003 du 10 avril 2003.

- Le code de l'électricité, institué par la loi n° 14-2003 du 10 avril 2003.

- Le code du domaine de l'Etat, institué par la loi n° 9-2004 du 24 mars 2004.

- Le code minier, institué par la loi n° 4-2005 du 15 avril 2005.

- Le code des marchés publics, institué par le décret n° 2009-156 du 20 mai 2009.

A ce jour, le Congo ne dispose pas d'un code du commerce. Toutefois, un projet d'élaboration d'un code du commerce au Congo a été initié par le Projet d'appui au renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales (PRCCE).

Les codes communautaires

Concernant les codes communautaires, ceux-ci ont été élaborés dans le cadre de la Communauté des Etats d'Afrique centrale (Cémac). Ils sont relatifs aux domaines réglementés par la Cemac et s'appliquent par conséquent dans les six Etats membres de cette communauté : le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, la RCA, le Tchad. Ces codes sont :

- Le code des douanes, institué par l'acte n°8/65-Udeac-37 du 14 décembre 1965 du Conseil des chefs d'Etat de l'Udeac, complété ou modifié par les actes successifs.
- Le code de l'aviation civile adopté par le règlement n°10/00-Cemac-056-CM-04 du 21 juillet 2000.

- Le code de la marine marchande, adopté par le règlement n° 03/01-UEAC 088-CM-06 du 3 août 2001.

- Le code de la route, adopté par le règlement n° 04/01-UEAC 089-CM-06 du 3 août 2001.

Différents secteurs d'activité économique sont régis par des codes nationaux, tandis que d'autres le sont par des codes communautaires parfois méconnus. Cet article en fait le répertoire pour une meilleure vulgarisation des codes appliqués au Congo dans le domaine économique.

- Le code de la navigation intérieure Cemac-RDC, adopté par le règlement n° 14/99-Cemac-036-CM-03 du 17 décembre 1999, qui s'applique aux Etats membres de la Cemac et à la RDC.

Les codes extra-Cemac

D'autres codes concernant des communautés plus larges que la Cemac. C'est le cas en matière de Sécurité sociale de la Cipres

et en matière d'assurances de la Cima, qui couvrent des Etats d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Ouest.

La Conférence interafricaine de la prévoyance sociale (Cipres) est un organisme créé le 21 septembre 1993 à Abidjan (Côte d'Ivoire). Il fixe les règles communes de gestion des organismes de prévoyance sociale en vue de rationaliser leur fonctionnement pour mieux garantir les intérêts des

assurés sociaux, y compris ceux des travailleurs migrants. Elle regroupe 14 Etats : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Centrafrique, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée équatoriale, le Mali, le Niger, la République démocratique du Congo, le Sénégal, le Tchad, le Togo.

La Conférence interafricaine des marchés d'assurances (Cima) regroupe les mêmes Etats que la Cipres depuis le 10 juillet 1992, auxquels s'est jointe la Guinée-Bissau en 2002. La Cima a institué un code des assurances qui s'applique dans tous les Etats membres.

D'une manière générale, les codes communautaires, tout en portant sur des secteurs particuliers, s'inscrivent dans le processus global de l'intégration économique des Etats africains, c'est en cela que leurs impacts suscitent un intérêt particulier.

JEAN-JACQUES SAMBA

Les sanctions pénales aux incriminations prévues par les Actes uniformes de l'Ohada

Il est généralement admis que le droit pénal des affaires est une discipline qui englobe d'une manière classique les infractions de droit commun qui ont cours habituellement dans les affaires telles que l'escroquerie, l'abus de confiance, l'émission de chèque sans provision, la filouterie, les infractions typiques qui découlent du droit pénal des sociétés ou du droit pénal du prêt d'argent, ou encore les infractions relatives aux marchés financiers.

Plus de vingt ans après la signature du Traité de Port-Louis, le législateur Ohada ne pouvait certainement pas imaginer que certains Etats hésiteraient, sinon rechigneraient, à déterminer les sanctions pénales susmentionnées. Mais l'évidence est là, incontestée et incontestable : seuls cinq pays sur dix-sept ont sacrifié à cette obligation. Ces Etats pionniers sont le Sénégal, le Cameroun, la République centrafricaine, le Bénin et, le dernier en date, le Congo.

Pour se conformer à l'exigence du Traité de l'Ohada, le Congo a publié la loi n°12-2013 du 28 juin 2013 portant sanctions pénales aux infractions prévues par l'Acte uniforme relatif au droit commercial général, au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, au droit comptable, au droit des sûretés et au droit des procédures collectives d'apurement du passif. Il est conséquemment aisé de constater que sont particulièrement visés les comportements « anti-économiques » (dixit Roger Sockeng, juriste camerounais, in « Droit pénal des

Le Traité Ohada dispose à son titre 2, article 5, alinéa 2, qui suit : les actes uniformes peuvent inclure des dispositions d'incrimination pénale. Les Etats-Parties s'engagent à déterminer les sanctions pénales encourues. Pour être en conformité avec ce traité, la République du Congo a publié la loi n°12-2013 du 28 juin 2013 portant sanctions pénales aux infractions des Actes uniformes relatifs au droit commercial général, au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, au droit comptable, aux droits des sûretés et au droit des procédures collectives d'apurement du passif.



l'activité des commerçants et la comptabilité des entreprises, la dissolution et la liquidation des sociétés, les procédures collectives d'apurement du passif.

Un levier d'amélioration du climat des affaires

C'est ainsi que sont donc réprimés, à titre d'illustration et de manière non exhaustive, la surévaluation des apports en nature (emprisonnement de six mois à deux ans et une amende d'au plus 10.000.000 FCFA en application de l'article 4 de la loi précitée), l'abus des biens et du crédit de la société (emprisonnement d'un à cinq ans et amende maximale de 30.000.000 FCFA en application de l'article 8 de la loi précitée) ou la distribution des dividendes fictifs (emprisonnement d'un à cinq ans ou une amende de 30.000.000 FCFA en application de l'article 6 *ibidem*).

affaires Ohada » 1^{re} édition, mars 2007, Presses Minsi le Competing) qui se développent de manière récurrente dans la constitution de la société, la modification du capital, le fonctionnement des sociétés,

Sofia Beach
Qui peut faire ça ?

Parc de jeux pour enfants de 0 à 16 ans

Sur la Côte Sauvage (face à l'hôtel Azur Le Gilbert's)

SOFIA SERVICES
Tél. : (+242) 06 992 31 31
(+242) 06 643 10 78
diradj.sofia_services@outlook.fr

Le 30 janvier 2014, l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique était révisé par le législateur communautaire. Cette révision induit logiquement une harmonisation prochaine par le législateur congolais qui consisterait à un amendement de la loi n°12-2013, car d'autres incriminations ont été posées par ce nouveau texte. En définitive, et avec la nouvelle loi sur les sanctions pénales, les acteurs congolais du droit pénal des affaires (magistrats, avocats, notaires, opérateurs économiques et autres juristes d'entreprise) disposent désormais d'un outil qui va formellement contribuer à l'amélioration d'un climat des affaires des plus moroses, comme l'atteste le rang du Congo au classement *Doing Business*. A cet égard, une grande responsabilité pèse principalement sur les magistrats se prononçant en matière commerciale. Selon une formule consacrée et notoire, le juge, à l'examen d'un dossier, n'obéit qu'à la loi et à son intime conviction. Cette maxime prend tout son sens dans les différends d'affaires où la jurisprudence contribue indéniablement à assainir les rapports entre les entreprises et leurs animateurs. Il est donc convenable, dans l'application de la loi n°12-2013 portant sanctions pénales, que les magistrats fassent preuve de fermeté sans tomber dans les travers souvent décriés d'une répression excessive.

ARMAND CLAUDE DEMBA, MAGISTRAT HORS HIÉRARCHIE, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION NATIONALE OHADA DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO

Le bilan de la Commission nationale des investissements en 2014

Avec un total d'investissements chiffrés à 1 496 milliards de FCFA, 2014 a été de loin l'année record depuis 2008 en termes de volume d'investissements ayant été agréés aux régimes de la charte des investissements. Dans le domaine des créations d'emplois, 14 653 étaient prévus en 2014 contre 33 504 en 2011, pour un montant prévisionnel des investissements de 736 milliards de FCFA, correspondant pourtant à la moitié de celui de 2014. D'une année à une autre, il est constant d'observer que la proportion la plus importante des investissements va au secteur tertiaire, suivi du secteur secondaire, et bien en deçà le secteur primaire, respectivement avec 58%, 31% et 11%. Une analyse fine de la répartition des investissements par branches à l'intérieur de chaque secteur révélera des distorsions qu'on peut observer avec l'absence d'impacts de ces investissements sur l'évolution des exportations, hors pétrole ou hors bois bruts et sur les énormes importations de produits alimentaires du Congo, dont la hausse est loin d'être infléchi par les impor-

Le niveau des investissements est un indicateur significatif d'appréciation du dynamisme d'une économie, à côté notamment de l'évolution des exportations. De 2008 à 2014, les dossiers d'investissements soumis à la Commission nationale des investissements ont atteint les 4 891 millions de FCFA pour une création prévisionnelle de 74 383 emplois.

tants investissements annoncés dans le secteur primaire, où l'exploitation forestière et les mines dominent largement l'agriculture. La structure des investissements au Congo, depuis des années, n'a pas encore infléchi la dépendance de l'économie vis-à-vis du pétrole et du bois, qui pérennise sa fragilité face aux chocs du marché international. La diversification, qui est l'une des options fondamentales pour soustraire l'économie congolaise de sa fragilité, a déjà fait l'objet d'un certain nombre d'études qui ont mis en évidence des nombreuses potentialités en termes de production, de transformation et d'emploi dans le secteur agricole, de la pêche continentale et de l'élevage, dans le secteur forestier et des services

à forte valeur ajoutée tels que le tourisme. La récente chute du prix du pétrole avec ses graves conséquences sur l'économie et l'emploi au Congo rappelle l'impérieuse et urgente nécessité de la mise en œuvre d'une politique de diversification de l'économie avec des déclinaisons sectorielles cohérentes. Cette diversification doit tenir compte des exigences de la mondialisation et de l'intégration régionale en s'adossant sur une véritable mise en valeur des ressources locales naturelles et humaines, avec des investissements adéquats dans la formation à la hauteur des ambitions du développement national.

JEAN-JACQUES SAMBA

Le chèque-service, un nouvel instrument en gestation pour l'appui des PME et TPE



Les TPE et PME congolaises n'ont jamais bénéficié d'autant d'attentions de la part des pouvoirs publics et des partenaires au développement. Le projet du dispositif de chèque-service s'inscrit dans la suite du Fonds d'appui à coûts partagés et de la Maison de l'entreprise du Congo.

Les capacités des TPE et PME à s'adapter aux changements de l'environnement grâce aux ressorts de flexibilité dont elles disposent et à leur potentiel de création d'emplois en font un outil adapté de création de richesses et de lutte contre la pauvreté, dans le contexte des pays en développement. Pour cela, une attention particulière leur est accordée, comme en témoignent

les nombreux projets qui leur sont consacrés au Congo ces dernières années. Le dispositif de chèque-service actuellement en étude est un instrument qui renforcera certainement l'arsenal des instruments d'appui au développement des TPE-PME congolaises, qui sont au centre des préoccupations de la diversification de l'économie congolaise. Des ateliers de validation de l'étude de faisabilité de ce

dispositif ont été organisés les 17 et 19 décembre 2014 à Pointe-Noire et Brazzaville. Cette étude, qui a bénéficié du soutien du CDE à travers le Projet de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales, a mis en évidence la nécessité de développer le marché aujourd'hui défaillant des services d'appui aux entreprises. Ceci en raison de la faible appréciation des TPE-PME sur la valeur des services, de leurs coûts dissuasifs et des prestations insuffisamment adaptées à leurs besoins. D'où la nécessité de mener des actions de communication et de sensibilisation des TPE-PME, de formation des prestataires pour qu'ils adaptent leur offre de services, et de mettre en place un dispositif de chèque-service pour abaisser la barrière d'accès des TPE-PME aux services. Le principe de fonctionnement d'un dispositif de chèque-service est le cofinancement (la TPE-PME devant cofinancer, elle aussi, une partie du coût des services) par

un mécanisme simple, à travers un guichet dédié, avec un minimum d'interférences et en accordant la priorité au volume des prestations de services en faveur des TPE-PME. Les services standards subventionnés offerts par les prestataires doivent répondre à la demande des TPE-PME. Les prestataires sont au préalable accrédités dans la transparence d'une part, et les TPE-PME doivent bénéficier de l'égalité d'information, de la liberté de choix, de l'impartialité de l'accès aux services, et donc de participer au cofinancement du coût d'autre part. Un audit du système périodique du système est prévu. Une mobilisation de tous les acteurs du dispositif est indispensable afin qu'il porte ses fruits une fois mis en place : les entreprises bénéficiaires éligibles, et les prestataires éligibles pour la liste de services accrédités sur la base de la nomenclature de services standards.

JEAN-JACQUES SAMBA

EURO TECH

Pièces Détachées d'Origine

Voitures
Toyota, Nissan, Mercedes-Benz, Mitsubishi, Audi, Chrysler, Volkswagen, Suzuki, Bmw

Equipement lourd
Autres
Filtres engins, Huiles moteurs, Graisses, Pneus ...

Camions
Mercedes, Renault, Man, Iveco, ...

Pointe-Noire / République du Congo
Rond Point DAVUM, route de l'aéroport
Grand Marché, station Mvou Mvou,
Tél: 05 300 00 06 - 06 900 05 05

Brazzaville / République du Congo
Avenue de LA PAIX, POTO POTO
Tél: 06 856 96 96 - 05 610 05 05

La façon la plus simple de récompenser votre entreprise

BlueBiz est le programme d'AIR France et KLM exclusivement dédié aux entreprises. Profitez dès à présent de l'inscription gratuite en prévision de vos prochains voyages et cumulez des Blue Credits pour réserver vos billets Prime.

Inscrivez-vous gratuitement sur airfrance.com ou flashez ce code avec votre smartphone

BRÈVES ÉCO

Un nouveau C2D pour le Congo-Brazzaville

Après le premier Contrat de désendettement et de développement (C2D) octroyé en 2010, d'un montant de 80 millions d'euros, le pays vient de bénéficier d'un second contrat de ce type dans le cadre de sa coopération avec la France, d'un montant de 149 millions d'euros, courant sur la période 2015-2019. Trois secteurs sont ciblés au titre de ce financement : les infrastructures, les forêts et les prêts sociaux. A noter également, selon les informations de l'Agence française de développement (AFD), la décision de reprise du versement des fonds souverains qui étaient bloqués depuis l'année 2015.

Le développement au cœur des débats à Casablanca...

Le Maroc reste plus que jamais impliqué dans le dynamisme économique du continent. En témoigne l'initiative du groupe Attijariwafa Bank et de Maroc Export, coorganisateurs de la troisième édition du forum Afrique Développement qui s'est tenue en février dernier dans la capitale économique marocaine. Ce lieu d'échanges entre différents acteurs économiques continentaux vise à promouvoir la coopération Sud-Sud. En creux, il permet aussi au royaume chérifien de se positionner comme incontournable dans le développement économique du continent.

... et l'émergence au centre de ceux de Bamako

Une projection vers 2035, avec une interrogation sur les ambitions d'émergence des pays africains à cette échéance. Telle était la question centrale qui a prévalu lors du quinzième Forum de Bamako qui s'est tenu concomitamment à celui de Casablanca. Economistes, entrepreneurs et diplomates ont ainsi pu croiser leurs points de vue sur ce thème et sur son corollaire : comment favoriser le développement des entreprises africaines, et notamment celui des entreprises de grande envergure.

Maintien de la croissance africaine, en dépit d'Ebola

Selon les prévisions de l'Organisation des Nations unies (ONU), la croissance du continent est projetée à 5% pour l'exercice 2015. L'épidémie liée à la propagation du virus Ebola, outre les drames humains qu'elle provoque, suscitait également des inquiétudes sur les résultats macroéconomiques de l'Afrique. Or, les trois pays principalement touchés par ce fléau sanitaire – le Liberia, la Sierra Leone et la Guinée – ne représentent que 1% du PIB continental, selon les analyses des experts onusiens. En revanche, la situation économique de ces trois nations d'Afrique de l'Ouest sera inévitablement impactée, d'où la probable nécessité d'un allègement de leur dette pour espérer une relance.

La réforme du système de Sécurité sociale

La Caisse nationale de Sécurité sociale et la Caisse de retraite des fonctionnaires sont actuellement les deux piliers de la Sécurité sociale au Congo. L'une couvre les travailleurs soumis au code du travail, et l'autre les agents de la fonction publique. Depuis 2011, la réforme est en cours. Quelles en sont les principales innovations ?

La Caisse de compensation et des allocations familiales, créée par arrêté 1925 ITT/MC du 28 juin 1956, est le premier organisme de Sécurité sociale ayant fonctionné au Congo avant l'indépendance. Puis la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS) l'a remplacée en 1974, avant l'avènement de la Caisse nationale de Sécurité sociale (CNSS), créée par la loi n°004/86 du 25 février 1986, instituant le code de la Sécurité sociale. Le régime de Sécurité sociale, géré jusqu'à présent par la CNSS, se décline en trois branches :

- la branche des prestations familiales ;
- la branche des risques professionnels ;
- la branche des pensions de vieillesse et d'invalidité.

Dans le cadre de la réforme initiée en 2011, la loi n° 31-2011 du 15 juillet 2011 a institué un système de Sécurité sociale visant à protéger les travailleurs et leur famille, ainsi que les autres catégories de la population, contre les risques et les aléas inhérents au travail et à la vie. La grande innovation du nouveau système de Sécurité sociale est que d'une part, en plus des travailleurs et de leurs familles, il s'applique également aux autres catégories de la population, et d'autre part, il comprend des régimes obligatoires dont la gestion est assurée exclusivement par les organismes de Sécurité sociale de droit public et des régimes non obligatoires pouvant être gérés par les organismes de Sécurité sociale de droit privé, mais également de droit privé, agréés par arrêté du ministre chargé de la Sécurité sociale. Outre les régimes non obligatoires, les organismes de Sécurité sociale de droit privé peuvent proposer aux affiliés des régimes obligatoires, des compléments d'actions et des prestations sociales dans des conditions définies par décret.

Les taux de cotisations sociales des régimes obligatoires sont fixés par décret en Conseil des ministres. Pour les régimes non obligatoires, le taux maximum des cotisations sociales et le niveau minimum des prestations sont aussi fixés par décret en Conseil des ministres. La loi n°10-2014 du 13 juin 2014 a dissous la Caisse nationale de Sécurité Sociale, et deux nouvelles caisses ont été créées : la Caisse des risques professionnels et des pensions des travailleurs du secteur privé et la Caisse de la famille et de l'enfance en difficulté. Toutefois, en attendant le fonctionnement des nouvelles caisses et la mise en œuvre des nouveaux régimes, à titre transitoire, la CNSS continue de gérer les régimes actuels.

Les deux nouvelles caisses de Sécurité sociale

- La Caisse des risques professionnels et des

pensions des travailleurs du secteur privé a été créée par la loi 11-2014 du 13 juin 2014 pour gérer les régimes des risques professionnels et des pensions des travailleurs du secteur privé institués par la loi n° 18-2012 du 22 août 2012. Il est à noter que ces régimes existaient déjà sous la gestion de la CNSS.

- La Caisse de la famille et de l'enfance en difficulté a été créée par la loi 12-2014 du 13 juin 2014 pour gérer le régime de la famille et de l'enfance en difficulté, et assurer les prestations sociales relatives aux branches de la maternité, des prestations familiales, de l'insertion sociale, et toutes autres branches en rapport avec le régime de la famille et de l'enfance en difficulté. Actuellement, la CNSS gère partiellement ces régimes que la loi vient d'étendre à l'enfance en difficulté et à l'insertion sociale.

La question cruciale des équilibres financiers

A la différence de la Caisse des risques professionnels et des pensions des travailleurs du secteur privé, qui sera essentiellement financée par des cotisations provenant du secteur privé, la Caisse de la famille et de l'enfance en difficulté sera, par contre, financée par des cotisations du secteur privé et de l'Etat, car les bénéficiaires du régime de la famille et de l'enfance en difficulté sont les employés du secteur privé, les agents de l'Etat, les tra-

vailleurs indépendants et leurs ayants-droits. Concernant le régime d'assurance-maladie universelle récemment institué par la loi n° 37-2014 du 27 juin 2014, aucune caisse spécifique devant la gérer n'a encore été créée. Pour le régime des pensions des agents de l'Etat, objet de la loi n°11-2012 du 4 juillet 2012, sa gestion est toujours assurée par la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF), qui a été créée par le décret n° 87-447 du 19 août 1987.

Le problème récurrent de l'équilibre financier des différentes branches de Sécurité sociale, structurellement déficitaires et auquel a toujours été confrontée la CNSS – qui, heureusement, se dilue dans l'unicité de la gestion au sein d'une même caisse où les branches largement excédentaires « comblent » les déficits des autres – ressurgit avec la création des plusieurs caisses spécialisées par régime. Ainsi, l'épineux problème du financement des nouvelles caisses héritant des branches de Sécurité sociale déficitaires se posera avec acuité. Il en sera de même des caisses qui géreront les nouveaux régimes, dont il faudra trouver les sources de financement. La loi n° 31-2011 y a pensé en prévoyant un comité national de financement de la Sécurité sociale ayant pour missions de déterminer les conditions générales de l'équilibre financier des régimes obligatoires de la Sécurité sociale, d'approuver les budgets en recettes et en dépenses des organismes de Sécurité sociale de droit public, de fixer le niveau d'intervention de l'Etat dans le financement de chaque régime obligatoire de Sécurité sociale, de proposer les types et les niveaux de prélèvements sociaux à opérer pour le financement de la Sécurité sociale. Si le problème de financement du nouveau système de Sécurité sociale n'est perçu que sous l'angle de l'équilibre financier des nouvelles caisses, il devrait également tenir compte de la capacité de leurs contribuables – et plus généralement des entreprises et de l'économie congolaise – à le financer sans affecter leur équilibre.

JEAN-JACQUES SAMBA

Salon Promote : une présence timide des entreprises congolaises

Quelles perspectives pour les entreprises congolaises lorsqu'elles tournent le dos à l'intégration régionale en Afrique centrale et à la mondialisation ?

A peine une dizaine de PME congolaises ont participé, du 6 au 14 décembre 2014, au Salon international de l'entreprise, Promote, organisé au Palais des congrès de Yaoundé par le gouvernement camerounais en partenariat avec la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC).

Ce salon, qui se tient depuis 2002, en est à sa cinquième édition. Il constitue le plus grand salon international d'Afrique centrale dédié à l'entreprise, avec plus de 800 exposants, PME et grandes entreprises de tous les secteurs économiques, et une trentaine de pays représentés, issus de tous les continents. Les quelques PME congolaises présentes à Promote, essentiellement de Pointe-Noire, ont bénéficié d'un financement du CDE via le Projet de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales (PRCCE) de l'Union européenne et de la CEEAC. GX International et la laiterie (Sélé) ont été les seules entreprises membres d'Unicongo parmi les exposants.



LASSARAT CONGO

■ PEINTURE ET REVÊTEMENTS

Décapage par projection d'abrasif
Grenailage de sol
Décapage Ultra Haute Pression
Revêtements Anticorrosion
Protection passive incendie

■ OFFSHORE

Plate-Formes
FPSO
Navires

■ ECHAFFAUDAGE

■ INDUSTRIES

Raffineries
Terminaux gaziers
Réservoirs
Cuves



LASSARAT Congo
Avenue du Havre BP 571, Pointe Noire
Tél : +242 06 662 64 21

www.lassarat.com

OLYMPIC PALACE

Sejour, Charme et Gastronomie

54 CHAMBRES LUXES • 3 SUITES PRESTIGES • 1 SUITE EXECUTIVE



- Chambres spacieuses, vue sur piscine, internet wifi, coffre fort, mini bar, ...
- Salle de réunion
- Détente, piscine dans un cadre de verdure unique
- Restaurant "Le Missalas", cuisine gastronomique européenne et raffinée congolaise
- Restaurant "L'Oriental", cuisine spécialités marocaines et libanaises
- Garden Grill snacking, au bord de la piscine
- Fêtez vos événements privés
- Fitness d'exception avec espace de musculation, saunas, jacuzzis ainsi que deux salles de massages thaïlandais
- Galerie de boutiques



Brazzaville : Tel : 242.22.281.12.49 / 242.05.730.16.16
 15 avenue de l'amitié - BP 1050 - Brazzaville - CONGO
 E-mail : contact@olympic-palace-hotel.net
 Site Web : www.olympic-palace-hotel.net

Laser

La timide présence des entreprises congolaises à Promote est un signe préoccupant, au moment où la République du Congo consacre une part très importante de son budget d'investissements à la construction des infrastructures, visant à réhabiliter le rôle de transit du pays et à accélérer son intégration à l'économie régionale. La route de Ouessou-Brazzaville, qui relie déjà le marché congolais à l'économie camerounaise, est une interpellation urgente des entrepreneurs à sortir de la perception étreinte de l'économie congolaise.

De l'importance de l'intégration régionale

Peut-on continuer d'investir au Congo dans l'ignorance des enjeux de l'intégration

régionale et de la mondialisation, qui offrent autant d'opportunités, mais qui présentent également des menaces pour les entreprises congolaises qui croient être protégées à l'intérieur des frontières nationales, alors que des produits venant parfois de très loin sont plus compétitifs que les leurs ? Cette interrogation vaut aussi bien pour les PME que pour les grandes entreprises.

L'é étroitesse du marché congolais et les exigences de la compétitivité sont des facteurs déterminants des choix d'investissements, notamment dans le secteur industriel, où le niveau minimum de production est souvent très élevé, pour garantir la viabilité économique des investissements face à la concurrence de plus en plus acerbe.

Le marché régional est généralement perçu comme un champ d'apprentissage à l'exportation pour les entreprises, qui seront tôt ou tard confrontées à la mondialisation, d'où l'intérêt de saisir toutes les occasions qu'offrent des événements tels que Promote pour découvrir le marché de l'Afrique centrale, de plus en plus à leur portée grâce à l'amélioration et au développement des infrastructures d'intégration régionale.

JEAN-JACQUES SAMBA

Le chiffre

92 000



En euros, c'est le montant des gains perçus par chaque joueur ivoirien après la victoire en Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2015. Le pactole comporte le titre de propriété d'une villa d'une valeur de 46 000 euros, et un montant équivalent en espèces. A noter que l'entraîneur français des Éléphants, Hervé Renard, déjà vainqueur dans la compétition avec la Zambie en 2012, est encore mieux loti avec une prime de 114 000 euros. A défaut de mouiller le maillot, gageons que l'épilogue de la série de tirs au but l'aura tout de même fait transpirer sous sa légendaire chemise blanche...

BRÈVES ÉCO

BAD : qui pour succéder à Donald Kaberuka ?

Le 28 mai prochain apportera la réponse. D'ici là, les huit candidats en lice auront fourni leurs arguments pour tenter de convaincre les membres du Conseil directeur de la Banque africaine de développement. Parmi les prétendants, la seule femme candidate est aussi la plus jeune. La Cap-Verdienne Christina Duarte, cinquante-deux ans, ancienne vice-présidente de Citibank (Angola) et ministre des Finances et du Plan depuis 2006, peut mettre à son crédit les bons résultats économiques enregistrés par son pays. Les autres candidats sont Akinwumi Adesina (Nigeria), Sufian Ahmed (Ethiopie), Jaloul Ayed (Tunisie), Bédoumra Kordjé

(Tchad), Samura Kamara (Sierra-Leone), Thoma Sakal (Zimbabwe) et Birama Boubacar Sidibé (Mali).

Quand le Grand Nord explore le Sud

Norfund, un fonds d'investissement norvégien a décidé de se positionner sur le marché du secteur énergétique camerounais en rachetant 30% des actifs de CDC, l'agence de développement du gouvernement britannique dans le capital de Globeleq Africa, (entité du Fonds d'investissements britannique Actis qui contrôle plusieurs centrales électriques en Afrique). C'est notamment le cas de la centrale thermique située près de Douala, à Dibamba, et de la centrale à

gaz de Kribi, qui projette une extension prochaine.

Air Namibia se sent pousser des ailes

La compagnie nationale, qui mesure l'é étroitesse de son marché national, a pris langue avec les autorités angolaises et kenyanes dans la perspective d'ouvrir de nouvelles lignes directes vers ces destinations. Une ouverture vers le nord après celle déjà négociée au sud, en direction du Cap et de Johannesburg. L'occasion, également, pour René Gsponer, le directeur général par intérim de la compagnie, de souligner les difficultés d'évolution au sein du marché interafricain et du protectionnisme qui prévaut.



VOTRE DISTRIBUTEUR OFFICIEL VOLVO TRUCKS, VOLVO CONSTRUCTION EQUIPMENT & VOLVO PENTA

Pointe Noire : +242 06 508 24 43 | Brazzaville: +242 06 666 38 38 | Technique : +242 06 440 51 28

INFO@SMT-CONGO.COM

WWW.SMT-CONGO.COM



DE L'EXPÉDITEUR AU DESTINATAIRE

GX International, présent sur l'ensemble de la chaîne logistique de transport



Leader national en messagerie express, GX International, fort de ses vingt-deux ans d'existence, brasse un flux de plus de 350 000 plis et colis transportés par an. La société est désormais présente sur l'ensemble de la chaîne logistique de transport. Retour sur un parcours atypique avec son DG, Monsieur Georges Mampouya.

Ancien fonctionnaire, professeur d'anglais commercial dans les lycées et à l'université de Brazzaville, puis diplomate au ministère de la Coopération, Georges Mampouya est sollicité par la société DHL International qui s'est implantée au Congo en 1982. Son bilinguisme aidant, il intègre donc facilement cette société de messagerie en 1983-84.

Les huit années qu'il va passer chez DHL vont lui permettre de comprendre les mécanismes de fonctionnement de cette entreprise, et surtout de saisir la réalité concrète de la dynamique commerciale qu'il enseignait jusque-là de façon théorique ou virtuelle. Au point que l'idée de créer son entreprise germe en lui. Il se rend ainsi compte que, sans entrer en concurrence déloyale

contre DHL, il peut reproduire le même service, mais au niveau national. Entendu que ce n'était pas la vocation de DHL, qui ne desservait le Congo qu'avec l'étranger ou l'international, et qu'il n'y avait aucun service reliant les localités ou villes du Congo entre elles. Et pourtant, le besoin était là. Après avoir longtemps hésité, arrive le déclic. « *Je me trouvais un jour à la réception lorsqu'un client est arrivé, pli en main. Il voulait que celui-ci soit livré le jour même dans un autre quartier de la ville, avec accusé de réception. Nous étions désespérés et ne savions que faire, car DHL n'avait pas prévu ce service et nous n'avions aucune cotation tarifaire. J'ai alors compris que je pouvais saisir ma chance dans ce créneau. C'est ainsi que deux mois seulement après ce fait, en 1992, j'ai déposé ma démission à DHL, sans préavis, et donc sans perce-*

voir aucun droit », dit-il. L'idée de s'installer à son compte personnel est alors très forte. Mais nombreuses sont les personnes qui trouvent plutôt folle l'idée de quitter la si prestigieuse DHL International, avec un très bon salaire, pour aller à l'aventure... Georges Mampouya crée donc officiellement son entreprise le 17 juillet 1992, sous l'appellation de GX International, une société de messagerie express qui commence réellement ses activités en janvier 1993. Dans la formulation administrative et juridique de la création de son entreprise, il bénéficie des services de son épouse, notaire de profession. La société GX International est donc très vite créée, avec au départ l'ambition de couvrir les besoins des deux principales villes du pays, Brazzaville et Pointe-Noire. Très rapidement, GX International parvient à capter le flux de la messagerie entre les deux villes.

Une palette complète de services professionnels à votre disposition

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Manutention portuaire
- Consignation de navires
- Logistique
- Déménagement

Notre devise
ALLER + LOIN

SERVICE COMMERCIAL

Membre du réseau GTO
www.gxinternational.net

Pointe-Noire : Rond Pointe Kassai (face au CCF)
Tél : (+242) 05 550 10 75 / 06 622 00 03

Brazzaville : 1 Av. Foch (face à la Mairie)
Tél : (+242) 05 550 10 87 / 06 622 00 01

www.tnt.fr

LES PRODUITS SMT CONGO-VOLVO À LA LOUPE

« Nos camions passent là où d'autres marques ont des difficultés à le faire »

Distributeur officiel et exclusif des marques Volvo au Congo, SMT est présent à Brazzaville, où se trouve son siège social, et à Pointe-Noire. Très rapidement, la société s'est imposée sur le marché local de vente de camions, engins et groupes électrogènes. Notoriété des produits Volvo oblige, savoir-faire de SMT aidant. Explications croisées avec M. François Van Bladel, directeur financier, et M. Sylvain Pelé, directeur du service après-vente.

L'entrée de la société SMT Congo est surmontée par une enseigne Volvo qui domine pratiquement la grande avenue de l'Aéroport à Pointe-Noire. Pouvez-vous nous présenter SMT Congo ?

François Van Bladel : SMT Congo est installé au Congo depuis 2011 sous cette appellation, mais la société existait déjà depuis l'année 2000. Nous sommes distributeurs officiels et exclusifs de plusieurs marques

distribuons des camions, beaucoup de sociétés de transports nous ont suivis, notamment celles qui assurent le transport sur la route entre Pointe-Noire et Brazzaville, et qui ont choisi la marque Volvo pour sa fiabilité et sa robustesse. En termes d'image de marque, nous bénéficions d'une très bonne notoriété et de plus en plus des clients nous font confiance. Aujourd'hui, ces derniers nous félicitent pour les capacités et les performances



Volvo : Volvo Construction Equipment avec leur gamme complète d'engins de travaux publics, Volvo Trucks et Volvo Penta pour les moteurs électrogènes et les moteurs de bateaux, etc. Nous distribuons également des chariots élévateurs et des semi-remorques. En plus des marques Volvo, nous distribuons une marque chinoise à laquelle Volvo s'est associée. Il s'agit de la marque SDLG, qui comprend des machines de travaux publics robustes, avec des coûts d'exploitation optimisés. SMT Congo est basé à Brazzaville, où se trouve le siège social, et est également présent à Pointe-Noire avec une structure similaire ; des bureaux et un atelier où l'on assure des contrats de maintenance avec une trentaine d'employés sur les deux sites.

Pouvez-vous revenir sur vos activités ?

François Van Bladel : L'essentiel de nos clients est constitué des sociétés du secteur des BTP et des transports. Du fait que nous

de nos véhicules. Nos camions passent à des endroits où d'autres marques ont des difficultés, voire une impossibilité à passer. Tous nos véhicules sont tropicalisés et tout à fait adaptés au climat et à l'environnement africain.

Quelles sont les particularités de SMT Congo, autrement dit, qu'est-ce qui vous distingue des autres distributeurs ?

Sylvain Pelé : Nous avons plusieurs atouts. D'abord nous disposons d'une équipe très dynamique et entretenons un bon relationnel avec notre clientèle. Nous avons deux ateliers de service après-vente à Brazzaville et à Pointe-Noire, avec des techniciens dédiés à la réparation des produits Volvo. Chacun de nos techniciens est doté d'une valise-diagnostic et est capable d'intervenir indifféremment, aussi bien sur un camion, un engin, des groupes électrogènes, des moteurs de bateaux, etc. Bien souvent, en ce qui concerne un moteur Volvo, qu'il soit dans un groupe

électrogène, sur un engin ou un camion, il y a énormément de références communes. Nos clients ont donc beaucoup plus de chance de trouver chez nous une pièce de rechange disponible, et donc de pouvoir réparer rapidement pour faire tourner leur outil de travail. Dans notre système après-vente, nous proposons de suivre nos clients par le biais d'un contrat de maintenance, ce qui leur permet de profiter de coûts maîtrisés au niveau de l'entretien. Les moteurs montés sur nos engins, nos groupes et nos camions sont quasiment équivalents à ce qu'on peut trouver en Europe. La structure de ces moteurs, leur système d'injection est identique.

Quelle est la responsabilité sociétale de MST Congo ?

François Van Bladel : Notre responsabilité sociétale se situe au niveau pédagogique, celui du transfert de technicité. Aujourd'hui, un mécanicien qui peut changer un embrayage ou des amortisseurs, on en trouve aisément. Brancher une valise-diagnostic est assez aisé. Mais comprendre pourquoi il y a telle ou telle autre panne, ce n'est pas facile. Heureusement que SMT est aussi formateur. Nous avons nos propres centres de formation, qui dispensent des connaissances assez pointues. Un transfert de savoir-faire, de technicité avec la technologie d'aujourd'hui est réalisé au moment de l'embauche de nos employés. Nous employons quatre apprentis, nous les avons formés, et ils sont actuellement beaucoup plus aguerris qu'ils ne l'étaient lorsqu'ils sont arrivés.

Sylvain Pelé : Nous avons aussi des formations ponctuelles, spécialisées sur des domaines précis tels que les aspects électroniques de nos moteurs. Là, nous offrons l'opportunité à nos meilleurs techniciens de suivre une formation au Centre Volvo pour l'Afrique et le Moyen-Orient qui se trouve à Dubaï. Nous disposons aussi de formations à distance, en ligne, qui sont fournies par Volvo.

Quelles sont vos perspectives d'avenir ?

François Van Bladel : Il est vrai que SMT n'existe au Congo depuis 2011. Mais très rapidement nous avons pu nous créer une image et un nom sur la place par rapport à nos concurrents installés depuis des dizaines d'années. Nous continuons dans cet élan qui consiste à aller de l'avant pour conquérir des parts de marchés. Pour acquérir d'autres clients, nous proposons des formules de financement par des banques locales avec lesquelles nous avons créé de grands partenariats, mais également avec des banques européennes, à des taux très intéressants. Ainsi, certains clients qui sont venus nous voir sans acompte, et sur la base d'un contrat précis, ont pu lever des fonds pour acquérir le matériel nécessaire à leur travail. SMT Group est une grande structure, mais qui a la flexibilité d'une PME. Ce qui nous permet de nous adapter aisément et rapidement à la demande d'un client.

WELDTEC
GROUP



La soudure est un art

Arminda PEIXOTO-MENDES - CEO

<http://weldtecgroup.com>



À la question de savoir comment se porte le secteur industriel au Congo, le président de cette fédération au sein d'Unicongo, M. Christian Villa dresse un bilan plutôt contrasté. Et pour cause, les situations varient d'une filière à une autre. L'année 2015 risque d'être une année de fort ralentissement, voire de stagnation de la croissance. Explications.

Entretien avec Christian Villa

Un jugement mitigé sur la santé du secteur industriel au Congo

Comment se présente la fédération Industrie d'Unicongo et les sociétés qui la composent ?

La fédération de l'Industrie est l'une des plus anciennes d'Unicongo, avec celle du Commerce. Elle développe de façon importante le nombre de ses adhérents, qui a augmenté de 20% entre 2013 et 2014 pour atteindre un effectif global de 41 sociétés aujourd'hui. La particularité de la fédération Industrie est sa diversité. Diversité par les domaines d'activités qu'elle couvre (agroalimentaire, produits de grande distribution, tabac, pêche, métallurgie, transformation du bois...). Diversité également par la taille des entreprises adhérentes (TPE, PME et grandes entreprises). Diversité, enfin, par la variété des sujets couverts par la fédération. Le point commun à toutes les sociétés de la fédération Industrie est l'activité de transformation de matières premières en produits finis ou semi-finis. Cela engendre une grande valeur ajoutée et contribue donc fortement à la croissance du PIB et au budget de l'Etat.

Comment se porte le secteur industriel du Congo dans son ensemble ? Pouvez-vous dresser un état des lieux des différentes filières ?

Les situations sont différentes en fonction des filières concernées, mais d'une manière générale, la fédération porte un jugement mitigé quant à la santé du secteur in-

dustriel au Congo. La pêche, par exemple, est un secteur très mal en point. La surexploitation des ressources et le non-respect des réglementations par certains concurrents menacent les armements traditionnels, risquant de disparaître à court terme. À l'inverse, pour l'industrie métallurgique, 2014 a été une année de croissance, avec les différents projets pétroliers et les investissements importants sur différentes bases. Les produits de grande consommation (farine, sucre) ont connu également une année 2014 en croissance grâce à une bonne production soutenue par des investissements importants ces dernières années. Enfin, pour les industries du tabac et des boissons, l'année 2014 a vu un ralentissement de la croissance au deuxième semestre. Ralentissement lié à la baisse du pouvoir d'achat, l'explosion de la dette intérieure et le retour à Kinshasa de près de 10% de la population de Brazzaville.

Lors de la dernière AG d'Unicongo, vous avez noté une tendance générale à la croissance de l'activité industrielle au Congo, mais avec quelques difficultés récurrentes. Quelles sont ces difficultés et comment les résoudre ?

Depuis la dernière assemblée générale, le cours du baril de pétrole a été divisé par deux, ce qui a forcé le gouvernement à revoir à la baisse son budget 2015. Si cette tendance perdure, certains grands travaux non prioritaires risquent

d'être reportés, ce qui aura forcément un impact négatif sur la croissance, et donc la consommation intérieure. L'année 2015 risque donc d'être une année de fort ralentissement, voire de stagnation de la croissance. Les autres difficultés sont communes à toutes les fédérations, et sont principalement liées aux infrastructures (transport ferroviaire, fourniture électrique, routes) et au manque de qualification technique. Ceci entraîne une augmentation des coûts de production. Enfin, l'amélioration du climat des affaires au Congo où, si des progrès ont été réalisés, il reste encore beaucoup à faire. Un développement de la relation public-privé est nécessaire pour faire avancer les choses.

En perspective, quelles sont les grandes lignes d'action de votre fédération ?

Le rôle de notre fédération est d'informer et de défendre les intérêts de nos adhérents. Cela passe par un dialogue public-privé qui doit se développer. Nous interviendrons à tous les niveaux de l'Etat afin de faire valoir notre point de vue, chaque fois que le besoin s'impose. Nous souhaitons à tous les adhérents d'Unicongo, et plus généralement au Congo, un environnement stable, une croissance soutenue et un dialogue public-privé renforcé. L'émergence du Congo et son industrialisation passent par là.

Le secteur industriel public : de l'étatisation à la privatisation

Le secteur industriel public est né au milieu des années 60 avec la nationalisation de la Société industrielle et agricole du Niari (Sian), de l'Huilerie et de la Minoterie et aliments de bétail implantés dans la ville de Jacob - aujourd'hui N'kayi -, et la création de Cidolou, la Cimenterie domaniale de Loutété. Ce secteur s'est rapidement étendu avec le lancement de la Société textile du Congo (Sotexco), couramment appelée Kinsoundi, véritable symbole des ambitions industrielles du Congo, couplée à la Socoton de Madingou.

Après les premières industries d'Etat lancées au milieu des années 60 et au cours de la décennie 70, le secteur industriel de l'Etat s'est considérablement développé dans la transformation du bois au cours de la première moitié des années 80, avec la création de la Société forestière industrielle des bois (Soforib), de la Société des bois de Ouesso (SCBO), de la Congolaise des bois Imprégnés (CBI), de la Société industrielle des bois de Mossendjo (Sibom), du Complexe d'exploitation et de transformation des bois (Cometrab), de la Société industrielle de déroulage et de tranchage (Sidetra), de la

Société congolaise arabo-lybienne de bois (Socalib), de la Société forestière algéro-congolaise (SFAC), de Placage du Congo (Placongo) et de la Société nouvelle des bois de la Sangha (SNBS). Dans la foulée de la nationalisation de la commercialisation des produits pétroliers, l'Etat a implanté à Pointe-Noire la Congolaise de raffinage (Coraf), l'Etat avait une Usine de fabrication des lubrifiants (Ufalu) intégrée à Hydrocongo. Cette unité,

acquise dans le cadre de la nationalisation de Total, produisait également des pesticides et insecticides. L'Etat a également créé la Société des verreries du Congo (Soverco) qui jouxtait la Société des plastiques du Congo (Plasco). A cette liste se sont ajoutés l'Usine des cahiers de Mpila (Usica), la Briqueterie de la Dzoumou dans la banlieue sud-est de Brazzaville, l'Usine textile synthétique (UTS) adossée à la Sotexco de Kinsoundi, le Laboratoire pharmaceutique du Congo (Lapco), les Chantiers de constructions navales (Chacona), la Société congolaise des disques (Socodi), la Fabrique des allumettes de Bétou, l'Usine de broyage de calcaire de Madingou (UBC) et l'Usine de production de la farine de manioc de Mansoumba.

Des dysfonctionnements préjudiciables

Comme l'ensemble des entreprises publiques, ce secteur industriel de l'Etat a fonctionné d'une manière générale au mépris de règles élémentaires de gestion et des exigences économiques et financières. Pendant des années, ce secteur a accumulé des déficits exorbitants. Ainsi, il a vécu à coup de subventions sous forme d'exonérations fiscales et douanières, et de lourds endettements à l'égard des banques publiques, à la faillite desquelles elles ont entre autres contribué. Ce secteur industriel était lourdement débiteur envers la Sécurité sociale et d'autres entreprises publiques fournisseurs (SNE, SNDE, ONPT, ATC...).

Au cours des années 80, l'Etat a fermé une bonne partie de ses entreprises industrielles, face à l'impossibilité de la poursuite de leur exploitation. Dans le lot, on citera UTS, Sotexco, Socodi, Soverco, Chacona, la Fabrique des allumettes de Bétou.

Cette situation désastreuse et intenable a dangereusement déstabilisé les finances publiques et plongé l'économie congolaise dans un profond marasme. Ceci a obligé l'Etat, au milieu des années 1990, à engager des réformes au niveau des finances publiques avec l'appui des institutions internationales, et à adopter une série de mesures structurelles visant entre autres la stabilisation des finances publiques et l'assainissement du portefeuille public, à travers un programme de privatisation des entreprises publiques couvrant tous les secteurs économiques.

Le chemin vers la privatisation

Pour la mise en œuvre de la privatisation des entreprises publiques, un cadre juridique a été mis en place avec la publication de la loi n°21-94 du 10 août 1994 portant loi-cadre sur la privatisation, suivie d'une série de décrets d'application fixant les procédures de mise en œuvre de la privatisation et portant respectivement organisation, fonctionnement et composition du comité de privatisation.



L'assainissement du portefeuille public consécutif à l'institution du cadre juridique de la privatisation a conduit à la cession au secteur privé de tous les actifs de certaines industries. C'est le cas de la totalité des industries forestières, de Lapco, de la MAB devenue Minoco, de Plasco dé baptisée SN Plasco, et de l'Usine des cahiers aujourd'hui fermée.



De toutes les anciennes entreprises industrielles publiques privatisées, Saris-Congo et Sonoco sont les seules dans lesquelles l'Etat congolais est resté actionnaire, avec respectivement 34% et 44% du capital. Sur la base de ses options stratégiques, l'Etat congolais a pris des participations dans le capital des sociétés industrielles récemment implantées : 65% à la Congolaise des panneaux solaires d'Oyo (Copasol), 23% à la Diamond Cement de Mindouli, 35% à Fondecoc de Dolisie, 60% à la Société congolaise de confection industrielle. Concernant le Complexe industriel de céramique de Makoua, l'Etat détient son capital à 100%.

JEAN-JACQUES SAMBA

Les zones économiques spéciales, dans l'attente du décollage ?

Conçues pour booster l'économie congolaise, les zones économiques spéciales sont au cœur de la stratégie de diversification de l'économie. Les pouvoirs publics s'évertuent à donner corps à ce vaste projet.



Financées par le budget de l'Etat depuis 2010 à près d'un milliard de FCFA, les études de faisabilité conduites par le cabinet singapourien Sofred Consult avaient permis de cerner au plus près les types d'activités à réaliser dans les quatre ZES en projet, à Ouesso, Oyo-Ollombo, Brazzaville et Pointe-Noire.

Une délégation italienne conduite par le vice-ministre du Développement économique, Carlo Calenda, composée de près de 70 investisseurs, a visité en janvier 2015 les projets des zones économiques spéciales de Pointe-Noire la capitale économique, et d'Oyo-Ollombo, dans le département de la Cuvette.

Des emplois attendus autour de l'économie verte

Première zone prévue pour démarrer ses activités en 2014, Oyo-Ollombo est encore en chantier après des études de faisabilité menées par le cabinet singapourien Surbana

International Consultants. Selon les indications de ces études, cette zone économique spéciale, qui devra s'étendre sur 760 318 hectares, dont une zone centrale d'environ 26 400 hectares, sera consacrée à l'économie verte. Le développement de cette zone sera focalisé sur les cultures alimentaires et de rente, la transformation des produits agricoles et l'élevage de bétail, avec une projection de quelque 120 000 emplois à créer à l'horizon 2032. Accessoirement, les services commerciaux et le tourisme compléteront la liste des activités de cette ZES.

L'investissement de 117 milliards de FCFA injectés par le gouvernement pour la construction de la première phase des infrastructures a surtout permis à une entreprise chinoise de s'y implanter pour fabriquer, dans un proche avenir, des panneaux solaires. Cette unité produira au quotidien 480 panneaux solaires pour une capacité annuelle de 50 MW.

MEDIOR ITALIA s.r.l. A SUBSIDIARY OF MEDIOR LTD-UK

ENTRETIEN ET INSTALLATION DE SYSTEMES INDUSTRIELS

PLUS D'UN SIÈCLE D'EXPÉRIENCE



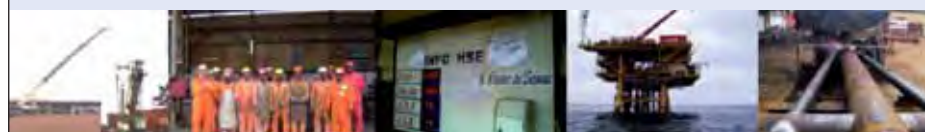
Nos activités :

- Etudes tous corps d'état
- Constructions industrielles
- Maintenance industrielle On & Offshore
- Levage et manutention
- Traitement thermique des soudures



Nos Objectifs :

- Focus HSE/Qualité
- « La sauvegarde au quotidien des acquis en matière de HSE et Qualité » à travers nos certifications
- ISO 9001 - OHSAS 18001
- ISO 10001 - ISO 14001



MEDIOR ITALIA s.r.l. - Zone Industrielle - Foire

B.P. : 864 - Pointe-Noire, République du Congo

Tél. : (242) 05 762 03 03 / 22 294 58 92 - Fax : (242) 22 294 49 94

E-mail : secdir.medior@yattoo.com



Apave, un réseau à votre écoute

Objectifs : optimiser la performance des organisations et augmenter la sécurité des hommes et des biens.

- Contrôles Non Destructifs
- Contrôles techniques de construction
- Infrastructures
- Conseil en organisation et en RH
- Inspection électricité / levage / pression
- Appui institutionnel
- Formation professionnelle



Apave International

CETE Apave Congo

ZI Portuaire Bd de Loango BP 857 - Pointe Noire CONGO - Tél. : +(242) 05 798 95 95

congo@apave.com - www.apave-international.com



Des contacts prometteurs...

Au cours de l'année 2014, ces ZES ont été visitées, entre autres, par la société japonaise Corporate Strategy, qui compte investir dans la transformation des produits agricoles avec l'objectif « d'aider le Congo à améliorer sa production agricole en vue d'une autosuffisance alimentaire », et ce, avant d'étendre ses activités à la production de papier.

Pays émergent avec une économie diversifiée, l'Afrique du Sud devra aussi apporter son expertise et ses investissements à travers ses hommes d'affaires qui pourront « exploiter les opportunités que le Congo offre ». Dixit Richard Baloyi, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de l'Afrique du Sud au Congo-Brazzaville, reçu en novembre dernier par Alain Akouala Atipault, ministre à la Présidence chargé des zones économiques spéciales. Peu de temps avant de recevoir son hôte sud-africain, Alain Akouala Atipault avait conversé avec une délégation française du conseil général des Yvelines, conduite par Pierre Bédier. Ce département français, qui excelle dans l'éco-construction, envisage d'apporter son savoir-faire et ses investissements dans le secteur du bois.



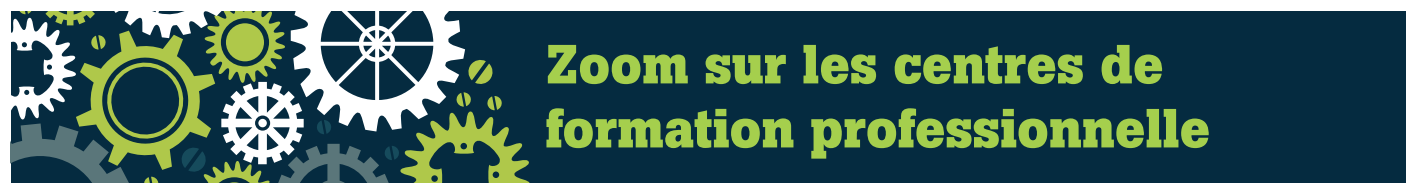
Des investissements à concrétiser

S'étendant sur 3 150 hectares, le projet de la ZES de Pointe-Noire, cité pétrolière, axera ses activités sur les produits pétroliers raffinés, la chimie et le plastique. Les métaux et l'ingénierie, le bois et les produits dérivés compléteront le périmètre des activités de cette zone.

La ZES de Brazzaville, installée à Maloukou, au nord de la capitale, prend corps peu à peu, à travers les projets industriels menés par l'entreprise brésilienne Asperbras avec des financements publics. En effet, dénommée zone industrielle de Maloukou, la ZES de Brazzaville abrite déjà une unité de fabrication de produits en PVC qui servent à la mise en œuvre du projet « Eau pour tous » et une usine d'ondulation des tôles. Ce sont les deux premières usines sorties de terre qui fonctionnent déjà, tout au moins en phase expérimentale. Installée sur les berges du fleuve Congo, cette ZES de Maloukou jouxtera le futur port de marchandises d'où partiront ses produits vers les pays de la sous-région.

A l'issue des visites des différentes délégations étrangères ayant toutes exprimé leur intérêt, les ZES, qui nécessitent d'énormes investissements en aménagements et en infrastructures de base, attendent encore d'être prises d'assaut par les investisseurs.

JEAN CLOTAIRE HYMBOND



Ucac-Icam : une école d'ingénieurs et techniciens supérieurs pour l'industrie sous-régionale

Créé en 2002 sur initiative de la Conférence des évêques d'Afrique centrale, l'Institut Ucac-Icam (ex-Istac) est un établissement d'enseignement supérieur de l'Université catholique d'Afrique centrale (Ucac), qui en a confié la gestion à l'Institut catholique d'arts et métiers (Icam de France). Elle forme des ingénieurs généralistes en sciences et techniques de l'industrie, des techniciens supérieurs en maintenance industrielle, et des techniciens supérieurs en développement durable en provenance du Tchad, du Congo, du Cameroun, de la RCA, de la RDC et du Gabon.

A l'Ucac-Icam, la formation des ingénieurs généralistes dure cinq ans et s'effectue sur deux sites. Les étudiants passent deux ans à Pointe-Noire, au Congo, et trois ans à Douala, au Cameroun. Ils débutent leur cursus par un stage de découverte et d'intégration en entreprise, en situation d'opérateur de maintenance durant cinq semaines en fin de première année, puis une autre période de cinq semaines, toujours en entreprise, en milieu de la deuxième année, durant laquelle chaque étudiant pilote un projet en faisant preuve d'initiative et d'autonomie.

A partir de la troisième année, les étudiants intègrent le second cycle à Douala. L'alternance commence à partir de la quatrième année, avec 50% de temps passé en entreprise et 50% au sein de l'institut. En plus de la formation des ingénieurs généralistes, un cycle de formation des ingénieurs systèmes et réseaux a été récemment mis en route. Cette formation s'opère en partenariat avec le Cesi-Exia France, et le diplôme délivré est français. C'est l'une des plus grandes écoles françaises dans le domaine informatique, avec un cycle supérieur diplômant en trois ans, dans les domaines de l'informatique.

La formation des techniciens supérieurs

L'Ucac-Icam forme en deux ans, à Pointe-Noire, des techniciens supérieurs en maintenance des systèmes de production. Ces deux ans se déroulent à temps plein à l'institut. Cette formation commence par une immersion en entreprise à travers un stage opérateur de trois mois en fin de première année, et elle se poursuit avec un projet technicien que le futur professionnel soutient au cours de la deuxième année.

DD4E : une licence professionnelle

La DD4E (Développement durable + Efficacité énergétique + Energies renouvelables + Environnement + Ethique) est une licence professionnelle en développement durable. Cette formation, qui se déroule en trois ans à Douala, est soutenue par de longues périodes de stage dans les entreprises sous-régionales. Elle a été introduite à l'Ucac-Icam pour ré-

pondre aux questions énergétiques et de gestion environnementale dans le monde actuel, et qui nécessitent de plus en plus de réponses urgentes. La licence professionnelle en développement durable offre donc une formation en adéquation avec les attentes des entreprises dans ce domaine. A l'issue de cette formation, l'étudiant pourra accéder à des métiers variés comme responsable développement durable, gestionnaire de l'énergie, chargé d'études énergies renouvelables...

Dans l'ensemble des formations, un accent particulier est mis sur les travaux pratiques, qui se déroulent dans des ateliers bien équipés, accueillant les étudiants pour leur for-

mation pratique en mécanique, électricité, automatisme, automatiques, électronique, électrotechnique, asservissements et régulation réseaux... Depuis 2007, 510 techniciens supérieurs et 274 ingénieurs sont sortis diplômés de l'Ucac-Icam, pour un taux d'employabilité quasiment de 100%

Des réponses aux besoins des entreprises

Donnant suite favorable à la demande des entreprises, l'Ucac-Icam met à leur disposition un binôme d'apprentis ingénieurs en dernière année de formation, afin d'apporter une solution à l'entreprise par rapport à une problématique posée. Dans le même élan, l'institut délivre des formations professionnelles à la carte et des formations continues de longues périodes au bénéfice des agents et techniciens des entreprises qui en expriment le besoin. Enfin, il faut noter que l'Ucac-Icam est également un centre agréé pour la certification d'expression en français et en anglais (TOEIC et TFI).

Contact : Ucac-Icam : Pointe-Noire, Base Total E&P, Congo km 4. Tél. 05 524 59 55. Mail : info.pnr@ucac-icam.com

JEAN DE LA HAUTE

Servtec : en accord avec les exigences internationales

S'il est à Pointe-Noire un centre de formation de référence dédié à la sécurité des travailleurs et des personnes, c'est incontestablement celui de Servtec. Créé en 2011, il est le seul au Congo et sur toute la côte Ouest d'Afrique noire à disposer de la très prestigieuse accréditation Opito, le fameux agrément anglo-saxon qui distribue et accrédite des formations de sécurité pour les personnels industriels.

Plusieurs industriels congolais font confiance au centre de formation en sécurité de Servtec grâce à son accréditation Opito. Il s'agit des sociétés de l'industrie pétrolière, des secteurs des BTP, de l'énergie, de la santé, etc. Parmi les clients de ce centre, on peut citer entre autres les majors du secteur pétrolier que sont Total, Eni et Perenco, et bien d'autres entreprises de différents secteurs comme Prezioso, Netcare, etc. Soit un portefeuille de près de 274 entreprises qui envoient régulièrement leurs agents se former dans ce centre qui accueille en moyenne 55 stagiaires, avec des pics de 115 stagiaires par jour.

En matière de sécurité, le centre de formation de Servtec est notamment spécialisé dans la prévention et la lutte contre les incendies. C'est-à-dire la formation des personnels du premier niveau (utilisation des extincteurs) jusqu'au niveau supérieur, celui de la formation des sapeurs-pompiers. C'est ainsi que les pompiers de Total E&P Congo et les agents de prévention sécurité incendies (Apsi) Aerco (Aéroports du Congo) ont été formés ici. Pour le secours aux personnels des sites industriels, ce sont des formations de niveaux basiques, puis des secours en équipe qui sont développés.

Des audits qui ont valeur de garantie

A l'attention des entreprises du secteur pétrolier, précisément pour les personnes travaillant sur les plateformes offshore et les rigs de forage, le centre dispense un cursus dédié, dit « Bosiet », qui est une formation internationale. Mais la renommée de ce centre ne tient pas seulement à son agrément, comme l'explique M. Nicolas Ekstrom, son directeur. « Notre centre fait l'objet d'audits réguliers qui garantissent la qualité de nos prestations, et donc notre reconnaissance internationale. Nous avons le matériel nécessaire et adéquat pour la formation. Notre équipe est constituée de vingt-six agents parmi lesquels six étrangers (Français, Angolais et Philippins). C'est une expertise dont le niveau de compétence est en permanence actualisé. Ainsi, actuellement, dans le cadre de la politique du local content, un Congolais est en formation aux Philippines et deux autres à Abu Dhabi. » Depuis sa création, le centre de formation en sécurité de Servtec a déjà accueilli environ 15 000 stagiaires venus d'Angola, du Gabon, du Cameroun, du Congo et de certains pays européens. A l'avenir, le centre envisage de développer des formations sur certains métiers pour répondre à la demande des clients. Allusion au métier de cordistes par exemple. « Nous allons maintenir notre souci de rigueur pour obtenir une qualité de prestations toujours en accord avec les exigences internationales et la volonté des clients », conclut M. Nicolas Ekstrom.

JEAN BANZOUZI MALONGA

EST-Littoral : des formations techniques qui répondent aux besoins des entreprises

Implantée à Pointe-Noire, l'Ecole supérieure de technologie du littoral (EST-Littoral) a ouvert ses portes à la rentrée académique 2000-2001. Elle forme en trois ans, en partenariat avec l'IUT d'Evry (France), des techniciens supérieurs en génie des télécommunications et réseaux (GTR), génie des systèmes industriels (GSI), génie de l'environnement, hygiène et sécurité (GEHS) et génie du management des activités maritimes et portuaires (GMAMP).

L'EST-Littoral a donc pour objet la formation technique initiale et continue de niveau universitaire, et la promotion de la culture scientifique et technologique. A cette fin, l'école s'emploie à offrir aux jeunes des structures de formation supérieure crédibles et résolument engagées dans une pédagogie de la réussite, les incitant ainsi à poursuivre leurs études au Congo. Une optique de remise à niveau des futurs étudiants en vue de la poursuite, avec plus d'assurance, de leurs études dans les écoles d'ingénieurs.

L'EST-Littoral dispense donc une formation technique de haut niveau, en adéquation avec la demande du marché national et les besoins du monde du travail. L'étudiant, futur entrepreneur, est ainsi préparé à prendre son avenir en charge, en l'aidant

à développer son autonomie dans le travail et en le plaçant dans des situations professionnelles ancrées dans la réalité du monde du travail. Pour atteindre ces objectifs, mieux assurer le développement des enseignements professionnalisés de haute qualité et garantir le niveau scientifique et technologique de la formation, l'établissement a signé le 26 mai 2001, dans le cadre de la coopération décentralisée, un accord de partenariat scientifique et technique avec l'université d'Evry-Val-d'Essonne (France) sous forme d'échanges d'enseignants. Un deuxième accord a été signé avec le Lycée Isaac-Newton.

Etudes et formations

Les études comprennent, d'une part, un premier cycle de trois ans, dont une an-

née préparatoire et deux ans de formation conduisant au Diplôme supérieur de technologie (DST), équivalent au DUT, et une licence professionnelle. Et, d'autre part, un deuxième cycle de deux ans conduisant au diplôme d'ingénieur. Mais actuellement, la formation à EST-Littoral est limitée à ce premier cycle de trois ans. Cette formation s'effectue en alternance, à l'école et en entreprise, c'est là sa particularité. Les périodes de formation en entreprise permettent aux étudiants de s'initier au monde industriel. Dans cette optique EST-Littoral a signé un partenariat avec Congo Terminal, du Groupe Bolloré, entendu que l'enseignement théorique, même illustré par des travaux pratiques, ne suffit pas à la maîtrise du métier.



IPRC
Institut Africain de
Perfectionnement et de
Renforcement des Capacités

Formation - Conseil - Assistance Technique

Brazzaville - Pointe-Noire - Kinshasa

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !



INGENIERIE ET ACTIONS DE FORMATION

- Formation sur-mesure, formation à la carte;
- Formation-Action;
- Formation inter-entreprises et intra-entreprises;
- Analyse des besoins de formation;
- Elaboration de plan de formation;
- Assistance à la sélection de formateurs.



ASSISTANCE TECHNIQUE

- Assistance au processus de passation des marchés;
- Maîtrise d'oeuvre de projets et programmes de développement;
- Maîtrise d'ouvrage déléguée;
- Assistance à maîtrise d'ouvrage;
- Assistance à la définition et à l'élaboration de projets/programmes;
- Appui institutionnel et organisationnel.



ETUDE ET ANALYSE DE PROJETS

- Etudes de faisabilité technique et financière de projets;
- Etudes d'impact du projet sur l'environnemental;
- Etudes socio-économiques des projets et filières;
- Analyse de politiques et programmes de développement;
- Evaluation et audit technique des projets et actions de développement.

INSCRIPTION

7^{ème} étage immeuble CNSS, Pharmacie MAVRE, BP : 537 - Brazzaville,
République du Congo Tél : + 242 06 913 81 45 | + 242 06 992 04 91
Email : inscription@iprc-training.org | Site web : iprc-training.org/congo

Une Expertise à votre portée

BRASCO
BRASSERIES DU CONGO

Les marques préférées des Congolais
www.brasseriesducongo.com

BOSCH

EURO TECH

PNR : Rond Point DAVUM - Route de l'aéroport - en face de GSA - Tel : 06 900 05 05 - 05 300 00 06
BZV : Avenue de LA PAIX - POTO POTO - Tel: 06 856 96 96 - 05 610 05 05 - E-mail: direction.eurotech@hotmail.com

Zoom sur les centres de formation professionnelle

Sont admis à EST-Littoral les étudiants titulaires d'un bac C, D, F et S, plus un entretien pour les options GTR, GEHS, GSI. Quant à l'option GMAMP, elle concerne les titulaires d'un bac A, C, D et S, suivi, là aussi, d'un entretien. Plus de 75% des étudiants sortis de l'EST-Littoral sont

embauchés, soit dans leur entreprise d'alternance, soit dans une autre entreprise de la place. Ces résultats encourageants valident la pertinence de la formation en alternance.

JEAN BANZOUZI MALONGA ET SERVET BIYOKO

DGC : le commerce et le management pour vocation

Créée en 2004 sous la forme d'une franchise de DGC France, DGC Congo propose des diplômes d'État (licence, master) tout en étant une pépinière de compétences pour les entreprises. De ce fait, l'école accompagne les entreprises dans leur processus de développement des compétences internes, en développant l'employabilité des jeunes dans le cadre de la professionnalisation.

Membre du réseau DGC France, DGC Congo a établi des partenariats dans l'Hexagone, avec Sciences-Po Aix-en-Provence, l'Institut portuaire d'étude et recherches (IPER), au Havre, et avec l'Académie de Nice pour les études d'expertise comp-

table. Actuellement, DGC Congo est en négociation d'un partenariat avec l'université Pierre-Mendès-France de Grenoble. Les études sont organisées en semestres, et la durée périodique de la formation se déroule sur l'année. Ces études conduisent à la licence

professionnelle et au master, délivrés au bout de trois et cinq années d'études après le bac d'une part, et au Certificat, équivalent à un diplôme de bac +3 d'autre part. Outre les cours magistraux, les études comprennent les travaux dirigés et les travaux pratiques, les stages en entreprise ou autre type d'organisation. A l'issue de chaque stage, chaque apprenant est tenu de présenter un rapport de stage dont les spécifications sont arrêtées par le Conseil scientifique.

Un large dispositif de formations et diplômes

Au niveau de la licence, les enseignements sont dispensés dans les grands domaines suivants : gestion des ressources humaines, logistique et métiers portuaires, banque-assurance, comptabilité et gestion, assistance de direction, marketing et vente, avec à la clef des stages de perfectionnement. Il y a trois ans, DGC Congo a aussi créé en son sein DGC Polytech. Une branche destinée à former des ingénieurs pétroliers et miniers. Ce sont de nombreux ingénieurs qui sont à l'initiative de ce projet novateur. Alternant la théorie et la pratique terrain, DGC Polytech se veut résolument professionnalisant. Enfin, la dernière-née est DGC Ecole de langues. Elle offre aux étudiants et aux personnels d'entreprises locales un cadre répondant aux normes modernes d'apprentissage et d'assimilation des langues. En l'occurrence l'anglais, le français et le chinois. Les

enseignements sont dispensés sous la forme de cours magistraux, de travaux dirigés et/ou de travaux pratiques, d'ateliers. Le programme de formation de DGC est axé sur la pédagogie par compétences, avec l'objectif d'exprimer ce que les personnes devront être capables de faire en situation réelle, à l'issue de la formation.

Les titres d'école et diplômes d'Etat délivrés par DGC Congo (licence professionnelle, attestations, certificats) répondent aux exigences européennes (ECTS). Il s'agit du bachelier et certificat de niveau II Intelligence économique de Sciences-Po Aix (bac +3) et 180 ECTS, du MBA et certificat de niveau I en Intelligence économique (bac +5) de Sciences-Po Aix et 300 ECTS. Les certificats sont des diplômes délivrés par cet institut d'études politiques au nom de l'Etat français. Quant au MBA (Master of business administration, à bac +5), c'est une référence internationale en matière de management. Généraliste, il apporte un complément managérial et de gestionnaire à la formation initiale. Dès la deuxième année, l'alternance est imposée, avec matinée en cours et après-midi en entreprise. En troisième année, l'école dispense des cours intensifs d'octobre à janvier, et six mois de mission en entreprise avec regroupements les samedis. Il est aussi possible d'aménager l'alternance pour les besoins du service.

JEAN DE LA HAUTE



Votre partenaire
Qualité, Santé et sécurité, Environnement
Evaluation de conformité - Certification - Conseil - Formation

Bureau Veritas Congo
Z.I. de la Foire
B.P.687 - Pointe-Noire
Tél. : +242 05 713 94 64 / 06 653 30 06
gsit.congo@bureauveritas.com
www.bureauveritas.com

Attestation de conformité

Move Forward with Confidence*



Marine & Offshore | Industrie | Inspection & Vérification en service | Hygiène, Sécurité & Environnement
Construction | Certification | Services aux Gouvernements & Commerce international

Des entreprises au cœur de l'activité industrielle

« L'excellence, la valeur motrice de nos ambitions »

Entretien avec M. Christian Villa, directeur général de Brasseries du Congo

Créée en 1994 suite à la fusion de deux grandes brasseries qui se partageaient le marché à l'époque, les Brasseries du Congo (Brasco) produisent des marques de bières et boissons gazeuses connues et appréciées depuis plus de soixante ans. La société, qui emploie près de 1 400 personnes, est aussi l'embouteilleur exclusif de la gamme des produits du groupe Coca-Cola au Congo. Innovation, respect des normes de qualité et de l'environnement sont le crédo de Brasco, placé sous la direction de M. Christian Villa.

Quelles sont vos marques et leurs spécificités ?

Nous avons construit au cours du temps un portefeuille de bières qui contient huit marques différentes afin de satisfaire au mieux le goût de tous nos consommateurs. Cinq de ces marques sont produites localement dans nos deux brasseries, à Brazzaville et Pointe-Noire, sous le contrôle de nos maîtres brasseurs.

En entrée de gamme, nous avons trois marques mainstream (*grand public, ndlr*) extrêmement populaires : Primus, qui s'adresse aux jeunes consommateurs festifs ; Ngok, qui incarne la fierté nationale ; et Turbo King pour les amateurs de bières brunes.

Dans le segment premium, Mutzig s'adresse aux consommateurs en recherche de statut, ainsi que Guinness pour les amateurs de stout (moût caractérisé par sa teneur en grains hautement torréfiés, *ndlr*). Enfin nous avons un portefeuille de bières importées, parmi lesquelles la plus prestigieuse est Heineken. Dans le segment des boissons gazeuses, nous produisons Coca-Cola, mais aussi toute la gamme Fanta, Sprite et Schweppes. En plus de ces marques internationales, nous produisons également un soda local : Pulp'Orange qui rencontre un très grand succès auprès des jeunes.

Et quelle garantie de qualité pour vos consommateurs ?

Nos actionnaires sont deux grands groupes internationaux (Heineken et CFAO) cotés en bourse, et présents en Afrique depuis plus de cent ans. De plus, nous embouteillons et distribuons sous licence des produits Coca-Cola et Guinness. Toutes ces entreprises ont pour exigence le strict respect des normes nationales et internationales d'hygiène, de qualité, de sécurité et de protection de l'environnement.

Nos brasseries de Brazzaville et Pointe-Noire sont certifiées ISO 22000:2005, ce qui

confirme la bonne application du système HACCP servant au contrôle des processus industriels dans l'agroalimentaire. Nos brasseries sont d'ailleurs soumises de façon régulière à des audits extérieurs de la part de tous ces intervenants, qui veillent scrupuleusement au respect des produits et des consommateurs.

Vous prônez le respect, la passion et l'excellence comme les trois valeurs de votre entreprise. Qu'entendez-vous par là ?

Nous considérons que notre métier consiste à transmettre la passion que nous avons pour nos marques. C'est la raison pour laquelle nous développons des trésors d'ingéniosité pour raconter leur univers et les faire connaître. Le respect se traduit de plusieurs manières : nous travaillons dans le respect des normes qualité afin de mettre sur le marché de bons produits pour la satisfaction de nos consommateurs. Nous respectons l'humain en créant en interne des conditions de travail décentes, grâce à une politique de prévention des accidents et de formation pour nos agents. Nous respectons l'environnement en contrôlant soigneusement l'impact de notre activité sur celui-ci. Enfin, nous prônons l'excellence comme valeur motrice de nos ambitions

afin de continuer à améliorer l'ensemble de nos services.

Quelles sont actuellement les difficultés internes et externes auxquelles vous êtes confrontés dans le fonctionnement de votre entreprise ? Et comment comptez-vous les résoudre ?

En interne, nous ne connaissons pas de difficultés majeures d'ordre structurel au sein de notre entreprise. Nous bénéficions de l'expertise complémentaire de nos deux actionnaires (Heineken étant brasseur et CFAO leader dans la distribution et les services en Afrique). Notre principal souci est de trouver du personnel qualifié, en particulier dans certains domaines techniques. Pour résoudre ce problème, nous travaillons en étroite collaboration avec les centres de formation de la place et participons à certains forums à l'étranger. En externe, nous souffrons de l'état général des infrastructures (transport, eau, électricité) et de l'engorgement du port de Pointe-Noire, qui rend nos importations de matières premières compliquées. Cette situation nous contraint de lourds investissements pour être le plus autonome possible, ce qui, bien sûr, a un impact sensible sur nos coûts de production.

Enfin, il reste beaucoup à faire dans le cadre

de l'assainissement du climat des affaires, pour rendre le marché national plus attractif à l'endroit des investisseurs. Relation avec l'Administration, qui multiplie les contrôles, toujours centrés sur les sociétés du secteur formel, cadre juridique, etc.

Comment appréciez-vous la concurrence ?

Nous avons bénéficié, depuis 1994 et jusqu'à récemment, d'une situation exceptionnelle car nous étions la seule brasserie dans le pays. Nous parlons d'exception car la concurrence, quels que soient le marché ou le secteur, est en réalité la norme. Avec un marché en plein développement et de bonnes perspectives d'avenir, il était normal qu'arrivent de nouveaux acteurs sur le segment de la boisson, et nous n'avons donc pas été surpris. Le développement de la concurrence entraîne un accroissement de l'offre qui est bénéfique pour le consommateur. A nous de redoubler d'efforts pour conserver notre statut de leader, en restant cohérent avec les valeurs de notre entreprise.

Quelle est la place de la responsabilité sociale au sein des Brasseries du Congo ?

La responsabilité sociale chez Brasco est un vaste domaine qui se décline sous plusieurs formes. Nous avons intégré, depuis 2010, un programme appelé « Brewing a Better Future », lancé par le groupe Heineken à travers le monde. Il démontre qu'avoir un engagement social pour une entreprise peut être cohérent avec le développement de son business.

Ainsi, « Brewing a Better Future » repose sur quatre points clés :

- le suivi de notre consommation en eau et le recyclage de nos eaux usées,
- la baisse des émissions de CO2 générées par nos activités,
- l'utilisation de matières premières d'origine locale dans la fabrication de nos produits,

- la promotion de la consommation responsable des produits alcoolisés. Nous avons également créé une Fondation, en 2011, afin de répondre aux demandes de soutien dans les trois domaines que nous avons sélectionnés : la santé, l'éducation et l'environnement. Elle participe fréquemment à la lutte contre l'insalubrité dans nos villes en faisant don de matériaux d'assainissement à des associations. Enfin, elle œuvre dans le domaine de l'environnement en organisant ou en participant chaque année à des opérations de sensibilisation sur la protection de nos plages.

Quelles perspectives pour les Brasseries du Congo ?

Nous sommes confiants sur les perspectives de développement à long terme de notre marché. Nous continuons donc notre ambitieux programme d'investissement, avec de nouvelles lignes d'embouteillage prévues à Brazzaville et à Pointe-Noire. Grâce au développement des voies de communication, nous faisons en sorte d'accentuer notre présence sur l'ensemble du territoire national. Nous avons ouvert, en deux ans, deux nouveaux centres de distribution à Dolisie et à Oyo afin de faciliter la distribution de nos produits dans l'hinterland Nord et Sud du pays. Nous considérons aussi qu'innover en permanence sur notre portefeuille de marques, nos produits et nos outils marketing nous permet de suivre l'évolution des aspirations de nos consommateurs. Nos perspectives se résument en deux mots : investir et innover.

PROPOS RECUEILLIS
PAR JEAN BANZOUZI MALONGA

Entretien avec Demba Dembélé

« La SIAT connaît une croissance régulière depuis une dizaine d'années »

Exemple typique du manager d'entreprise mondialisée, Demba Dembélé, qui a déjà travaillé au Sénégal, au Tchad et au Mali avant de rejoindre le siège d'Imperial Tobacco, en Angleterre, dirige aujourd'hui la Société industrielle et agricole du tabac tropical (SIAT), une filiale d'Imperial Tobacco.

Pouvez-vous nous présenter votre entreprise et définir son actuelle évolution ?

La Société industrielle et agricole du tabac tropical fait partie du paysage local. Elle fabrique et distribue depuis 1948 des cigarettes sur l'ensemble du territoire congolais. Elle a même été impliquée à un moment de son histoire dans la culture du tabac brun, malheureusement tombée en désuétude compte tenu de l'évolution mondiale des

préférences des consommateurs de tabac. L'usine avait été détruite lors de la guerre de 1997 mais fut une des premières usines reconstruites à Brazzaville, en 2001. La société appartenait à cette époque au groupe Bollore avant que ce dernier ne cède son activité tabac à Imperial Tobacco, quatrième groupe mondial du secteur du tabac, premier mondial du cigare premium, du tabac à rouler, du papier à cigarette et, bientôt, de la

cigarette électronique. Imperial Tobacco est une société cotée à la bourse de Londres et fait partie du FTSE 25, l'indice des 25 plus grandes sociétés britanniques, l'équivalent si vous préférez du CAC 40.

La SIAT, avec un capital social de 1,5 milliard de FCFA et 120 employés, a connu une croissance régulière pendant ces dix dernières années. Une régularité qui s'appuie sur l'évolution économique du Congo. A titre d'illustration, nos ventes sont passées de 777 millions de cigarettes par an à 1,2 milliard actuellement. Nous visons en 2015 des volumes de l'ordre de 1,3 milliard de cigarettes.

Même si, présentement nous constatons un léger tassement ces trois dernières années, dû à une forte augmentation de la fiscalité et une recrudescence de la contrebande, notre activité reste solide et génératrice de

SIAT



www.imperial-tobacco.com

Rue de la Pointe Hollandaise - MPILA
BP 50 BRAZZAVILLE - République du Congo

05 770 14 61 / 06 999 14 61

www.imperial-tobacco.com

Des entreprises au cœur de l'activité industrielle



revenus significatifs aussi bien pour l'Etat que pour l'ensemble des acteurs de la filière tabac au Congo-Brazzaville. Pour ce, Imperial Tobacco a progressivement modernisé aussi bien les outils de production que les compétences de ses employés, afin de rendre la SIAT conforme aux standards d'un grand groupe international. De ce fait, nous mettons l'accent sur la formation et le développement des compétences. Je suis par exemple fier de vous dire que le directeur Manufacturing Afrique d'Imperial Tobacco, Jacques Bouendé, est un Congolais, pur produit de la SIAT, qu'il remit en état de marche en 2001. Il est actuellement basé en Côte d'Ivoire où il occupe également les fonctions de directeur industriel de la plus grosse unité de fabrication du groupe en Afrique subsaharienne.

Quelles peuvent être, selon vous, la dimension et le rôle de la SIAT dans l'évolution économique du Congo-Brazzaville que vous venez d'évoquer ?

Compte tenu du métier que nous exerçons, la principale contribution de la SIAT est bien sûr la fiscalité. Par exemple, notre activité a généré plus de 12 milliards de FCFA de contribution fiscale en 2013 et plus de 45 milliards de FCFA de droits et de taxes versés entre 2009 et 2014. Ceci dans un marché qui reste relativement très petit par rapport aux autres marchés où nous opérons.

La deuxième, toute aussi importante, est liée au renforcement des compétences en ce sens que nous investissons beaucoup dans la formation de nos employés. Le contenu lo-

cal est de 99,9% à la SIAT. J'évoquais plus tôt le cas de notre directeur Manufacturing Afrique, nous avons également intégré dans notre structure ces deux dernières années de jeunes Congolais de la diaspora et, cette année, une quinzaine de jeunes directement sortis d'écoles de formation. Nous formons également chaque année, à travers des stages en entreprise, une soixantaine de jeunes étudiants congolais. A ce titre, nous mettons actuellement en place un partenariat avec des écoles de commerce et d'ingénieurs de la place, notamment l'Institut supérieur de technologie d'Afrique centrale (Istac). Nous utilisons également le site industriel de Brazzaville pour former des employés d'autres usines d'Imperial Tobacco dans le

cadre d'un programme du groupe, Skills Plus, destiné à améliorer les compétences de nos techniciens de production.

Nous pouvons également évoquer les quelque 5000 emplois indirects que notre activité continue de maintenir. Neuf entreprises sous-traitantes employant au total plus de 50 personnes ont été créées indirectement par notre activité.

Hors ce tableau idyllique, quelles sont les contraintes que vous rencontrez ?

Tout n'est pas rose en effet ! Nos principales contraintes sont celles qui inhibent la compétitivité des industries du Congo, notamment la qualité des infrastructures. Malgré de très gros efforts consentis par l'Etat pour améliorer et booster le réseau routier, les coûts de transport et les délais de dédouanement et d'acheminement de nos matières premières vers Brazzaville restent pénalisants. La fourniture d'électricité est un véritable frein au développement industriel. Il est difficile de comprendre les problèmes persistants dans ce domaine pour un pays de la taille du Congo, avec des ambitions d'émergence.

J'y ajouterai, malheureusement, la lourdeur des procédures administratives et la fréquence abusive des contrôles de toutes sortes, même si de gros efforts ont été faits depuis 2013, par l'administration fiscale notamment, pour les réduire.

Le niveau de formation des ressources humaines demeure également préoccupant. Je pense qu'une des solutions consiste à établir



Bernabé
votre spécialiste de la construction



Donnons aux Hommes les moyens de bâtir l'avenir

TEL: 05 696 59 46

Email: commercial-cng@bernabeafrique.com

Entretien avec Philippe Riche, DG d'Alucongo

« Nous voulons engager des nationaux pour faire face au développement de nos affaires »

S'il est au Congo des industries qui résistent à l'épreuve du temps et aux aléas du climat des affaires, Alucongo est certainement à citer. Présente depuis cinquante-six ans dans le pays, cette société très connue des Congolais, réputée pour ses tôles ondulées et ses marmites ménagères, vient d'étendre ses activités à la marque Bernabé. Explications du directeur général d'Alucongo.



dans plusieurs pays d'Afrique, y compris au Congo

Quels sont les produits d'Alucongo et quelles quantités produisez-vous par an ?

Les produits de l'usine sont répartis ainsi : 70% de tôles de couverture en aluminium, 20% de tôles de couverture en acier galvanisé, 7% d'articles de ménage en aluminium, et 3% de grillage en acier galvanisé. En 2014, environ 2 500 tonnes de produits sont sorties de l'usine Alucongo. La prévision, en 2015, s'élève à 2 900 tonnes

Récemment, s'est donc ajoutée à votre entreprise l'enseigne Bernabé. Qu'est-ce qui justifie cette extension ? Pouvez-vous la présenter ?

L'enseigne Bernabé est le département commercial d'Alucongo destiné à la commercialisation des produits fabriqués par l'usine, mais aussi dans le domaine de la vente des produits de négoce industriel comprenant quatre grandes familles : la quincaillerie, le matériel industriel, les produits métallurgiques, et les matériaux de construction. Bernabé est le réseau multispecialiste du groupe au service des professionnels

Quelles sont les difficultés auxquelles votre entreprise est confrontée ?

Comme pour la plupart des industries installées dans le pays, nous rencontrons de multiples difficultés, de diverses natures. Il y a d'abord la concurrence déloyale du marché informel par rapport à notre structure qui fonctionne dans la normalité vis-à-vis des impôts et des douanes. Ensuite, la

lenteur du circuit pour sortir nos marchandises du port, ce qui nous oblige à stocker plus pour éviter les ruptures. Cette lenteur entraîne des surcoûts qui se répercutent sur nos prix de vente. Nous rencontrons aussi des difficultés au niveau des ressources humaines, avec un manque d'adéquation entre nos besoins en personnel et les compétences disponibles sur place. Enfin, la pression fiscale, qui est très forte, et un cheminement administratif souvent long amputent notre capacité d'investissement

Quelles sont les perspectives pour Alucongo-Bernabé ?

La volonté de notre groupe est de devenir un acteur important au Congo. Nous avons plusieurs projets de développement, notamment avec la délocalisation de l'usine et un agrandissement de notre département Bernabé. De même, nous souhaitons nous développer à Brazzaville. L'objectif, d'ici 2020, est de doubler notre chiffre d'affaires, et, d'ici trois ans, d'engager soixante nationaux supplémentaires pour faire face au développement de nos affaires.

Un dernier mot ? Un vœu ? Un souhait ?

Pouvoir lancer au plus vite nos projets, car nous avons pris du retard dans la mise en place de notre convention d'investissement. Nous souhaiterions également que l'Etat soit plus attentif aux problèmes du secteur privé en acceptant d'échanger au sein d'une commission mixte secteur privé-Etat, pour un partenariat « gagnant-gagnant ».

PROPOS RECUEILLIS
PAR JEAN BANZOUI MALONGA



PROPOS RECUEILLIS
PAR JEAN CLOTAIRE HYMBOND

1^{er} réseau de logistique intégrée au Congo



BOLLORÉ AFRICA LOGISTICS est le premier réseau de logistique et de transport au Congo. Fort de notre connaissance du terrain nous bâtissons avec vous des solutions logistiques sur mesure adaptées à vos projets (pétrolier, minier, infrastructures, FMCG, ...), telle est notre vocation. Nous sommes spécialiste dans les opérations logistiques et multimodales allant de la commission de transport et opération de dédouanement, de transit, de manutention portuaire ou aéroportuaire, de supply chain et d'entreposage à valeur ajoutée ainsi que sur la livraison finale dans des zones qui comptent parfois parmi les plus difficiles du pays.

Opérateur de tout premier plan et acteur de référence en shipping et consignation pour les grandes compagnies maritimes escalant au port de Pointe-Noire, Bolloré Africa Logistics Congo est le spécialiste du corridor Pointe-Noire / Brazzaville et de l'arrière-pays via le Cabinda

Et notre espace voyages à Brazzaville et Pointe-Noire offre un service personnalisé allant de la billetterie aérienne en continue à l'organisation de tous vos déplacements grâce à notre assistance voyage complète (accueil à l'aéroport, formalités d'entrée, gestion des bagages, ...). En parallèle, nos agences d'envoi express à Brazzaville et Pointe-Noire, acheminent et livrent vos colis / documents en express dans le monde entier.

Avec l'expérience, le savoir-faire et l'engagement de nos équipes, nous sommes capable de répondre à toutes vos demandes partout en Afrique.

Minoterie du Congo : l'industrie meunière se porte bien

Filiale du groupe agro-alimentaire international Seaboard, la Minoterie du Congo (Minoco) tire profit d'un marché assez dynamique, malgré les problèmes d'infrastructures de distribution de la production et la concurrence déloyale des importations frauduleuses qui faussent les prix. Etat des lieux.

Au début de la décennie 2000, l'Etat congolais, qui s'était lancé dans une politique de libéralisation tous azimuts de l'économie, accélère le processus de privatisation des dernières industries restées jusque-là étatiques. Le groupe Seaboard Agroalimentaire International, qui possédait déjà de nombreux moulins dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et d'Amérique du Sud, s'intéresse alors à la reprise de la Minoterie aliments de bétail (MAB). C'était une entreprise d'Etat dont les actifs étaient constitués principalement d'un moulin à farine situé dans le port de Pointe-Noire et initialement mis en service en 1992, pour une capacité de 250 tonnes de farine par jour, et aussi d'une autre minoterie fabrique d'aliments de bétail à Nkayi, mais non fonctionnelle en ce moment-là. Ainsi, suite à l'accord de privatisation signé avec l'Etat

congolais, Seaboard Overseas a créé la Minoterie du Congo (Minoco) en 2000 et pris possession des installations de l'ex-MAB en 2001. La nouvelle société a entrepris une extension de l'usine de Pointe-Noire en augmentant la capacité à 400 tonnes de farine/jour.

Un marché dynamique, mais pénalisé par la fraude

La Minoco est l'unique industrie congolaise de fabrication de farine boulangère à base de blé, importé essentiellement des Etats-Unis. Sa production annuelle, de plus de 120 000 tonnes, couvre environ 60% des besoins du marché national, à raison de 320 à 350 tonnes de blé par jour. Cette industrie meunière connaît actuellement une croissance de ses ventes locales, du fait d'un marché assez dynamique. Mais cette tendance a été légèrement ralentie au cours de l'année 2014 à cause du départ massif d'environ 150 000 consommateurs (rapatriement d'immigrés irréguliers de la RDC). Malgré sa bonne santé, la Minoco fait face

à des problèmes récurrents. D'une part, une concurrence déloyale des importations frauduleuses de farine de blé qui faussent les prix sur le marché, d'autre part, des difficultés de distribution de la production liées aux contre-performances du Chemin de fer Congo-Océan (CFCO). Entendu que l'utilisation des transporteurs routiers entraîne d'importants surcoûts. Malgré ces aléas, la Minoco s'est engagée dans un programme d'intérêt sociétal.

Une entreprise citoyenne

Dans le but de contribuer à l'amélioration de l'état nutritionnel et de santé des populations, la Minoco s'est engagée depuis 2009 dans un programme de fortification de sa farine de blé en vitamines (fer et acide folique). C'est la première industrie meunière en zone Cemac à produire de la farine boulangère enrichie avec ces deux micronutriments. Le processus de fortification en fer et acide folique consiste à ajouter ces deux éléments nutritionnels dans la farine de blé et dans des proportions définies par les institutions compétentes (OMS). La farine de blé étant un produit de large consommation pour les Congolais (fabrication du pain, des gâteaux, beignets, etc.). De même, afin de rendre compétitifs les boulangers congolais en améliorant leur gestion, la Minoco s'est aussi engagée dans un programme de formation en management, dans le cadre du renforcement de leurs capacités.

JEAN DE LA HAUTE

Bernabé
Plus qu'un équipement, une protection

Donnons aux Hommes les moyens de bâtir l'avenir

Des entreprises au cœur de l'activité industrielle

De nouvelles ambitions pour Saris Congo

CO. DIS. CO

- Quincaillerie industrielle
- Parc Acier (tôles, poutrelles, laminés marchands)
- Fer à béton
- Froid & climatisation
- Désinsectisation, désinfection, dératisation
- Magasin de pêche



BP 459 - POINTE NOIRE - CONGO

Tél. 06 650 92 61

e-mail : codisco@codisco-congo.com

Président-directeur général du groupe Somdiaa auquel appartient Saris Congo, Alexandre Vilgrain nourrit de grands espoirs pour l'année à venir, incarnés par le redémarrage en novembre 2014 de l'unité de production sucrière de Bambari, en RCA, malgré une situation sécuritaire chaotique.

Selon le patron de la Somdiaa, qui l'a exprimé lors de ses vœux à ses quelque 15 000 collaborateurs, la réussite liée à la relance de l'unité de production de Bambari « est aussi un gage de confiance dans nos capacités à développer nos entreprises et à porter des projets nouveaux ». Cette confiance en de nouveaux projets avait déjà été exprimée par Alexandre Vilgrain il y a quelque temps, lors de son entretien avec le Président Denis Sassou Nguesso. A cette occasion, le PDG de Somdiaa, dont le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 388,4 millions d'euros en 2013, avait annoncé l'augmentation de la production de la Société agricole de raffinage industriel de sucre (Saris), qui devrait passer de 70 000 tonnes actuellement à 100 000 tonnes dans les prochaines années. Les ambitions d'Alexandre Vilgrain sont affirmées : « Nous devons prévoir le marché de demain, mais aussi le marché régional. La Saris est une grande sucrière, et avec le président de la République nous avons projeté l'avenir de la Saris dans les dix à quinze ans à venir ». Deuxième employeur du pays avec quelque 700 permanents et plus de 3 500 temporaires, la Saris, qui est basée à Nkayi, dans le département de la Bouenza, à environ 250 km au sud de Brazzaville, a été créée en 1991 après la privatisation de la Sucrière du Congo (Suco), issue de la Société industrielle et agricole du Niari (Sian) dont la première campagne sucrière date de 1966. Son capital de 15 200 000 000 de FCFA est détenu à 66% par le groupe français Somdiaa et à 34% par l'Etat congolais.

Responsabilité sociale et développement durable

Concessionnaire de 19 794 hectares où sont plantés 12 000 hectares de canne à sucre, la Saris écoule, à partir de son usine de Moutéla, près de 4 500 tonnes de sucre mensuels sur le marché local à un prix de vente homologué par les pouvoirs publics. Les 12 000 tonnes exportées par cette entreprise sont absorbées par le marché sous-régional, l'Union européenne et les Etats-Unis d'Amérique. Selon Vincent Leroux, directeur général de Saris, « la filière se porte bien puisqu'elle garantit l'accès au sucre à tous les habitants du Congo-Brazzaville, à un prix inchangé depuis plus de quinze ans ».

Une stabilisation qui permet le développement de nouveaux projets, dont celui de l'extension des cultures villageoises de maïs et de soja à proximité des zones cannières, afin de participer à leur valorisation industrielle. L'entreprise, qui commercialise son sucre sous la marque Princesse Tatit pour le grand public, entend aussi des actions de responsabilité sociale avec le *planting* de 12 000 pieds d'eucalyptus sur l'ensemble de son périmètre, pour permettre un reboisement rapide des terres alentours.

Dans le prolongement de cette activité, la Saris se déploie sur le terrain du développement durable avec un projet d'irrigation de 1 000 hectares dans les quatre ans, avec la construction d'une station de traitement des effluents et la réutilisation de l'eau traitée pour l'irrigation dans le cadre de cette politique de reboisement.

JEAN CLOTAIRE HYMBOUD

SN Plasco, à la source de l'efficacité



Captée à grande profondeur à l'aide d'un puits de forage situé sur le site même de l'usine à Pointe-Noire, l'Eau Mayo sort d'une nappe phréatique semi-artésienne, qui s'écoule des entrailles du massif montagneux du Mayombe, vers l'océan Atlantique. Elle est protégée par trois couches principales imperméables d'argile, alternées avec des couches siliceuses. Ce qui garantit à cette première eau de source embouteillée en Afrique noire une filtration naturelle et de qualité. Mais pour en arriver là, la Société nouvelle des plastiques du Congo a franchi bien des étapes.

Créée en 1974, la Société des plastiques du Congo (Plasco) fut au départ une société anonyme d'économie mixte. Elle fabriquait principalement des bouteilles plastiques en PVC pour conditionner de l'huile d'arachide. Assez rapidement, elle s'est tournée vers le conditionnement de l'eau en bouteille, tirant profit de la qualité exceptionnelle de sa ressource d'eau. Le régime politique socialiste de l'époque procéda à sa nationalisation en 1982, mais à la suite d'une gestion pour le moins approximative, l'Etat opta en 1990 pour une privatisation partielle de son capital, dont la majorité était détenue par une société portugaise. Plasco devint ainsi la Société nouvelle des plastiques du Congo (SN-Plasco). En 1995, des investisseurs français reprennent la société et procèdent à la remise

à niveau technique de l'outil de production. Quatre ans plus tard, en 1999, l'état se désengage complètement de la société, devenant totalement privée. SN-Plasco est aujourd'hui le leader national dans la production des eaux minérales. En effet, l'eau Mayo est la première eau minérale du Congo. SN-Plasco compte dans son portefeuille clients des grandes sociétés de la place dont elle est fournisseur. Entre autres : Total E&P Congo, Eni Congo, Chevron, Air France et d'autres compagnies aériennes, ainsi que des particuliers. SN-Plasco est aussi à la conquête du marché sous-régional. Ses ventes sont en croissance constante en RDC et au Cabinda (Angola).

JEAN-BANZOUZI MALONGA



Sté C. DANDRES

- Conditionnement d'air • Chambres froides •
- Groupes électrogènes • Electricité • Plomberie •
- Enseignes lumineuses • Adduction d'eau

S.A.V. Toutes Marques

Avenue Nelson Mandela - B.P. 1048 - Brazzaville
ets_dandres@yahoo.fr

Tél. : 06 670 04 84 / 05 352 52 00

Des entreprises au cœur de l'activité industrielle

CTIC, une entreprise tournée vers l'avenir



La Chaudronnerie et tuyauterie industrielle du Congo (CTIC), créée en 1977, est une entreprise spécialisée dans les travaux métallurgiques. Fondée à Pointe Noire, la firme compte aujourd'hui 200 employés. Présentation de ses nombreux savoir-faire.

Raccourcement des flexibles sur la barge pétrolière de N'kossa, à Pointe-Noire.

CTIC, réputée pour sa grande réactivité auprès de sa clientèle, détient une réelle expérience dans le secteur de la métallurgie et travaille depuis des années avec les plus grands groupes tels que Total, Eni, Chevron, Halliburton ou encore Perenco. Son activité principale demeure la fabrication et le montage de tuyauteries ainsi que la chaudronnerie. Elle confectionne aussi des équipements de transport en acier tel que des *boatlanding*. La société a choisi avec succès d'étendre son champ d'action en développant les activités SVR – « Stratifié Verre Résiné » – (tubes en fibres de verre noyées dans de la résine époxy) il y a quinze ans, et le résinage en 2012. Ce dernier s'effectue grâce à un partenariat exclusif avec une entreprise française de grande valeur ajoutée technologique. CTIC a depuis longtemps comme ambition de devenir un acteur incontournable de son secteur. C'est la raison pour laquelle elle s'est engagée au fil des années dans des investissements de grande

envergure afin d'accroître sa productivité et améliorer sa performance. L'entreprise met en effet tous les moyens, tant matériels qu'humains, à sa disposition pour le développement de son activité, la sécurité, le confort de ses employés et la satisfaction de ses clients, en se dotant par exemple d'abord de véhicules lourds et d'engins de levage. Elle a acquis récemment de nouvelles machines-outils comme un tour, une plieuse ou un découpeur plasma ainsi que deux ponts roulants. L'entreprise a aussi fait appel, depuis trois ans, à de jeunes ingénieurs pour partager cette aventure afin qu'ils puissent lui apporter leurs idées novatrices et un regard neuf sur l'avenir. Enfin, CTIC est entré depuis plusieurs mois dans un processus de certification ISO 9001 qui aboutira fin 2015. Soucieuse de progresser dans le bon sens, la société veut en effet optimiser son système de management qualité afin de perfectionner son fonctionnement interne et répondre honorablement aux exigences de ses clients.



CTIC, un acteur de l'industrie congolaise tourné vers l'avenir.



Chaudronnerie



Résinage



Tuyauterie



SVR

BP 1217 - 1, Avenue du Havre Pointe Noire – Congo / Téléphone : 06 634 09 53 E-mail : direction.generale@ctic-cg.com

Congo Terminal en tête de pont

Au Port autonome de Pointe-Noire, les activités d'acconage, de manutention, de consignation et de transit sont concédées à des sociétés privées. Si la plupart font en même temps la consignation, l'acconage, la manutention, le transit et le transport, on compte en moyenne près de quinze entreprises inscrites sur le registre de la manutention portuaire. Ils ont tiré profit des travaux d'aménagement des infrastructures et d'équipement initié par le PAPN et son principal partenaire, le Groupe Bolloré.

Parmi les usagers de la manutention au PAPN figurent des majors internationaux comme Bolloré (Congo Terminal), Neco-trans-Getma, Panalpina, AGS. Et aussi des nationaux tels que Translo, Transimex et la Socomab spécialisée dans la manutention du bois. Naturellement, le leader du secteur reste Congo Terminal. On retiendra que le contexte économique favorable au niveau national et sous-régional aidant, l'ensemble des manutentionnaires installés sur la place portuaire de Pointe-Noire ont tiré profit du Programme d'investissements prioritaires (PIP) initié par le Port autonome de Pointe-Noire depuis 2009. Et dont les travaux sont aujourd'hui réalisés à plus de 95%.

Ce sont des travaux d'aménagement cofinancés par le port, les bailleurs de fonds internationaux et le concessionnaire du terminal à conteneurs, c'est-à-dire Congo Terminal (Groupe Bolloré). Le coût global du Programme d'investissements prioritaires est évalué à environ 454 milliards de FCFA, dont 80 milliards à la charge du PAPN (et ses bailleurs de fonds), et le reste aux investisseurs privés, notamment le Groupe Bolloré, concessionnaire du terminal à conteneurs, qui a apporté environ 374 milliards de FCFA. L'apport du Groupe Bolloré dans le PIP concerne en particulier la construction de ce terminal à conteneurs, qui est l'une des principales composantes du PIP.

Des travaux d'envergure

Les travaux réalisés par le Groupe Bolloré ont consisté principalement à l'allongement des quais, portés de 530 à 800 mètres, l'augmentation du tirant d'eau sur une profondeur de -15 mètres, l'installation de quatre portiques de quais, quatre portiques de parc et quatre grues mobiles, et l'aménagement d'un terminal d'environ 38 hectares. Avec une zone d'emportage et de dépotage de 4,5 hectares. Pour sa part, le PAPN a entre autres procédé au dragage du chenal d'accès et du bassin portuaire et à l'acquisition des remorqueurs de grandes puissances, ainsi que des vedettes de pilotage et de lamanage.

Tous ces travaux et ces équipements ont donc permis à l'ensemble des sociétés de manutention de profiter d'un environnement de travail adéquat, ayant permis d'améliorer leurs performances et la qualité des services rendus aux importateurs-exportateurs. L'amélioration des cadences de manutention a permis que le trafic des marchandises atteigne 9.600.000 tonnes en 2014 et a dépassé les 640.000 conteneurs EVP, essentiellement manipulés par Congo Terminal. Les cadences de manutention, qui étaient de sept conteneurs EVP par heure en moyenne, sont actuellement de 25 EVP par heure. Avec le fait que la manutention soit devenue performante au PAPN, les armateurs ont consenti d'escalier à Pointe-Noire leurs plus gros navires, dont la taille atteint les 700 à 800 EVP.

JEAN BANZOUZI MALONGA

Tractafic equipment, à votre service depuis 80 ans



VENTE
OCCASION
LOCATION
SAV



Tractafic
equipment



Pointe Noire
Bd Président M. Ngouabi
Tél. 06 665 40 30

Un terminal à conteneurs moderne & performant
Le port de référence en eau profonde d'Afrique Centrale



- ▶ 1er opérateur de partenariat public-privé au Congo.
- ▶ 1ère plate forme de transbordement d'Afrique Centrale.
- ▶ Des investissements majeurs pour offrir une qualité de service et répondre aux normes internationales.
- ▶ La porte d'entrée du bassin du Congo avec ses 800 m de quais de 15 m de tirant d'eau, ses portiques de quai et de parc et sa certification ISPS.
- ▶ Congo Terminal désenclave les régions voisines, grâce aux corridors desservis Kinshasa-Kisangani, la RCA, le sud du Cameroun, le Cabinda, le nord de l'Angola et la côte ouest Africaine

www.congo-terminal.net



L'industrie forestière, un levier de diversification

Très loin derrière le pétrole, le bois contribue à peine à environ 5% au PIB et aux exportations du Congo. Toutefois, il emploie plus que le secteur pétrolier et son poids dans l'économie nationale pourrait être décuplé grâce au développement de la transformation industrielle.

Le parc industriel congolais de transformation de bois est constitué de 67 unités ou types d'industries créées ou réhabilitées dont 26 scieries, 15 unités de séchage, 4 unités de déroulage, 2 unités de moulurage, 2 unités de lamellé-collé, 2 unités de parqueteries, 4 unités de contreplaqués, 1 usine de copeaux, 1 unité de production de bois imprégnés, 2 unités de menuiserie industrielle et quelques menuiseries semi-industrielles produisant des meubles, portes et fenêtres de très bonne qualité. Les principaux acteurs de cette activité industrielle de transformation du bois sont les sociétés suivantes : CIB Olam, IFO, Mokabi, Likouala Timber, Foralac, Thanry Congo, Sicofor, Bois et Placage de Lopola, Asia Congo, Taman Industries, Cofibois, Spiex, Afriwood Sofil, CIBN, ADL, SFIB, CITB Quator, Sifco, Seyfyd, SCTB, Congo Deija Wood, Afriwood, BTC, Entreprise Christelle, Wang Sam, Kimbakala et Compagnie, ETBM. Dans le cadre de la transformation plus poussée et diversifiée du bois, des efforts soutenus par une législation forestière adaptée ont conduit les entreprises à implanter des grandes scieries et des unités de récupération avec des technologies modernes et avancées (c'est le cas de CIB, IFO, Likouala Timber, Mokabi, Taman IND). Toutefois, le tissu industriel de la transformation du bois reste encore embryonnaire au regard du faible niveau de développement de la deuxième et troisième transformation. L'année 2014 a été marquée par la disparition d'un des fleurons de la transformation poussée du bois au Congo, la société Trabec, qui a quitté le secteur suite à l'épuisement des ressources de sa forêt. Une grande diversité d'essences La production forestière porte principalement sur les essences suivantes : le sapelli, le sipo, l'okoumé, le niové, le kossipo, le

SGS

MEDIA INFORMATION



Le Groupe SGS (Société Générale de Surveillance) dont le siège est basé à Genève en Suisse est le leader mondial de l'inspection, de la vérification, de l'analyse et de la certification.

Les Principales activités de la SGS comprennent :

- Des services de vérification et de surveillance pour le commerce international de produits agricoles, minéraliers, pétroliers et de biens de consommations ainsi que la certification et les services aux gouvernements et aux institutions internationales ;
- Des services dans les secteurs de l'industrie, de l'environnement et des assurances (évaluation des dommages), de la santé et des biosciences, de la logistique et de l'hygiène.

La diversité de ses services et sa dimension véritablement mondiale en font un groupe unique en son genre avec un réseau de plus de 1.600 bureaux, filiales et laboratoires et de plus de 80.000 collaborateurs qui lui assurent une présence dans plus de 150 pays à travers le monde.

Au Congo, le Groupe SGS est présent sous deux labels :

- SGS Congo SA
- SGS Minerals & Laboratory Services Congo SARL.

Et opère dans les secteurs d'activités ci-après :

- Oil, Gas & Chemicals Services (OGC) ;
- Governments & Institutions Services (GIS) ;
- Environmental Services (ENVI) ;
- Industrial Services (INDIV) en pleine innovation technologique.

Notre service INDUSTRIE dans un souci de respect Qualité, performance et règles de l'art, est spécialisé dans plusieurs types de prestations parmi lesquelles :

- la vérification technique,
- l'inspection des équipements et contrôle (Contrôles Non Destructifs, Métrologie Dimensionnelle, Contrôle dimensionnel et géométrique, vérification et étalonnage),
- Soudage (qualification de soudeurs et des modes opératoires de soudage, suivi qualité soudage et construction)
- l'analyse et l'évaluation de la conformité des produits sur les marchés de l'industrie.

La force de la SGS repose sur son indépendance et sa réputation sur la qualité de ses services, son intégrité et son impartialité.



Les ressources de la forêt

moabi bahia, l'ayous, l'aniégré, le longui blanc, l'iroko, le dibétou, le wengué, l'afromosia, l'azobé, le tali, le mukulungu, le bilinga, le paorose, le bossé, ainsi que sur les essences dites de promotion ou peu connues : l'essia, le koto, l'éveusse, l'okan, l'olon, l'ebiarra, etc. Le taux de transformation oscille autour de 50%, avec une forte disparité, autour de 85-90% chez les industriels très outillés. Le rendement matière est autour de 30%, il atteint les 55% chez les industriels avérés disposant d'unités de récupération.

Les potentialités existent pour une expansion de l'industrie de transformation du bois, principalement du sciage et des produits à haute valeur ajoutée. Le Congo est fortement engagé dans la transformation poussée de la production forestière, cependant cette industrialisation est très dépendante des marchés et des conditions économiques extérieures. En outre, l'industrialisation de la filière bois s'adresse essentiellement aux grandes entreprises

étrangères, les petits entrepreneurs locaux restant quasiment exclus de ce processus eu égard à la faiblesse de leurs ressources et de leur organisation. La diversification de l'industrie du bois reste donc encore limitée (voir encadré ci-dessous).

Les socles de la transformation industrielle

L'ambition de la République du Congo à développer d'une manière optimale la transformation industrielle du bois est étayée par :

- l'application de la nouvelle fiscalité forestière basée sur le FOT, avec la perspective d'augmenter les recettes forestières de l'Etat ;
- la détermination de l'administration de l'économie forestière à faire respecter le quota de transformation de 85% des grumes, et à terme de transformer la quasi-totalité des grumes produit au Congo ;
- l'implantation par la société Likouala Timber des unités de déroulage et de contreplaqué ;

- l'implantation par la société CIB-Olam des unités d'aboutage et de lamellés-collés et de cogénération ;
- l'application des recommandations du forum international sur le développement durable de la filière bois, plus particulièrement la transformation plus poussée ;
- le suivi des avancées de la nouvelle politique forestière et du nouveau régime forestier ;
- le programme de création de cinq centres de formation des métiers de la forêt et du bois, dont l'objectif global est de développer des ressources humaines nécessaires aux besoins de la transformation plus poussée du bois, d'améliorer les compétences et les savoir-faire des populations locales dans le cadre de l'industrialisation du bois. Cette formation bénéficiera aussi bien aux industries qu'aux PME et répondra à une nécessité de formation formulée par le secteur privé. Certains seront également des centres d'éclosion d'initiatives artisanales, offrant des compétences nécessaires pour mobiliser et sensibiliser les populations locales face aux exigences

de gestion durable de la forêt.

- La promotion et le développement des PMI/PME et de l'artisanat ;
- Le développement des marchés ;
- La transformation locale des bois de plantations ;
- La promotion de l'utilisation des essences autres que celles traditionnellement transformées ;
- La meilleure connaissance de la ressource forestière à travers l'élaboration des plans d'aménagement durable.

Dans le cadre de la transformation plus poussée et diversifiée du bois, l'un des objectifs visés est la réalisation des rendements matières de plus de 80% et la récupération de la quasi-totalité des déchets. Le succès de l'émergence économique du Congo est également dans la transformation locale de toutes nos matières premières, parmi lesquelles le bois, pour générer le maximum de valeur ajoutée et d'emplois.

MEXAN TABAKA, DIRECTEUR DE LA VALORISATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES

La production forestière au Congo

	Grumes		Sciages		Placages déroulés		Contreplaqués		Rondins d'eucalyptus		Copeaux	
	Production	Export	Production	Export	Production	Export	Production	Export	Production	Export	Production	Export
2010	1.314.281	798.954	178.228	132.187	35.021	18.038	25.060	167	386.694	62.000	351.524	318.430
2011	1.462.990	855.739	227.649	147.478	33.788	22.152	18.620	5.443	300.445	33	258.213	195.298
2012	1.528.825	702.742	223.031	162.279	31.747	20.618	24.543	1.573	337.160	-	332.449	148.356
2013	1.623.374	913.335	326.999	206.818	72.521	24.134	28.181	542	146	-	141.303	145.049
2014	1.522.123	887.084	325.406	201.076	53.453	21.702	26.564	555	254	-	138.245	144.107

(au 31/10)

* Volumes en m³. ** Les exportations des produits finis en bois totalement défiscalisés (moulures, frises rabotées, bois tournés, lamellés-collés et plinthes etc.) atteignent environ 6217,15 m³ en 2014 contre 5077,27 m³ en 2013. Les essences utilisées sont le sapelli, le tali, le mukulungu, et le bilinga. Ils sont exportés principalement vers l'Union européenne (Belgique, Pays-Bas, Allemagne, Italie).



Direction Générale :

• Centre-Ville Brazzaville-Congo
Avenue Charles FOUCAULT,
en face des Immeubles Fédéraux
Tél : +242 01 961 00 00 / 06 690 92 97

Antenne 1 Brazzaville :

• Mpila
Avenue Félix EBOUE
à côté de l'Ecole Chemin de Fer
Tél : +242 01 661 20 20

Antenne 2 Pointe-Noire :

• Zone Industrielle,
en Face de BOSCONGO
Tél : +242 06 688 72 78 / 06 688 70 36
Service Après-Vente : 01 937 13 00

Email: info@securitz-online.com

direction.commerciale@securitz-online.com

savcontact@securitz-online.com

www.securitz-online.com



Depuis plus de 25 ans,
Prezioso Congo, filiale du groupe
PREZIOSO Linjebygg GROUP,
conçoit et met en œuvre des
solutions de revêtements
protecteurs et isolants pour
prolonger la vie des
équipements de ses clients.

Nous prolongeons la vie
de vos investissements

PROJET TORCHE 2013

Nous proposons un package complet de prestations:

- décapage,
- revêtements,
- isolation,
- protection passive incendie,
- restructuration de bétons,
- moyens d'accès (échafaudages, travaux sur corde).

Nous réalisons nos prestations sur toutes sortes d'équipements industriels, et notamment dans les domaines pétroliers et parapétroliers, ainsi que dans de multiples secteurs de l'industrie et du bâtiment.

Prezioso Congo se veut ainsi un partenaire significatif des grands donneurs d'ordre nationaux et se fait fort de proposer tout son savoir-faire et son panel de prestations afin de servir des priorités communes:

- le professionnalisme,
- la croissance rentable,
- le développement durable,
- l'innovation



PREZIOSO CONGO

YARD OCEAN EXPRESS

B.P. 1921 - POINTE NOIRE (REPUBLIQUE DU CONGO)

Tel. + (242) 06 633 15 10 - Site: www.prezioso.fr

15 ans au service de l'Oil and Gas



ACTIVITE

INFRASTRUCTURES & MOYENS

PRESTATIONS PORTUAIRES

- Assistance aux navires de service
- Embarquement & Débarquement personnels Off-Shore
- Transit et shipping des équipements pétroliers
- Revitaillement (eau, produits chimiques, gas-oil et boue de dragage)

OPERATIONS LOGISTIQUES

- Manutention
- Levage

TRANSPORT

- Convois exceptionnels

CONSTRUCTION & INGENIERIE

- Terre-pleins
- Zone de stockage & Entreposage
- Magasins & Bureaux

LOCATIONS & MISES A DISPOSITION

- Magasins, Entrepôts, Bureaux
- Zones de travail bord à quai
- Engins de manutention et levage

AUTRES PRESTATIONS

- Accompagnement sur site client (plates formes de production oil & gas, mining et autres industries)

QUAI

- 190 m (Actuel) avec tirant d'eau à 8,5m et largeur 30m
- 200 m (Extension en cours)

ESPACE CSP (Centre de Services Pétroliers)

- 40 hectares

ENGINS

- Grues (30 à 450t), Elévateurs (3 à 20t), Reach Stacker (de 45t), Camions, Remorques extensibles, Porte chars (75 à 200t), Nacelle

PARTENARIAT INTERNATIONAL

- ◆ Assistance Technique
- ◆ Formation

CAPITAL & ACTIONNARIAT

CAPITAL SOCIAL

- FCFA 4 100 000 000

ACTIONNARIAT

- SNPC : 80%
- PAPN : 20%

INTEGRATED LOGISTIC SERVICES

Avenue de Bordeaux, Enceinte Port Autonome

Boite Postale : 788, Pointe-Noire

Tél : (+242) 05 559 86 35 / 06 664 86 35 / 01 886 86 35

Courriel : info@csp-ilog.com - République du Congo.

www.csp-ilog.com

Quelles perspectives pour l'industrie des matériaux de construction ?

La forte croissance de la production nationale de ciment, liée au boom du secteur des BTP, illustre le dynamisme de l'industrie des matériaux de construction, soutenue par d'importants investissements. Des nombreuses PME, créées notamment par des Asiatiques, fabriquent une diversité de matériaux de construction en s'adossant à des stations de concassage des produits de carrière.

L'industrie du ciment, qui est de loin la plus importante dans le secteur de la production des matériaux de construction, est composée de deux usines actuellement en activité. La Société nouvelle des ciments du Congo (Sonocc) de Loutété, dans le

département de la Bouenza, née de la privatisation de la Socico depuis 2002, exploite en joint-venture une cimenterie mise en service dans les années soixante sous le nom de Cidolou. Fruit de la coopération sino-congolaise, cette entreprise



au capital de 3,7 milliards de FCFA est détenue à 56% par la partie chinoise. Elle ne produit que quelque 60 000 tonnes par an pour une capacité de 210 000 tonnes. Dans le district de Louvakou, à une encablure de Dolisie, chef-lieu du département du Niari, est implantée la cimenterie Fospak, une unité d'une capacité installée de près de 300 000 tonnes par an, dont l'investissement sur fonds propres de la société Fospak Chine s'élève à 34 milliards de FCA. Selon Peng An Ping, directeur général de Fospak, cette unité traite déjà quotidiennement 1 000 tonnes de clinker de haute qualité.

Des projets à foison

Le déficit de la production face à la demande nationale en ciment est couvert par des importations massives venant principalement de Chine. Par ailleurs, depuis quelques années, Unibeco, filiale de la société espagnole Cementos La Union, possède à Pointe-Noire une unité de stockage et d'ensachage de ciment en vrac provenant d'Espagne. Unibeco présente une capacité journalière estimée entre 600 et 1 000 tonnes, qu'elle compte porter à 500 000 tonnes par an. Elle envisage aussi de construire une cimenterie à Madingou, dans le département de la Bouenza, qui dispose d'importants gisements de calcaire. Quant à la société nigérienne de fabrication de ciment Dangote, elle projette également de construire dans le département de la Bouenza une usine qui aura une capacité annuelle de 1,5 million de tonnes. Selon Aliko Dangote, son promoteur, cette usine qui sera construite en trente mois nécessitera un investissement estimé à 139 milliards de FCA.

Dans le département du Pool, l'entrée en production de la cimenterie de Min-

douli, construite par Diamond Cement, est attendue. Cette usine devra produire annuellement 600 000 tonnes de ciment, extensible à terme à un million de tonnes avec près de 250 employés. A Hinda, près de Pointe-Noire, dans le département du Kouilou, la société marocaine Ciments de l'Afrique (Cimaf) construit une cimenterie qui produira 500 000 tonnes de ciment par an, avec l'objectif d'atteindre le million de tonnes dans les prochaines années. L'investissement s'élève à quelque 20 milliards de FCFA.

Pour les autorités congolaises, cette production attendue de près de 2,6 millions de tonnes par an à l'horizon 2016 devra permettre au pays de réduire de façon considérable son déficit, avant de devenir un exportateur net de ciment. Pour atteindre l'objectif de l'accès des Congolais à un habitat décent à moindre coût, elles tablent sur l'ensemble de la chaîne des matériaux de construction. C'est ainsi que, outre les cimenteries, une usine de fabrication de fer à béton, Japan Métal Industrie, a été installée à Djiri, au nord de Brazzaville, avec un investissement de quelque 10 milliards de FCFA et une capacité installée de production de 150 tonnes par jour. Japan Métal Industrie a d'ores et déjà créé 280 emplois. Les nombreuses stations de concassage de pierres et de graviers implantées dans la périphérie de Brazzaville et de Pointe-Noire, auxquels se greffent des unités de fabriques de briques, de tuiles, des carreaux, pavés et buses et d'autres composants utilisés dans les BTP complètent l'industrie des matériaux de construction, à laquelle l'industrie forestière participe également grâce à la transformation poussée du bois.

JEAN CLOTAIRE HYMBOUD

I.S.E.I.P. S.A.R.L.

INGÉNIERIE

ÉQUIPEMENTS GÉNIE PÉTROLIER

GÉNIE CIVIL

GARAGE GRAISSAGE...

- Produits & solutions pour la distribution de carburants
- Distributeurs de carburants, compteurs volumétriques
- Gestion par borne dialogue

*

- Ensemble de mesurage pour dépôt pétroliers
- Conception, réalisation des installations
- Réhabilitation, maintenance, expertise technique.

Partenaires & supports techniques

Siège

Avenue Nelson Mandela - BP. 13.113 Brazzaville

Tél. : (+242) 05 331 31 30

E-mail : iseip@yahoo.fr

Agrement des Mines N°408/MMEH/DGMM du 25/10/04
Arrêté Ministériel n° 625/MMIMG/DGMIMMCT du 9/04/2008.

EQUAFLIGHT SERVICE
Fly safe on time

Vols Réguliers Port-Gentil - Pointe-Noire
3 VOLS/Semaine

www.equaflyt.com

Informations et réservations : +242 06 945 70 04
E-mail : reservationpnr@equaflyt.com
Ou dans votre agence de voyages

EQUAFLIGHT SERVICE

La Bouenza, le grenier du Congo

Situé au sud-est du pays et s'étendant sur une superficie de 12 266 km², le département de la Bouenza est limitrophe de ceux du Niari à l'ouest, de la Lékoumou au nord, et du Pool à l'est. Il est aussi frontalier, au sud, avec la République démocratique du Congo et la province angolaise du Cabinda. Zoom sur une région en devenir.

Pont sur le fleuve Niari, en construction dans la Bouenza.

la Commission de l'UE dans un communiqué de presse de novembre 2012. Il en est de même pour la cité de Loutété, qui s'est développée et ne vit qu'aux dépens de l'usine de fabrication du ciment, la Sonoco. Chaque fois que cette usine connaît des problèmes de fonctionnement, la ville entière en ressent l'onde de choc. Mais la Bouenza, c'est aussi sa célèbre station fruitière de Loudima et ses fermes bovines de renom. Fleuron de la recherche agricole du Congo, créée en 1935, la station de Loudima a connu ses lettres de noblesse à travers les résultats de ses chercheurs, notamment en matière de plantations industrielles d'arbres fruitiers et des cultures telles que l'arachide. La station, qui a connu des problèmes de gestion et d'insuffisance de ressources au regard de ses ambitions, a surtout fait les frais des troubles et crises sociopolitiques qu'a connus le Congo au cours de la décennie 90.

Demain, la relance économique

Depuis peu, la recherche agronomique de la Bouenza essaie de renaître de ses cendres, avec la création de la Ferme de recherches sur les semences de Mayoumina, sous gestion du Centre de recherche agronomique de Loudima (Cra). De très bons résultats y ont déjà été obtenus avec la mise au point des plants de bananiers améliorés. Asperbras, une société brésilienne, a obtenu près de Loudima une concession de 52 000 hectares pour y cultiver de la canne à sucre en vue de produire du sucre et des biocarburants. Elle y fait de l'élevage, avec quelque 2 000 têtes de bovins. Pour sa part, la société espagnole Tolona compte produire du maïs et de la tomate en culture intensive dans la même contrée. De même, l'ONG américaine International Partnership for Human Development (IPHD) y opère en partenariat avec l'Etat congolais pour le développement des fermes communautaires agropastorales. IPHD met à la disposition des paysans son savoir-faire et du matériel agricole pour les cultures du maïs et du soja. Sur le plan minier, une joint-venture entre l'américain Gerald Metals et la China National Gold Group Corporation s'active dans la production des polymétaux (cuivre, plomb et zinc), dans les zones de Boko-Songho et de Mfouati. Par ailleurs, le nigérian Dangote Ciment s'est engagé à investir environ 2 milliards FCSA pour la construction d'une nouvelle usine de fabrication de ciment d'une capacité de 1,5 à 2,5 millions de tonnes par an à Madingou. La Bouenza devrait donc tirer profit de tous ces investissements. Qui plus est, le bitumage de la route nationale Pointe-Noire/Brazzaville qui traverse ce département devrait aussi booster l'économie locale, non seulement à travers les échanges avec les grandes villes du pays, mais aussi par le développement du commerce transfrontalier déjà existant entre la Bouenza et la RDC d'une part, et le Cabinda (Angola) d'autre part. Et, cerise sur le gâteau, les différents chantiers de la municipalisation accélérée vont à coup sûr changer la physionomie de la Bouenza, notamment de la ville de Nkayi et de Madingou, son chef-lieu. Construction de l'aéroport à Nkayi, des hôpitaux, complexes sportifs, adduction d'eau potable, extension du réseau électrique dans les communes rurales, etc. Avec ses énormes potentialités naturelles encore inexploitées, la Bouenza occupe une place de choix dans le processus de développement du Congo.

CONSUMER RESPONSIBLE

BRASCO
BRASSERIES DU CONGO

Les marques préférées des Congolais
www.brasseriesducongo.com

La Bouenza a une population qui était évaluée à 309 073 habitants en 2007, avec un taux d'accroissement de 2,2% par an. Sur le plan administratif, le département compte treize sous-préfectures : Boko-Songho, Kayes, Kingoué, Loudima, Loutété, Mabombo, Madingou, Mfouati, Mouyondzi, Tsiaki, Yamba, Nkayi et Bouansa. Ses principales agglomérations sont Nkayi, Madingou – qui en est le chef-lieu, – Loutété, Mouyondzi et Bouansa. Le relief du département est dominé par les collines, dont la plupart sont très riches en calcaire, notamment le long du chemin de fer, et par les vallées dont les terres sont très fertiles. La Bouenza présente un climat tropical chaud et humide, avec des températures oscillant entre 24°C et 28°C au cours de l'année. Il comporte une grande saison de pluie de mi-octobre à décembre et de mars à juin, alternant avec une grande saison sèche de juillet à septembre et une petite saison sèche de janvier à février. Toutefois, ces saisons subissent des variations très perceptibles liées aux changements climatiques, caractérisés notamment par une baisse significative des précipitations et un réchauffement des températures. La végétation est composée de savanes arborées, souvent entourées des forêts-galeries le long des rivières. L'hydrographie de la Bouenza est principalement constituée de deux rivières, la Bouansa (Bouenza), qui prend ensuite le nom de Niari et de Kouilou en traversant ces deux départements, et la rivière Moukoulou sur laquelle a été construit le barrage hydroélectrique éponyme.

Une voie ferrée providentielle

Sur le plan économique, il est indéniable que la présence du Chemin de fer Congo Océan (CFCO), qui traverse la région d'est en ouest sur environ 141 km, de Loutété à Moumotsi, a été déterminante dans l'essor économique de la Bouenza, aussi bien sur le plan agricole qu'industriel. En effet, l'analyse des rapports entre la voie ferrée et le département fait ressortir l'importance de cette voie construite entre 1921 et 1934. En effet, le Chemin de fer favorise la circulation des biens et des personnes, rapproche la Bouenza des centres urbains, grands pôles de consommation de sa production que sont Brazzaville, Dolisie et Pointe-Noire. En témoigne la présence d'une gare routière à Fond Tié-Tié (Pointe-Noire), quasiment dédiée aux camions chargés de produits agricoles en provenance de la Bouenza. Mieux,

le Chemin de fer a favorisé la modernisation de l'économie, traditionnelle ou rurale. A propos d'économie rurale, les cultures vivrières (banane, manioc, arachides, maïs, ignames, patates douces, haricot) bénéficient des bienfaits des terres parmi les plus fertiles du pays. Ainsi, pendant longtemps, et encore actuellement dans une certaine mesure, la Bouenza est considérée comme le grenier du Congo. Le Chemin de fer a favorisé la réalisation de certains investissements dans le secteur agricole et industriel. Ajoutée à cela, la construction du barrage hydroélectrique de Moukoulou (75 MW) au cours de la décennie 70 a été l'un des facteurs favorables au développement industriel de la région. Ce barrage dessert aussi la région voisine du Niari.

Par conséquent, dans l'imaginaire de nombreux Congolais, le département de la Bouenza renvoie à la vallée du Niari, cette partie du Congo qui a été pendant des décennies la locomotive du développement agricole et industriel du pays. Allusion faite, entre autres, à la sucrerie, à l'huilerie (HuilKa), à la Minoterie aliment de bétail (MAB) de Nkayi, à la fabrique industrielle de la farine de fofou de Mantsoumba, à l'usine de broyage de calcaire (devenue une filiale de la Saris), à la Cimenterie de Loutété (Cidolou).

Hélas, certaines usines ont depuis quelques décennies mis la clé sous le paillason. Seules les plantations et unités de raffinage de sucre à Nkayi (ex-Sian, Sosu-Niari, ensuite Suco et actuelle Saris Congo), ainsi que la cimenterie de Loutété (ex-Cidolou, ensuite Socico et actuelle Sonoco, à capitaux partiellement chinois) ont survécu, passant tour à tour d'une gestion publique à une gestion privée. Quant à l'élevage intensif de bovins, il ne reste plus

que le souvenir des célèbres fermes coloniales de Jean Des Iles. Et pourtant, la région présente toujours des atouts pour l'élevage.

Nkayi et Loutété, les grandes cités urbaines

Nkayi et Loutété constituent les plus grandes agglomérations urbaines de la Bouenza. Même si Madingou en est le chef-lieu, c'est plutôt Nkayi qui lui vole la vedette. Dans cette cité est implantée l'usine de fabrication de sucre, autour de laquelle s'étendent des milliers d'hectares de plantations de cannes. La ville s'est créée grâce et autour de l'usine qui la fait vivre. Malheureusement, tributaire de cette usine, la ville et ses habitants subissent les contrecoups du fonctionnement de la Saris. Pour corriger cet état de fait, le département de la Bouenza bénéficie depuis quelques années, entre autres, d'un appui de l'Union européenne (UE) pour la diversification de son économie.

En effet, dans le cadre des mesures d'accompagnement aux pays signataires de l'ancien protocole sur le sucre, l'UE a approuvé en 2012 un programme d'actions visant à améliorer les conditions pour la création d'entreprises et la circulation des biens et service dans le département de la Bouenza. « Ce programme d'appui à la stratégie de diversification de l'économie du gouvernement permettra d'accroître le potentiel économique du département de la Bouenza et ainsi améliorer les conditions de vie de la population locale. Les activités prévues, d'un montant de plus de 6 millions d'euros, ont pour objectif de réduire la dépendance économique à l'industrie sucrière en créant des conditions favorables à la création d'entreprises, notamment via un accès plus facile à la microfinance », indiquait





Le Sénégal a-t-il les moyens de ses ambitions ?

Dans la course vers l'émergence, les candidats sont nombreux sur la ligne de départ, et le Sénégal fait partie des prétendants. Pourtant, là où certains pays ancrent cette espérance dans des taux de croissance qui frôlent les deux chiffres et fixent cet objectif dès 2020, Dakar enregistre des résultats macro-économiques plus modestes et donne rendez-vous en 2035 pour atteindre ce graal.



L'étoile de vos pistes

Désormais, nous renforçons les compétences de vos chauffeurs à l'achat des camions Actros.



Mercedes-Benz
Trucks you can trust

TRACTAFRIC MOTORS CONGO

> POINTE NOIRE
697 Bd du président Marien NGOUABI
Tel : (+242) 06 665 40 30
secretariat@sho-congo.com

> BRAZZAVILLE
113 av Edith Lucie BOINGO OINDIMBA
Tel : (+242) 06 979 93 30
secretariat-bzv@sho-congo.com

Si l'on se fie au sacro-saint indicateur économique que constitue le produit intérieur brut (PIB) d'un pays, ces trois dernières années révèlent, pour le Sénégal, des taux de progression de 3,5% en 2012, 4% en 2013, et 4,5% prévus pour le dernier exercice. Des résultats qui ont valeur de rebond après une année 2011 difficile, en raison notamment d'une sécheresse persistante qui avait lourdement impacté l'agriculture locale. Autre indicateur favorable, la stabilisation de l'inflation, à 1,4% en 2012, puis à +0,7% en 2013, grâce à la baisse des tarifs de certaines matières premières agricoles et une volonté publique d'homologation des prix des denrées de grande consommation. En revanche, le Sénégal continue de traîner le boulet de la dette. Après avoir atteint un niveau historiquement bas en 2006, celle-ci n'a cessé, depuis, de s'alourdir.

Dans son dernier rapport publié début février, la Banque mondiale indique à cet effet que « les ratios du montant total de la dette publique et de la dette extérieure du Sénégal ont connu une augmentation spectaculaire au cours des cinq dernières années. Le ratio du montant total de la dette publique par rapport au PIB a atteint 47% en 2013, soit près du double du ratio de 24,5 % enregistré en 2008 ». Dans une logique de comparaison, les économistes notent également que le ratio de la dette du Sénégal par rapport au PIB reste plus élevé que celui de la plupart des pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) dont il fait partie. Au Sénégal comme dans d'autres pays d'Afrique subsaharienne, cette dette attire bon nombre de fonds d'investissement internationaux, prompts à se placer sur des marchés, certes à risque, mais aux rendements fort conséquents. Un recours à court



Macky Sall doit répondre aux nombreuses attentes de la société sénégalaise.

terme pour le pays de la Terenga (« bienvenue », en wolof, la langue majoritaire), mais qui peut s'avérer problématique à moyen et long terme, avec l'obligation d'honorer le paiement de ces rendements élevés, sans garantie que les ressources nationales permettront de le faire.

Des performances en dents de scie

Le secteur agricole – qui emploie 50% des actifs – reste dépendant à la fois des aléas climatiques et des incertitudes inhérentes aux fluctuations des cours mondiaux. La production céréalière vient d'enregistrer une importante baisse de 12% par rapport à l'année 2012, et de 17% par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Dans l'objectif de booster cette production, des projets de développement agricoles sont menés le long du fleuve Sénégal, notamment pour renforcer la culture rizicole,

au côté de celle de la canne à sucre déjà présente. L'agriculture sénégalaise repose sur des cultures de rente telles que l'arachide et le coton, et des cultures vivrières comme le maïs, le mil ou le sorgho. La production d'arachide, quant à elle, a enregistré une légère hausse de 2% durant le dernier exercice, mais qui ne suffit pas à combler la baisse constatée sur les cinq dernières années. Selon les observateurs, les principales causes de ces déficits agricoles sont liées à l'amenuisement des terres cultivées, au recours insuffisant aux semences certifiées et à l'irrégularité des précipitations sur le sol sénégalais. Toutefois, les sous-secteurs de l'élevage et de l'horticulture, avec une croissance respective de 8,8% et 8,9% ont été plutôt performants en 2013.

Traditionnel pays de pêche au regard de sa large façade sur l'Atlantique, le Sénégal doit aussi faire face à la raréfaction des ressources, conséquence d'une surpêche actée depuis de nombreuses années. Quant au secteur secondaire, qui représente 23% du PIB, il repose principalement sur les phosphates, le ciment, le BTP et le secteur agroalimentaire. A noter également la production d'or, qui était le premier produit d'exportation en 2012 en raison du niveau mondial des cours cette année-là.

Le tertiaire sénégalais est marqué par la part importante de l'informel. Si le secteur des télécommunications confirme son dynamisme depuis plusieurs années, avec une concurrence liée au développement de l'Internet et de la téléphonie mobile, en revanche, la déception est de mise du côté

d'un important levier de croissance pour l'économie sénégalaise : le tourisme. En cause, un développement stratégique insuffisant, une politique de communication internationale en berne, mais également l'instauration de visas biométriques (pour un coût d'environ cinquante euros) pour les ressortissants européens. Une décision qui, bien que s'inscrivant dans une logique de souveraineté, a pu freiner quelque peu ces visiteurs potentiels.

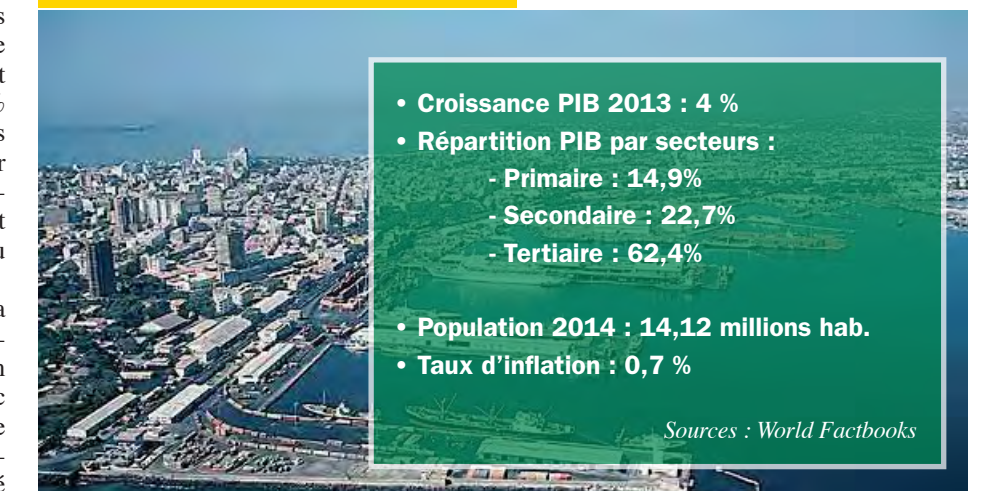
En 2013, les sous-secteurs de l'hôtellerie et la restauration ont affiché une baisse de 5,3% et des entreprises publiques, telles que Sénégal Airlines, ou encore Dakar Dem Dikk (compagnie de transport) ont dû faire face à d'importantes difficultés. Ajouté à cela l'épidémie du virus Ebola

– qui n'a quasiment pas touché le Sénégal mais qui, selon les professionnels du secteur, a subi un effet d'amalgame – et les troubles politiques au Mali voisin, c'est un sentiment de gâchis qui prévaut chez les observateurs au regard du potentiel considérable du secteur, et d'un passé récent qui augurait de promesses dans ce domaine.

Un plan directeur qui suscite bien des attentes

En dépit de ces indicateurs préoccupants, le pays peut s'enorgueillir de plusieurs sources de satisfaction. Comme on l'a vu, le sous-secteur des télécommunications maintient son dynamisme, mais c'est aussi le cas dans les transports, la finance,

Le Sénégal en chiffres



SCAB - CONGO SA



- Sécurité
- Prévention et Protection
- Gardiennage
- Etude Audit et Formation
- Téléalarme
- Transport de Fonds
- Cynotechnie
- Dressage
- Pension

Le véritable N°1 de la sécurité au Congo depuis 1975



Équipe d'intervention



Gardiennage



Téléalarme



Transport de Fonds



Équipe Cynophile

Siège Social & Direction :

Avenue Marien Ngouabi (vers ex usine Bata) - BP : 570 - Pointe-Noire (République du Congo)
Tél. : (242) 05 713 89 03 / 06 658 38 71 / 06 672 47 07 / 05 553 07 96 - E-mail : scabsecu@hotmail.com

Agence de Brazzaville : 166, rue Charles de Foucault - Quartier MFOA - BP : 15061 Tél. : (242) 05 578 53 11 / 06 627 71 62

www.scab-securite-congo.com

l'énergie et la construction, en croissance de 10,3% en 2013. Les raisons ? D'importants programmes de bureaux et résidences à Dakar et ses environs. Mais aussi des travaux infrastructurels, à l'instar de ceux réalisés au sein de l'aéroport international Blaise-Diagne et de nombreux projets routiers, dont l'extension de l'autoroute entre l'aéroport international et la ville de Mbour, située à 80 km au sud de la capitale.

Malgré ces sources de satisfaction, un retour en arrière permet d'observer qu'au terme de la décennie 1995-2005, marquée par une dynamique de croissance régulière, l'économie sénégalaise a marqué globalement le pas depuis 2006, impactée également par la persistance du déficit du compte-courant de la balance des paiements, évaluée sur cette période à 7,9% du PIB. Autant de raisons qui ont poussé les autorités sénégalaises à bâtir un programme nommé Plan Sénégal émergent (PSE). Celui-ci repose sur plusieurs lignes directrices, à commencer par une politique d'aménagement du territoire visant à « décentrer » l'activité économique jusque-là concentrée sur la région dakaroise et la frange ouest et centre du pays. Pour le reste, les intentions s'inscrivent dans une volonté de « consolidation des moteurs actuels de la croissance et le développement de nouveaux secteurs créateurs de richesses, d'emplois, d'inclusion sociale et à forte capacité d'exportation et d'attraction d'investissements ». Cette question de l'attractivité des investissements reste en effet problématique, le pays n'oc-



En dépit d'un potentiel important, le secteur du tourisme demeure insuffisamment exploité.

cupant que la 161^e place sur 189 dans le dernier classement du Doing Business, l'indicateur de la Banque mondiale qui mesure la réglementation des affaires au niveau international.

Une réelle stabilité politique

Elu le 25 mars 2012, Macky Sall est devenu le quatrième président de la République sénégalaise, cinquante-deux ans après l'indépendance du pays. Un rôle assumé durant les vingt premières années par le fin lettré Léopold Sédar Senghor. Poète, écrivain en sus de sein engagement politique, celui qui fut également le premier Africain élu à l'Académie française, est au panthéon des pères fondateurs des indépendances africaines, au même titre que son contemporain ivoirien Félix Houphouët-Boigny. A son crédit, il convient notamment de mentionner l'instauration du multipartisme et l'édification d'un système éducatif performant. Démissionnant avant le terme de son cinquième mandat, en 1980, il a vu son Premier ministre d'alors, Abdou Diouf, lui succéder pour une durée identique, jusqu'en 2000. Puis les élections de mars de cette année ont consacré la victoire d'Abdoulaye Wade qui exercera jusqu'en 2012.

En interne, le pays peut se targuer d'une certaine sérénité, notamment depuis l'apaisement du conflit avec la Casamance, cette région au sud du Sénégal qui a vu, pendant près de trente ans, l'opposition entre les indépendantistes du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC) et les forces gouvernementales. Pour autant, des troubles sociaux plus ou moins sporadiques demeurent dans l'ensemble du pays, à l'image des affrontements autour de la présidentielle de 2012 entre partisans du sortant, Abdoulaye Wade, et ceux de



son successeur. Et plus fréquemment, les tenants de l'opposition font entendre leur voix face aux incertitudes socio-économiques qui prévalent au sein de la société sénégalaise.

Il faut par ailleurs noter que Macky Sall a procédé à pas moins de trois remaniements ministériels depuis son arrivée au pouvoir, dont le dernier en juillet 2014, après les élections municipales et départementales qui venaient de constituer un désaveu pour le pouvoir en place. Un nouveau remaniement qui s'est traduit par la nomination de Mohamed Dionne, ancien ministre en charge du Plan Sénégal émergent, comme Premier ministre. Notons enfin que Macky Sall a été élu président du Comité d'orientation des chefs d'Etat et de Gouvernement du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad), ce qui lui donne accès au G8 ou au G20, mais aussi auprès du fameux groupe du Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), soit le cénacle des pays émergents. Comme une manière de se rapprocher d'un dessein que tout le pays attend.

DIIDIER BRAS

Le long combat des femmes pour la parité en politique

La question de la parité entre les hommes et les femmes renvoie aux inégalités constatées dans la sphère socio-économique dans l'ensemble du monde. C'est aussi le cas en politique. Pour aborder ce thème, nous avons choisi de nous intéresser à la situation au plus haut niveau des Etats, au sein des exécutifs et des parlements nationaux dans les cinquante-quatre pays africains. Mais un regard plus large permet de constater ce déséquilibre bien au-delà du continent.

Nul doute que le 16 janvier 2006 fera date. La Libérienne Ellen Johnson-Sirleaf devient alors la première femme africaine présidente de la République élue au suffrage universel, là où ses rares devancières l'avaient été le plus souvent en assurant des intérim (lire encadré ci-dessous). Elle partage aujourd'hui ce statut avec la Centrafricaine Catherine Samba-Penza, dont l'itinéraire aura été toutefois un peu différent, élue par le Conseil national de transition, l'organe qui a vu le jour à la suite de la crise qu'a connue son pays. Deux femmes chefs d'Etat et aucune en tant que chef d'exécutif (depuis le limogeage de la Malienne Aminata Touré, en juillet 2014, après dix mois d'exercice) sur un continent qui en comprend cinquante-quatre, force est de constater que c'est peu. Pour autant, cette faible présence féminine dans les organes décisionnaires dépasse largement les frontières de l'Afrique.

En effet, en se penchant sur la représentativité féminine au plus haut niveau des Etats de la planète (présidents de la République et chefs de l'exécutif) – si l'on écarte quelques souveraines, par définition non élues –, le constat est éloquent.

Un monde dirigé par des hommes

Au sein des cinquante pays européens, on ne dénombre que quatre femmes présidentes de la République – en Lituanie, à Malte, au Kosovo et en Suisse (où Simonetta Sommaruga est plus précisément présidente de la Confédération helvétique). Les Premières ministres sont, elles, au nombre de cinq – en Lettonie, en Pologne, en Norvège, au Danemark et en Allemagne (où Angela Merkel, en sa qualité de chancelière fédérale, dispose d'attributions équivalentes).

Sur le continent américain, c'est vers le Sud qu'il convient de porter son regard pour observer une disproportion un peu moins flagrante. Sur les douze Etats de la région, trois sont dirigés par des femmes, avec Cristina Kirchner en Argentine, Michelle Bachelet au Chili et Dilma Rousseff, réélue il y a peu au Brésil. En revanche, Ana Jara, Première ministre du Pérou, est la seule à occuper cette fonction sur cette partie du continent.

La région des Caraïbes, quant à elle, peut s'enorgueillir d'une meilleure proportionnalité au regard du moindre nombre d'Etats indépendants qui la compose. On dénombre ainsi trois gouvernorats généraux occupés



La présidente libérienne Ellen Johnson-Sirleaf fait figure d'exception en Afrique.

par des femmes – à Sainte-Lucie, Grenade et aux Bahamas –, tandis que les exécutifs de Trinité-et-Tobago et de la Jamaïque sont également sous autorité féminine. Pour le reste, on ne peut que constater l'absence totale de femmes à la tête des Etats et des gouvernements au Moyen-Orient, en Océanie, mais aussi en Asie, à une exception près avec Park Geun-Hye, présidente de la Corée du Sud.

Un record du monde pour le Rwanda

De retour en Afrique, il convient de noter la spécificité rwandaise, où les femmes sont majoritaires au Parlement. Le Rwanda détient même le record mondial avec

un taux de 64% de femmes députées ! L'Afrique du Sud, quant à elle, n'est pas loin de la parité avec 45% de femmes élues au Parlement local. Notons d'ailleurs que la situation est identique au sein de son gouvernement, avec un même taux de représentation au cœur de son exécutif. Comme un symbole, c'est une Sud-Africaine, Nkosazana Dlamini-Zuma, qui est aujourd'hui à la tête de la Commission de l'Union africaine (UA), organe exécutif de l'instance internationale. Pour autant, l'ancienne épouse de Jacob Zuma, actuel chef d'Etat de la nation arc-en-ciel, a-t-elle les leviers pour influencer sur ces déséquilibres patents au sein du continent ?

Quelques pionnières

En dehors d'Ellen Johnson-Sirleaf et de Catherine Samba-Penza, actuellement aux affaires, d'autres femmes africaines les ont précédées au plus haut niveau des Etats, parfois de manière éphémère, pour quelques jours ou pour quelques mois. Retour sur ces quelques pionnières.

- Carmen Pereira, présidente par intérim de la République de Guinée-Bissau, du 14 au 16 mai 1984.

- Sylvie Kinigi, présidente par intérim de la République du Burundi, du 27 octobre 1993 au 5 février 1994.

- Ruth Perry, présidente par intérim de la République du Liberia, du 3 septembre 1996 au 2 août 1997.

- Rose-Francine Rogombé, présidente par intérim de la République du Gabon, du 10 juin au 16 octobre 2009.

- Monique Ohsan Bellepeau, présidente par intérim de la République de l'île Maurice, du 31 mars au 21 juillet 2012.

- Joyce Banda, présidente de la République du Malawi entre avril 2012 et mai 2014.



Le mandat de l'ancienne Première ministre malienne Aminata Touré n'aura duré que dix mois.

Dans l'immense majorité des cas, l'accès aux instances de pouvoir relève d'un déterminisme qui questionne la condition sociale d'origine, mais aussi le genre. En dépit d'une progression régulière depuis les quinze dernières années, l'Afrique subsaharienne demeure la région du monde où le taux de scolarisation est le plus faible, estimé à 76% selon les statistiques de l'Organisation des nations unies pour l'éducation (Unesco). La pauvreté qui continue de sévir dans cette région du monde impacte l'accès à l'éducation, et les filles en sont les premières victimes.

Un levier de développement économique et démocratique

Toutes les études, notamment celles menées par l'Unesco, démontrent que les filles ont bien plus de risques que les garçons d'avoir à stopper leur scolarité à l'entrée du secondaire, pour assurer les travaux ménagers ou agricoles, ou apporter un complément de revenu à leur famille. Or cet accès à la scolarité a des effets multiples, sur le plan des principes démocratiques, mais aussi économiques. La Galloise Ann Cotton, fondatrice et présidente de l'ONG Camfed et dernière lauréate du prix Wise – sorte de « prix Nobel » des actions en faveur de l'éducation, souligne ainsi que « la pauvreté se transmet de génération en génération, et éduquer les filles permet de lutter contre cette transmission. Rien n'a plus d'effets pour une nation que la scolarisation des filles, dans tous les domaines : une fille éduquée a des revenus 25% supérieurs à ceux d'une fille analphabète. Elle est plus autonome, se marie et a des enfants plus tard. Ses enfants sont en meilleure santé, et, à leur tour, ont plus de chances d'aller à l'école. Enfin, elle contribue à la bonne santé économique du pays et au processus démocratique ».

Aussi longtemps que les filles n'auront pas un accès égal à l'éducation, l'égalité entre les sexes ne serait-elle qu'un vœu pieux ? Pour autant, on a vu que dans les pays où cet accès à l'éducation ne souffre pas de pareille disparité, la place des femmes en politique demeure insuffisante. Reste à méditer sur la parole du poète qui considérait que « la femme est l'avenir de l'homme ». Entendu qu'au-delà de l'avenir du genre masculin, il s'agit plus probablement de celui du genre humain...

DIIDIER BRAS



La place des femmes au sommet des Etats africains

Pays	Nbre total ministres	Femmes ministres	% Femmes ministres	Rang	% femmes parlementaires**	Rang	Pays	Nbre total ministres	Femmes ministres	% Femmes ministres	Rang	% femmes parlementaires**	Rang
Afrique du Sud	71	32	45,0 %	2	45 %	2	Maroc	39	6	15,3 %	35	17 %	30
Algérie	34	7	20,5 %	22	32 %	9	Maurice	25	3	12,0 %	42	19 %	26
Angola	35	8	22,8 %	16	37 %	6	Mauritanie	29	7	24,1 %	12	25 %	18
Bénin	27	5	18,5 %	28	8 %	48	Mozambique	23	5	21,7 %	18	39 %	5
Botswana	24	2	8,3 %	47	10 %	44	Namibie	44	10	22,7 %	17	26 %	17
Burkina Faso	26	4	15,3 %	35	19 %	26	Niger	37	7	18,9 %	26	13 %	36
Burundi	21	8	38,0 %	4	31 %	11	Nigeria	30	8	26,6 %	10	7 %	49
Cameroun	51	7	13,7 %	40	31 %	11	Ouganda	26	8	30,7 %	6	35 %	8
Cap-Vert	18	9	50,0 %	1	21 %	25	Rwanda	22	9	40,9 %	3	64 %	1
République centrafricaine	31	8	25,8 %	11	ND***	-	São Tomé-et-Principe	14	1	7,1 %	50	18 %	29
Comores	10	2	20,0 %	23	3 %	52	Sénégal	34	8	23,5 %	14	43 %	4
République du Congo	38	4	10,5 %	43	7 %	49	Seychelles	11	3	27,2 %	9	44 %	3
RDC	48	7	14,5 %	37	11 %	39	Sierra Leone	24	2	8,3 %	47	12 %	38
Côte d'Ivoire	29	5	17,2 %	32	9 %	46	Somalie	26	1	3,8 %	54	14 %	35
Djibouti	20	1	5,0 %	52	13 %	36	Soudan	31	5	16,1 %	34	24 %	19
Égypte	36	3	8,3 %	47	2 %****	53	Soudan du Sud	21	5	23,8 %	13	27 %	15
Érythrée	17	3	17,6 %	30	22 %	22	Swaziland	20	4	20,0 %	23	6 %	51
Éthiopie	27	3	18,5 %	28	28 %	13	Tanzanie	36	11	30,5 %	7	36 %	7
Gabon	35	5	14,2 %	38	15 %	33	Tchad	20	1	5,0 %	52	15 %	33
Gambie	17	3	17,6 %	30	9 %	46	Togo	28	6	21,4 %	20	17 %	30
Ghana	30	7	23,3 %	15	11 %	39	Tunisie	22	2	9,0 %	45	28 %	13
Guinée	35	5	14,2 %	38	22 %	22	Zambie	20	4	20,0 %	23	11 %	39
Guinée-Bissau	17	5	29,4 %	8	11 %	39	Zimbabwe	24	3	12,5 %	41	32 %	9
Guinée équatoriale	47	4	8,5 %	46	24 %	19							
Kenya	18	6	33,3 %	5	19 %	26							
Lesotho	23	5	21,7 %	18	27 %	15							
Liberia	19	4	21,0 %	21	11 %	39							
Libye	32	2	6,2 %	51	17 %	30							
Madagascar	32	6	18,7 %	27	23 %	21							
Malawi	18	3	16,6 %	33	22 %	22							
Mali	30	3	10,0 %	44	10 %	44							

(*) Dont Premiers ministres, vice-Premiers ministres, ministres d'Etat, tous portefeuilles ministériels et ministres délégués, hors vice-ministres et secrétaires d'Etat. Sources : World Factbooks, diplomatie.gouv ** Pourcentage des sièges des chambres uniques ou basses. Source : Banque mondiale, données 2014. *** ND : chiffre non disponibles. **** Chiffre 2012.

HOTEL AZUR LE GILBERT'S

★★★★★



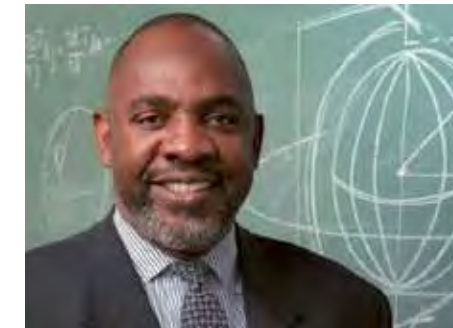

Venez passer vos nuits, bercé par les vagues de l'océan

Réservations : resa@hotelazurle Gilberts.cg
Renseignements : contact@hotelazurinternational.cg
Téléphone : 00 (242) 222 94 27 71 ou 19 74
 00 (242) 222 06 657 30 30
 00 (242) 222 05 557 40 40
www.hotelsazur.cg

Innovations technologiques : des solutions « made in Africa »

Le progrès technologique n'est pas l'exclusivité de la Silicon Valley, en Californie. Bon nombre d'avancées ont été le fruit de l'inventivité africaine et sont nées de la prise en compte des réalités locales. L'ensemble de ce numéro ne suffirait pas à passer en revue l'apport du continent à la recherche. Nous avons choisi sept personnalités qui, pour des raisons diverses, illustrent bien cette quête permanente d'inventivité.

Modibo Diarra, plus près des étoiles. MALI.



Certaines trajectoires sont peu communes. Comme celle qui mène d'une enfance partagée entre la scolarité et les travaux des champs... à la Nasa ! C'est le cas de Cheikh Modibo Diarra. En 1979, il s'envole pour les États-Unis après avoir passé son bac au lycée technique de Bamako et étudié les mathématiques, la physique et la mécanique analytique à l'université Pierre-et-Marie-Curie, puis à l'École centrale de Paris. Des voyages qui font figure d'escalade pour un jeune homme qui, en réalité, souhaite avant tout se rapprocher des étoiles. Pour s'en donner les moyens, il s'inscrit à l'université Howard de Washington où il obtient son diplôme d'ingénierie spatiale. La Nasa le remarque et l'engage illico au sein du Jet Propulsion Laboratory (JPL) où il devient navigateur interplanétaire. Une fonction digne des héros de science-fiction, mais qui devient sa réalité quotidienne. Quand certains conduisent des taxis, lui, pilote des sondes spatiales lancées vers Mars, vers Jupiter et Vénus. Mais l'homme n'oublie jamais d'où il vient, et veut faire partager son savoir au plus grand nombre. Il devient directeur du programme éducatif Mars Exploration Program Education and Public Outreach qui vise à décrypter les informations et les images de la planète Rouge auprès du plus grand nombre. Toujours à la vitesse des étoiles, il crée aussi une Fondation pour le développement (Pathfinder) avant d'initier un projet de laboratoire d'énergie solaire à Bamako. En 2006, il est nommé président de Microsoft Afrique. Et en 2011, toujours mu par son désir de transmission, il met en place la première université virtuelle africaine. Seule la politique aura raison de cette logique de réussite permanente. Devenu

Premier ministre du Mali en avril 2012, il sera déchu en décembre par des putschistes qui l'obligent à présenter sa démission. Il présentera cependant sa candidature à la présidentielle à la présidentielle de 2013, mais n'obtiendra qu'un résultat décevant. A défaut d'être prophète en son pays, Modibo Diarra aura néanmoins fait briller son Mali natal aux yeux du monde entier.

Verone Mankou, le génie précoce. RÉPUBLIQUE DU CONGO.



Ne l'appellez plus le Steve Jobs africain. Verone Mankou veut simplement être lui-même. C'est-à-dire l'un des fers de lance d'une nouvelle génération d'entrepreneurs africains prêts à rebattre les cartes dans leur domaine d'excellence. Le sien, ou plutôt les siens, vont d'abord puiser dans l'informatique et la téléphonie. A 25 ans, il conçoit la première tablette tactile africaine, la Way-C. Son audace conjugée à son jeune âge l'avait cependant confronté aux écueils de son financement. Pragmatique, il avait alors développé la création de sites et d'applications sur Internet pour alimenter financièrement le projet. Une aide de l'Etat congolais, versée en deux parties, est également venue compenser la frilosité de la place bancaire à son égard. L'année suivante, il lance le premier smartphone africain, Elikia (« espoir » en lingala), également conçu au Congo et assemblé en Chine. Puis une version plus

usuelle, l'Elikia Mokè, qui confirme son credo essentiel : proposer des produits d'égale qualité à ceux des géants du marché et accessibles au plus grand nombre. Mais la faim du créateur de la société VMK est insatiable. De même que sa volonté de transmission. D'où la création, en novembre 2013, du BantuHub, un incubateur de solutions innovantes pour favoriser l'émergence de start-up locales, mais aussi dans la sous-région et jusqu'en Afrique de l'Ouest. L'idée est aussi de délocaliser la production de VMK de la Chine au Congo afin que ses produits soient conçus et assemblés sur place, ainsi que l'ouverture d'une usine dans chaque ensemble régional. Après avoir reçu en 2011 le prix Africa Telecom People Award pour « la meilleure initiative privée », il a été classé en 2013 par le magazine *Forbes* dans le Top 30 des « meilleurs entrepreneurs africains de moins de 30 ans », puis dans le Top 12 des « hommes de l'année en Afrique » par l'hebdomadaire économique et financier *Les Afriques*. Mais sa créativité demeure insatiable. A titre personnel, il annonçait ainsi récemment, sur sa page Facebook, le projet de construction... de drones ! Verone Mankou n'aurait-il aucune limite ? Il vous répondra simplement qu'impossible n'est pas congolais.

Arthur Zang, le cri du cœur. CAMEROUN.

Les grandes inventions naissent souvent des observations les plus simples. Comme celle du déficit criant de cardiologues au Cameroun : 40 pour 19 millions d'habitants. Autre constat, tous ces praticiens sont principalement situés à Doula et Yaoundé. Né en 1987 dans la dernière citée mais ayant grandi à vingt-cinq kilomètres de là, dans le petit village de Mbankomo, Arthur Zang était bien placé pour mesurer cette réalité. Après une licence en informatique, il entre à l'école



Polytechnique de Yaoundé. Lors d'un stage à l'hôpital de la ville, il croise le professeur Samuel Kingué, qui suit à distance des malades aux quatre coins du pays. Le cardiologue lui suggère de plancher sur un outil qui permettrait de mieux suivre ses patients. Le jeune homme centre ainsi son mémoire de cinquième année d'ingénieur sur le développement d'un logiciel permettant d'effectuer les examens cardiaques et de transmettre les résultats à distance. Les résultats prometteurs de ses travaux l'amènent à réfléchir à une tablette qui permettrait aux médecins installés en zone rurale d'envoyer les tests cardiaques de leurs patients à des cardiologues via la téléphonie mobile. Il s'initie donc à l'électronique en suivant à distance un programme auprès de l'Indian Institute of Technology puis sollicite un prêt bancaire qui se révèle insuffisant. Le président Paul Biya vient finalement à la rescousse, lui accordant une aide de 20 millions de francs CFA pour poursuivre ses recherches. Finalement, son invention va se déclinier à travers un kit qui comprend la tablette, les électrodes et des appareils permettant de mesurer l'activité cardiaque. A 3 500 dollars pièce, le système est deux fois moins cher que ce qui existait jusqu'alors. Arthur Zang est aujourd'hui à la tête d'une petite entreprise qui emploie cinq personnes. Mais l'homme ne compte pas en rester là. Son projet en cours ? Une machine mobile qui permettrait de faire des échographies à distance... s'il obtient les financements nécessaires.

Victor Kossikouma Agbégénéou, la ligne directe. TOGO.



On connaissait les nombreux avantages liés à l'avènement du satellite. On n'ignorait pas non plus l'utilité de la profession de vétérinaire. Mais par un étrange concours de circonstances, les deux allaient se rencontrer. Diplômé de l'Académie de Moscou et de l'École supérieure de Maisons-Alfort en France, très réputée pour sa formation au métier de vétérinaire, Victor Kossikouma Agbégénéou était aussi dépositaire de quatre brevets d'invention dans le domaine médical. Sa quête d'invention n'étant pas satisfaite, l'homme s'est attelé à réfléchir à une solution de téléphonie qui serait accessible à toutes les bourses, partout, et parfois gratuitement en appel local. Le fruit de sa recherche va donner naissance au Polyvalent Wireless Communication Systems (PWCS), un système de communication polyvalent sans fil, soit une technologie permettant, à partir d'une connexion haut débit satellitaire, de distribuer les trois services de téléphonie, internet et images, sans recourir au moindre câblage. D'autres systèmes de ce type existent, mais l'étendue des communications ne dépasse pas un rayon de 50 km de distance, or, avec le PWCS l'étendue est mondiale. L'invention de Victor Kossikouma Agbégénéou, qui date maintenant d'une dizaine d'an-

nées, a suscité un grand intérêt de la part d'opérateurs qui étaient enclins à lui offrir des ponts d'or. Mais si le Togolais installé en France était prêt à accorder des licences d'exploitation dans le monde, il est resté inflexible sur son souhait de développer le système en personne en Afrique.

Jelani Aliyu, pied au plancher. NIGERIA.

Le mythe de l'automobile est forcément associé aux pionniers qui lui ont donné son impulsion. Aujourd'hui, des milliers d'ingénieurs s'échinent à dessiner les contours des voitures de demain. Avec un impératif : une gestion optimale des besoins énergétiques. En attendant l'avènement d'une voiture solaire suffisamment autonome, la voiture électrique est au centre des recherches.



Une avancée importante en la matière est venue du Nigeria, là où est né Jelani Aliyu. Ceci par un heureux concours de circonstance puisque le jeune homme, inscrit à l'université de Zaria, dans le nord du pays, avait prévu d'y étudier...

l'architecture. Mais entre cette discipline et le design des automobiles, la parenté n'est pas si éloignée. Ce qui le conduit, grâce à une bourse, à rejoindre Detroit, empire de l'histoire automo-

bile américaine, où il s'inscrit au Collège des Etudes Créatives (CCS), pour y étudier la conception automobile. Des études brillantes qui lui vaudront deux prix, attribués Ford Motor Company et Michelin. Il est recruté en 1997 par General Motors, pour lequel il deviendra concepteur principal d'extérieur. Mais son grand fait d'armes est la conception de la Chevy Volt, un véhicule qui utilise un moteur à gaz pour produire un supplément d'électricité.

Belgacem Haba, la science tous azimuts. ALGERIE.

Les Etats-Unis foisonnent d'inventeurs qui y déposent leurs brevets, espérant passer à la postérité, voire y faire fortune... mais avec des fortunes diverses. L'un d'entre eux attire pourtant l'attention, et il est algérien. Pour la seule année 2012, il avait ainsi déposé pas moins de 66 brevets. La spécialité de Belgacem Haba, c'est l'électronique, et même la microélectronique. Après avoir étudié durant les années 80 à Alger, au sein de l'université Houari-Boumediène, il part aux Etats-Unis pour poursuivre ses études et est engagé dans un centre de recherches. Mais la dimension didactique l'emporte et il revient en Algérie pour enseigner à l'université de Biskra. Son pays vit néanmoins une grande période d'instabilité, ce qui le pousse à répondre aux offres pressantes de NEC, le géant nippon, pour travailler sur les applications du laser en microélectronique. Puis en 1997 c'est le retour aux Etats-Unis, où il rejoint la compagnie Rampus pour participer à la mise au point de deux outils incontournables du jeu vidéo, la Playstation, version 2, puis 3. Sa soif d'inventivité l'amène aussi à ouvrir dans la miniaturisation des caméras utilisées dans les téléphones portables. Désireux de fédérer et de renvoyer son expérience vers son pays, il a fondé en 2009 l'Algérien Startup initiative (ASI), une association qui promeut la synergie entre les scientifiques algériens installés à la Silicon Valley, en Californie. Avant d'atteindre son nouvel objectif : mettre en place des transferts de technologies vers l'Algérie à travers la création d'un centre de recherches.



Gueye Ibrahima, de l'art de couvrir ses petits. SENEGAL.

Parmi toutes les avancées technologiques, il y en a qui s'attachent à simplement améliorer des pratiques anciennes, bien loin de la quête des étoiles ou de l'informatique 2.0. L'activité avicole fait partie de celles-là, et certains en sont passionnés. C'est le cas d'Ibrahima Gueye, né en Côte d'Ivoire mais citoyen sénégalais. Sa spécialité ? Les couveuses. Mais pas n'importe lesquelles. Les siennes sont pétro-solaires. Une solution évidemment précieuse dans des régions reculées du continent qui n'ont pas accès à l'électricité. Cette innovation lui avait valu la médaille d'or de l'Organisation africaine de la protection intellectuelle (OAPI) en 2002. Une distinction suivie d'une médaille d'argent lors du Salon international des inventions de Genève, en Suisse. Mais Monsieur Gueye ne s'est pas contenté de ce succès, planchant l'année suivante sur des couveuses... pédiatriques ! Une réalisation primée par la Banque mondiale lors de la Foire régionale de développement, mais qui ne sera pas utilisée à grande échelle sur le continent. Toujours enclin à penser la technologie à partir de besoins pratiques, il mettra également au point un séchoir solaire-biocombustible-gaz fonctionnant 24h/24, une décortiqueuse de noix d'anacarde. Son projet en cours consiste à mettre sur pied un atelier de réalisations technologiques du Sénégal, indicateur de sa volonté de transmettre aux plus jeunes. Car si Monsieur Gueye a peu fréquenté l'école, à 65 ans, son savoir a aujourd'hui valeur de bibliothèque.



DIRECTION GÉNÉRALE DE LA MARINE MARCHANDE

B.P. 1107 - Pointe-Noire

GESTION DES GENS DE MER

- Contrôle des conditions d'accès, d'exercice et de sortie de la profession de marin
- suivi de l'évolution des carrières des Marins.

CENTRE DE SÉCURITÉ MARITIME ET DE PROTECTION DU MILIEU MARIN

- Protection du Milieu marin
- Police de la Navigation Maritime
- Visites techniques des navires
- Surveillance et sauvetage maritimes.

NAVIGATION MARITIME

- Contrôle des normes de navigation maritime
- Gestion du domaine public maritime.



TRANSPORTS MARITIMES

- Réglementation des ports et des transports maritimes
- Contrôle de l'exercice de la profession d'auxiliaire du transport maritime.

RÉGLEMENTATION ET COOPÉRATION MARITIMES

- Réglementation des activités maritimes et para-maritimes
- Application des accords maritimes et des conventions maritimes internationales.

Direction Générale de la Marine Marchande

B.P. 1107 - POINTE-NOIRE - République du Congo

Tél : 222 94 17 22 / 06 667 27 40 - E-mail : digemar.pointe-noire@laposte.net
marmarcongo@yahoo

COTECNA

NOUS FACILITONS ET SÉCURISONS LES FLUX COMMERCIAUX

Cotecna est une référence mondiale dans le domaine de l'inspection, de l'analyse et de la certification. Cotecna associe technologie de pointe et transfert des connaissances à des services innovants, conçus sur mesure, pour améliorer et sécuriser le contexte des échanges commerciaux dans le monde entier.

40 ans d'expérience

100 bureaux dans le monde

4000 employés et agents

SERVICES

- Inspections des marchandises avant embarquement et à destination
- Services scanner
- Services de gestion du risque (SIAR®)
- Évaluation en douane (ValueQuest®)
- Vérification de conformité
- Inspections commerciales
- Sécurisation de la chaîne d'approvisionnement
- Certification & formation

www.cotecna.com

Cotecna Inspection Congo
77, Rue Kouanga Makosso
Quartier Ndjindji
BP 4551 - Pointe Noire
Tél. +242 05 550 00 02 - Tél. 06 621 40 40
contact@cotecna.cg

Boulevard Denis
Sassou N'Guesso
BP 226 - Brazzaville
Tél. +242 05 550 00 10





Dans le Nouveau Monde, Envoyez des milliers de sms à vos partenaires de votre bureau en un clic

MTN Portail SMS est une solution de messagerie qui permet à une entreprise d'envoyer des SMS à des milliers de clients ou partenaires de façon simultanée. C'est une solution de communication directe à coût réduit, idéale aussi bien pour les PME que pour les grandes entreprises, pratique pour les campagnes de messageries brèves, récurrentes et urgentes.

Comment ça marche ?

Après souscription, l'abonné reçoit de MTN une interface qui lui permet de définir les destinataires et de programmer les fréquences d'envoi des SMS.

MTN *Portail SMS*

Pour plus d'informations, veuillez appeler le **123**



Mtnbusinessnews@mtncongo.net



www.mtncongo.net/business/bulk_sms



@MTN_123



mtn congo



MTN CONGO



BUSINESS

Ce Nouveau Monde de l'entreprise, il est pour vous.